

NOTE TO USERS

This reproduction is the best copy available.



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SERVICE SOCIAL

EXPLORATION COMPRÉHENSIVE DU PHÉNOMÈNE
DU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT CHEZ LE CONJOINT VIOLENT

par

Louis Darish

BACHELIER EN SERVICE SOCIAL

de l'Université de Sherbrooke

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

Pour obtenir

LA MAÎTRISE EN SERVICE SOCIAL

Sherbrooke

Avril 2009



Library and Archives
Canada

Published Heritage
Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Direction du
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence
ISBN: 978-0-494-53156-3
Our file Notre référence
ISBN: 978-0-494-53156-3

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Département de service social

EXPLORATION COMPRÉHENSIVE DU PHÉNOMÈNE DU CHANGEMENT DE
COMPORTEMENT CHEZ LE CONJOINT VIOLENT

Louis Darish

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Monsieur Roch HURTUBISE, Ph.D. et directeur de recherche

Département de service social

Madame Esther MONTAMBAULT, Ph.D.

Département de service social

Madame Michèle VATZ-LAAROUSSI, Ph.D.

Département de service social

Mémoire accepté le 7 janvier 2009

SOMMAIRE

Quels sont les facteurs qui mènent un homme à entreprendre une thérapie pour conjoints violents? Quelles sont ses motivations et comment se sent-il au moment de cette prise de décision? Comment définit-il le changement? Quel est le rôle de son entourage immédiat dans cette prise de décision et dans le processus de changement? Quels sont les changements perçus et comment sont-ils expliqués? Cette recherche qualitative donne la parole à des hommes qui ont vécu, chacun à leur manière, un changement de comportement lors d'un cheminement qui visait la modification de leur manière de faire et d'être. Autant les questions concernant ce phénomène sont nombreuses, autant les témoignages de chacun des participants de la recherche sont riches et diversifiés. Cette recherche de nature qualitative et exploratoire est largement inductive et a comme objectif de mieux comprendre le changement de comportement chez le conjoint violent. La technique de l'entrevue semi-dirigée a été privilégiée pour recueillir l'information. Cette méthode, qui permet au sujet de livrer sa description de la réalité selon le phénomène observé, a aidé à mieux comprendre l'objet de la présente recherche.

Au total, huit hommes ayant suivi une thérapie pour conjoints violents ont été interviewés. Ceux-ci avaient entrepris et terminé leur thérapie dans un organisme pour conjoints violents depuis au moins six mois et ils étaient réputés comme n'ayant plus de comportements violents. Ces témoignages sont présentés pour favoriser la compréhension des expériences et pour dégager le sens donné par le conjoint violent à son changement de comportement. Cette recherche correspond à la volonté de porter un regard global sur la situation des sujets

rencontrés. L'émergence d'une perception basée sur l'étendue des expériences psychosociales de chaque personne nous amène à mieux comprendre la transition menant au changement.

Dans cette étude sont articulés le point de vue scientifique tel qu'exprimé dans la littérature portant sur la violence conjugale et la position de praticien dans laquelle l'auteur est ancré. Ainsi, une modélisation de la dynamique de changement a pu être proposée dont les phases se rapportent à l'expérience du conjoint violent : décision de consulter, minimisation des gestes, motivation intrinsèque et extrinsèque, espace de réflexion et lâcher prise.

Un certain consensus émerge chez les participants quant aux fruits récoltés suite à leur démarche. On retrouve ici comment la motivation intrinsèque prend forme et permet au conjoint violent de s'approprier sa démarche. Globalement, on pourrait dire que le conjoint violent en transition est sur un parcours où ses expériences passées et présentes le poussent vers une variété de trajectoires. L'assimilation de sa dynamique, où l'on retrouve au passage l'aspect de la socialisation masculine et plusieurs autres connaissances, procure au conjoint violent une perspective plus large de sa personne. Dans l'ensemble, le travail sur soi agit comme déterminant et parvient à l'aider à de multiples niveaux dont le savoir faire, initié par l'élément de base de ses acquisitions : le savoir être.

Mots-clefs : violence conjugale, masculinité, service social aux hommes, clientèle masculine, changement de comportement, demande d'aide, socialisation masculine, nouveaux savoirs.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	3
DÉDICACE	8
REMERCIEMENTS	9
INTRODUCTION.....	11
PREMIER CHAPITRE – L’ÉTAT DE LA CONNAISSANCE DE LA VIOLENCE CONJUGALE.....	15
1. LES DÉFINITIONS DE LA VIOLENCE CONJUGALE	15
2. LES STATISTIQUES.....	18
2.1 La gravité des effets de la violence conjugale	19
2.2 La violence conjugale et les impacts sur les enfants.....	21
3. LA SOCIALISATION MASCULINE	22
DEUXIÈME CHAPITRE – DES CONSIDÉRATIONS À PARTIR DE MON EXPÉRIENCE CLINIQUE	26
1. UN PORTRAIT DES PROGRAMMES POUR CONJOINTS VIOLENTS.....	26
2. LA CONTEXTUALISATION DE L’INTERVENTION AUPRÈS DES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE.....	30
3. AIDER MAIS AUSSI COMPRENDRE LES CONJOINTS VIOLENTS	31
3.1 Les observations chez les conjointes violentées	32
3.2 Les observations chez le conjoint violent.....	34
TROISIÈME CHAPITRE – LE CADRE DE RÉFÉRENCE ET L’EXPLICATION	37
1. LA DÉCISION DE CONSULTER.....	38
2. LA MINIMISATION DES GESTES	39
3. LA MOTIVATION INTRINSÈQUE ET EXTRINSÈQUE.....	39

4.	UN ESPACE DE RÉFLEXION	40
5.	LE LÂCHER PRISE.....	41
6.	LES BÉNÉFICES VERSUS LA CONNAISSANCE DE SOI ET LA CROYANCE EN SON EFFICACITÉ	41
7.	LES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL ET LES OBJECTIFS DE RECHERCHE	44

QUATRIÈME CHAPITRE – LES PERSPECTIVES MÉTHODOLOGIQUES..... 46

1.	LA POPULATION À L'ÉTUDE ET LA STRATÉGIE D'ÉCHANTILLONNAGE.....	48
2.	LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS	49
3.	L'OUTIL PRIVILÉGIÉ DE CUEILLETTE DES DONNÉES	50
4.	LES MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES.....	52
5.	LES LIMITES DE LA RECHERCHE	53
6.	LA STRATÉGIE DE DIFFUSION DES RÉSULTATS	54
7.	LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	55

CINQUIÈME CHAPITRE – L'ANALYSE TRANSVERSALE DES DONNÉES..... 56

1.	LA DÉCISION DE CONSULTER.....	57
2.	LA MINIMISATION DES GESTES	61
3.	LA MOTIVATION EXTRINSÈQUE ET INTRINSÈQUE.....	63
4.	L'ESPACE DE RÉFLEXION ET LE LÂCHER PRISE.....	64
5.	LES HYPOTHÈSES SECONDAIRES	70
5.1	Le rôle de la famille et de l'entourage	71
5.2	La signification de la violence	73
5.3	Les trajectoires	75
5.4	Les gains et les bénéfices.....	76
6.	LES CONSTATS AU NIVEAU DU PARCOURS DU CHANGEMENT	77
6.1.	Les attitudes d'ouverture.....	81
6.2	La capacité de ressentir et de réfléchir.....	87
6.3	La capacité d'analyse du contexte global	96
6.4	L'ouverture à un mode de réceptivité	103
6.5	La socialisation masculine et les transformations.....	109

CONCLUSION

110

BIBLIOGRAPHIE.....

118

ANNEXE A.....

125

ANNEXE B.....

128

ANNEXE C.....

130

ANNEXE D.....

132

ANNEXE E.....

137

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 :	Caractéristiques socio démographiques des personnes interviewées.....	50
Figure 1 :	Le cadre de référence schématisé	43
Figure 2 :	Le parcours de transition.....	80

DÉDICACE

Je dédie ce mémoire à toutes les femmes victimes d'actes violents et aux hommes aux comportements violents qui se sont laissé toucher par leur sensibilité à l'intérieur d'un processus de changement de comportement.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le fruit de nombreux efforts. Ma motivation pour la réaliser m'a guidée tout au long du parcours. Toutefois, la présence de certaines personnes m'a poussé à toujours donner le meilleur de moi-même.

Je tiens à remercier mon directeur monsieur Roch Hurtubise, directeur et professeur au Département de service social pour son assistance. Il a su m'enseigner l'importance de la rigueur et de mener à terme la suite de mes idées.

Un remerciement tout spécial est adressé aux participants de l'étude. Grâce à leur générosité et le partage de leurs expériences, ils auront contribué à aider ceux qui souhaitent changer sur le plan comportemental. Au même titre, je veux dire merci à l'organisme Le Seuil de l'Estrie pour leur collaboration au recrutement des participants et pour le prêt de leurs bureaux. C'est surtout l'intérêt et le respect porté envers le mémoire de la part de la directrice et des employés qui m'auront le plus touché.

Il me reste à remercier chaudement ma famille. Tout d'abord, merci à Chantal, qui grâce à sa patience et sa compréhension m'a permis de me lancer et de persévérer dans la réalisation de ce projet. Je suis reconnaissant de cette fierté que tu m'as toujours témoignée. Merci aussi à mes enfants, Aurélie et Eve-Marie. Tout comme leur mère, elles m'ont encouragé tant par leur compréhension que par la démonstration de leur empathie tout au long de ce voyage. J'espère

que le fruit récolté pourra avoir des retombées pour elles et pour toutes les filles, femmes de demain.

Enfin, une pensée très spéciale pour mon précieux ami, Mario Côté (1965-2008). Sa présence a toujours su m'inspirer tant par son courage que par sa détermination. Merci !

INTRODUCTION

Ma carrière professionnelle a débuté en 1993. En tant que travailleur social clinicien dispensant des services en CLSC, j'avais été exposé très tôt à une panoplie de problématiques. Mon rôle consistait principalement à soutenir les personnes tout en les aidant à rétablir leur fonctionnement social, c'est-à-dire à favoriser le fonctionnement de celles-ci en interaction avec leur environnement. Et puisque la violence conjugale constitue un problème majeur tant par son ampleur que par l'étendue de ses conséquences humaines et sociales, j'avais un rôle à jouer auprès des femmes victimes de violence conjugale, des enfants exposés et des conjoints ayant des comportements violents.

C'est surtout durant mes 12 premières années de pratique que j'ai acquis une bonne expérience dans le domaine de la violence conjugale, ce qui m'a aussi permis d'acquérir de meilleures connaissances dans l'exercice de ma pratique. Il faut comprendre que mon intérêt pour la problématique de la violence conjugale s'est accru au fur et à mesure que je rencontrais, dans ma pratique de travailleur social en CLSC, des femmes victimes de différentes formes de violence. Par la confiance que m'ont témoignée ces victimes, je considère que je suis privilégié d'avoir pu rendre compte de leur courage et d'avoir pu travailler avec elles pour les outiller et leur permettre de changer leur situation, notamment par une pratique professionnelle qui utilise des concepts s'inspirant de l'approche de l'autonomisation. Les valeurs d'égalité et de justice étant centrales dans ma pratique, je me suis fait un devoir de conscientiser les victimes face à leur dilemme (par exemple, rester ou partir, tolérer ou dénoncer) et à l'importance de reprendre le contrôle de leur vie. En fait, l'intervention envers cette clientèle m'a incité à faire un parallèle

entre la souffrance des victimes et l'intervention à effectuer auprès des agresseurs. Au cours de cette période de 12 années où j'ai rencontré à diverses occasions cette problématique, j'en suis venu à croire que l'une des clés importantes du succès de l'intervention est d'agir auprès des conjoints violents, sans pour autant négliger les interventions auprès des victimes.

Aujourd'hui, après un intervalle de deux années et demie où j'ai travaillé dans un secteur dont les problématiques vécues étaient peu reliées à la violence conjugale, je travaille de nouveau dans un contexte d'intervention en matière de violence conjugale. Actuellement, mon parcours professionnel me permet de travailler spécifiquement avec des hommes ayant un problème de violence avec leur entourage incluant bien sûr les relations intimes et conjugales. En effet, l'organisme responsable du recrutement des participants de notre recherche m'avait initialement engagé comme intervenant contractuel afin de les aider dans la prise en charge de quelques dossiers. Toutefois, depuis novembre 2007, j'occupe un poste à temps complet au sein de cet organisme communautaire qui se nomme Le Seuil de l'Estrie. Je considère que l'aide dispensée aux personnes ayant un problème de violence nécessite une croyance en la capacité de changement chez l'humain. Je réponds ainsi à un désir de travailler en continuité avec une de mes valeurs professionnelles soit l'action auprès des conjoints violents. Pour moi, faire partie d'une équipe de professionnels qui adhère à cette philosophie d'intervention est un atout précieux.

Globalement, cette recherche est de nature qualitative, ce qui permet de connaître la perception des conjoints violents face à leur histoire personnelle et conjugale. En fait, notre objectif est l'exploration de la réalité psychosociale des conjoints violents ayant changé de comportement. Plus précisément, nous voulons connaître la perception des répondants au sujet de leur changement de comportement. Par le biais d'entretiens individuels, ces hommes ont pu s'exprimer à propos de leurs représentations propres et de leur interaction avec leur entourage. Cette démarche a comme objectif de nous éclairer sur le phénomène du changement comportemental selon le point de vue personnel de chacun des sujets.

Jusqu'à maintenant, peu d'études ont été réalisées sur le phénomène du changement de comportement chez les conjoints violents. En Amérique comme en Europe, la plupart des

recherches ayant été menées ont surtout porté sur l'ampleur de la violence conjugale au plan sociétal, économique et familial. Sans pour autant réduire l'importance de maintenir un regard rigoureux et diligent sur le phénomène de la violence conjugale en réclamant l'aide nécessaire pour les victimes, nous croyons à l'importance d'une meilleure compréhension du phénomène du changement de comportement. Tout d'abord, cette recherche émane d'une préoccupation qui renvoie au sort des victimes de violence conjugale. À ce propos, nous sommes d'avis que notre étude pourra servir de matériau inspirant pour l'ensemble des intervenants qui oeuvrent dans un contexte où il est présente une dynamique de violence conjugale commise par un homme à l'endroit d'une femme. À partir du moment où le phénomène en question est mieux compris, de nouvelles assises de conscientisation peuvent être émises auprès des clientèles masculines aux prises avec une situation de violence conjugale. La clientèle peut alors être en mesure de réfléchir et d'évaluer les possibilités afin de pouvoir mettre un terme aux comportements de violence.

Cette recherche se divise six en parties. Dans un premier temps, une revue de la littérature portant sur la problématique de la violence conjugale sera effectuée, au cours de laquelle seront présentées des définitions de la violence conjugale, l'évolution de la vision sociale à l'égard de cette problématique ainsi que des statistiques permettant de mieux comprendre son ampleur. Cette section se termine par une réflexion qui a pour objet la socialisation masculine. La deuxième partie débute par un regard porté sur des études qui révèlent que la thérapie a peu d'influence sur le changement de comportement chez le conjoint violent. Cette deuxième partie portant sur les cas cliniques et mes propres observations cliniques propose une description de ma perception des personnes victimes de violence conjugale ainsi que des conjoints violents qui consultent pour obtenir de l'aide. La troisième partie présente le cadre de référence qui s'inspire à la fois des théories de modification du comportement et des approches compréhensives qui visent la connaissance fine du point de vue des acteurs. La quatrième partie s'articule autour du devis méthodologique : les caractéristiques de l'échantillon, la méthode de cueillette des données (l'entrevue semi-dirigée) et la stratégie d'analyse des données (la façon de préparer et de traiter le matériel recueilli). En adoptant une perspective méthodologique qualitative de nature compréhensive, je privilégie l'utilisation du récit de vie et l'analyse de contenu. Relativement aux considérations éthiques, je présente les moyens

privilégiés pour respecter la politique institutionnelle à ce sujet et pour obtenir un consentement libre et éclairé des sujets participants. La cinquième partie porte sur les résultats de la recherche par une présentation de mes observations sous forme d'analyse transversale. S'en suit une conclusion où une importance particulière est accordée à l'autonomie de la réflexion chez les conjoints violents tout en encourageant le regard sur la perspective de la socialisation masculine. Dans ce sixième chapitre, le contenu se veut une analogie de ma réflexion sur mes pratiques. Enfin, je souligne le rôle de l'intervenant qui travaille auprès des conjoints violents dans le but de faire ressortir les implications qui pourraient se dégager pour la pratique.

Dans le chapitre qui suit est établi le constat de l'existence de diverses définitions qui tentent d'expliquer le sens de la violence conjugale. Comme chaque définition contribue à mieux comprendre le phénomène en question, il semble pertinent, au premier abord, d'accorder une attention particulière à la diversité et à la transformation des notions utilisées pour bien comprendre l'évolution de l'état des connaissances de cette problématique.

PREMIER CHAPITRE

L'ÉTAT DE LA CONNAISSANCE DE LA VIOLENCE CONJUGALE

Je propose ici un portrait général de ce que j'entends par violence conjugale. C'est devant l'ampleur de la violence faite aux femmes, tant en nombre de cas que sur le plan des conséquences, qu'il est impératif de mieux comprendre les dynamiques qui permettent de saisir la manière dont des femmes et des hommes mettent fin à cette situation. Depuis plus de 20 ans, la connaissance de cette problématique est en croissance constante et le portrait disponible permet d'expliquer le phénomène avec plus d'exactitude. Si la pauvreté économique est un élément pouvant contribuer au stress chez une strate moins fortunée de la population, la violence s'exerçant par des attitudes de domination est observable et présente au sein de toutes les classes économiques (Johnson, 2006).

1. LES DÉFINITIONS DE LA VIOLENCE CONJUGALE

D'entrée de jeu, il est important de bien définir la violence conjugale. Plusieurs auteurs la décrivent comme étant construite d'expériences multiples et vacillantes et soutiennent que les femmes qui la subissent sont atteintes à la fois dans leur corps et dans leur esprit (Organisation mondiale de la Santé, 1997). Puisque les définitions de la violence conjugale se sont modifiées au fil du temps, nous nous concentrerons ici sur des définitions récentes qui privilégient une présentation de la nature pluridimensionnelle de la violence faite aux femmes. Certaines formes de violence sont considérées criminelles en regard du Code criminel et des efforts ont été déployés ces dernières années pour proposer des réformes plus rigoureuses à l'égard des agresseurs en contexte de violence conjugale (ministère de la Justice du Canada, 2005).

La contribution de l'analyse féministe a joué un rôle important dans l'émergence de la violence conjugale comme problème majeur dans la société au début des années soixante-dix (Rinfret-Raynor et Cantin, 1994). Ce constat a été supporté par la position selon laquelle l'inégalité entre les sexes se traduit par la domination des hommes au sein de nos institutions sociétales, touchant autant les sphères politiques qu'économiques (Goldberg et Middleman, 1992 dans Rondeau, Brochu, Lemire et Brodeur, 1999). C'est au début de la décennie 1980 que des groupes de femmes développent des outils pour sensibiliser la population et les instances politiques à l'ampleur de la violence faite aux femmes et surtout à l'importance d'agir. Par exemple, c'est en 1980 que le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) propose une définition de la violence conjugale qui met l'accent sur l'aspect physique du phénomène.

La femme battue, c'est celle qui est victime de violences physiques ou psychologiques de la part d'un mari ou d'un amant (homme ou femme) qui partage sa vie, violences auxquelles la femme ne consent pas et que les traditions, les lois et les attitudes qui prévalent dans la société où elle s'exerce pardonnent, directement ou indirectement. (Macleod et Cadieux, 1980, p. 7)

Schechter (1982) affirme que les comportements violents « sont à la fois produits par la société et choisis par les individus ». Pour sa part Sinclair (Sinclair, 1986 dans Lalonde, 1997) fait référence à l'intentionnalité des comportements violents. Selon elle, la violence conjugale :

[...] implique, de la part du mari, une intention d'intimider, soit par des menaces, soit par le recours à la force physique dirigée contre la femme elle-même ou contre ses biens. Cette violence a pour objectif de contrôler le comportement de l'épouse en la terrorisant. À la base de toute forme de violence, il y a un déséquilibre de pouvoir entre l'agresseur et l'agressée. (Schechter, 1982, p. 15)

Comme la définition de la violence conjugale se limitait aux formes physiques et psychologiques en ce début de décennie 1980, le CCCSF présentait une nouvelle définition dans la publication *Pour de vrais amours : prévenir la violence conjugale* (Macleod, 1987). Cette définition tient compte de l'aspect pluridimensionnel de la violence et de l'étendue des mauvais traitements infligés aux femmes.

La femme battue, c'est celle qui a perdu sa dignité, son autonomie et sa sécurité, qui se sent prisonnière et sans défense parce qu'elle subit directement et constamment ou de

façon répétée des violences physiques, psychologiques, économiques, sexuelles ou verbales. C'est celle qui doit essuyer des menaces continuelles et qui voit son amoureux, mari, conjoint, ex-mari ou ex-amoureux – homme ou femme – se livrer à des actes violents sur ses enfants, ses proches, ses amis, ses animaux familiers ou les biens auxquels elle tient (p. 17).

Dans sa tentative d'élargir le concept de violence faite aux femmes le Conseil du statut de la femme (1994 dans Institut de la statistique du Québec, 2003) proposait une définition de la violence conjugale en invoquant les concepts d'intentionnalité chez les conjoints tout en décrivant les conséquences sur les victimes. Parallèlement aux premiers écrits sur la violence conjugale (St-Jean, 1994 dans Institut de la statistique du Québec, 2003; Cantin, 1995), certains auteurs dénoncent les définitions qui tablent uniquement sur l'intégrité physique de la victime. En voulant souligner la complexité de la violence conjugale, le Regroupement des maisons d'hébergement (1994 dans Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Estrie, 1998) propose une définition qui met aussi en perspective l'étendue de la violence psychologique.

Dans le cadre d'une relation de couple, la violence conjugale peut être physique, verbale (scènes de violence qui laissent présumer que la femme sera battue), psychologique (humiliation par des critiques, railleries et insultes qui, à la longue, détruisent la personnalité et l'assurance), sexuelle (lorsque l'homme impose ses préférences sexuelles ou contraint sa conjointe à des relations sexuelles), ou encore économique (lorsque l'homme contrôle les moyens et les choix financiers de la femme) (p. 13).

Dans la foulée des orientations en matière de violence conjugale, le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique d'intervention en 1995. Lorsque celle-ci a été déposée, la définition retenue a été la suivante (notons son aspect multidimensionnel sur le plan de la manifestation de la violence) :

La violence conjugale comprend les agressions physiques, verbales, psychologiques et sexuelles ainsi que des actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie. (Gouvernement du Québec, 1995, p. 18)

En outre, il est intéressant de constater que la violence spirituelle est reconnue comme une expression de la violence conjugale (ministère de la Justice du Canada, 2005). Elle est incluse à l'intérieur de la description des différentes formes de violence dont une personne pourrait être victime et elle est donc intégrée à la définition de la violence conjugale. L'évolution des définitions de ce phénomène illustre un mouvement vers une prise en considération de la diversité des manifestations de cette violence et de ses conséquences. De plus, la responsabilité des conjoints violents est plus clairement établie dans les définitions plus récentes.

2. LES STATISTIQUES

Dans l'étude d'une problématique comme la violence conjugale, les recherches quantitatives se sont développées de manière importante. Elles permettent l'observation du phénomène à travers toutes sortes d'études qui peuvent reposer autant sur de petits échantillons que sur des échantillons beaucoup plus importants. Et même si la perspective épidémiologique ne permet pas l'exploration en profondeur de la réalité des conjoints violents ni des victimes, elle en montre explicitement l'ampleur, tant chez les agresseurs que chez les victimes. Au cours de cette recension des écrits, j'ai constaté qu'il existe de nombreuses recherches empiriques qui tentent d'expliquer le phénomène de la violence conjugale. Par contre, il y a peu d'études faisant état du point de vue des hommes agresseurs à travers leurs expériences de violence conjugale. Ceci dit, pour connaître l'étendue du phénomène et ses répercussions sur les femmes, les données statistiques suivantes reflètent le portrait du phénomène de la violence conjugale, tant au Québec qu'au Canada. Ailleurs, la violence conjugale préoccupe autant les décideurs. Par exemple, des efforts sont déployés par la grande majorité des états membres du Conseil de l'Europe pour contrer le phénomène et émettre des recommandations (37^e réunion du CDEG, 2007).

Lors de l'enquête sociale générale de 1999, on estimait que 690 000 Canadiennes avaient été victimes d'au moins un acte de violence de la part de leur partenaire au cours des cinq années précédentes (Tutty et Bradshaw, 2004). S'établissant à 260 par 100 000 habitants en 2002, le taux de victimisation conjugale avait augmenté de 2 % par rapport au taux de 2001, poursuivant

ainsi sa tendance à la hausse observée depuis 1997 (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2004). En 1999, Statistique Canada identifiait un taux annuel de violence conjugale de 17 % envers les conjointes ayant subi au moins un incident de violence conjugale de la part de leur conjoint actuel (Institut de la statistique du Québec, 2004) alors que 40 % d'entre elles avaient subi au moins un incident de violence conjugale au cours des cinq années précédentes. En comparaison, en 1987, ce taux annuel était situé à 13 % au Québec (Lupri, 1989 dans Lalonde, 1997). Il est aussi préoccupant de constater que les conjoints violents sont généralement réfractaires à l'idée de consulter des personnes-ressources à ce sujet (Dulac, 1997), d'autant plus que 88 % des présumés agresseurs étaient de sexe masculin, soit 13 327 personnes sur 15 160 (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2004).

2.1 La gravité des effets de la violence conjugale

Il va sans dire que la violence conjugale est un problème social important d'une ampleur considérable autant au niveau de sa fréquence que de la gravité de ses effets sur les victimes qui sont majoritairement des femmes. En effet, celles-ci sont les principales victimes d'homicide entre conjoints. Parmi les cas signalés aux policiers, le ministère de la Sécurité publique du Québec (199 dans Lalonde, 1997) faisait état que 86 % des femmes touchées par la violence conjugale avaient été victimes de voies de fait. D'autres chiffres rapportés par ce même Ministère en 2002 (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2002) indiquent qu'on dénombrait près de 16 729 victimes de crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal, dont 85 % étaient des femmes (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2002).

Au Québec, entre les années 1995 et 2000, on a recensé 95 femmes tuées par leur conjoint, leur ex-conjoint ou leur ami intime, soit une moyenne de 16,8 décès par année (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2000). En 1999, Statistique Canada a effectué une comparaison à l'effet que la violence vécue par les femmes était plus sévère et plus répétitive que celle vécue par les hommes (Institut de la statistique du Québec, 2004). C'est sous forme d'une enquête téléphonique effectuée auprès de 2 120 femmes du Québec que Rinfret-Raynor et ses collaborateurs (2004) ont illustré que 6,1 % des répondantes avaient déclaré être victimes de

violence physique de la part de leur conjoint alors que les femmes se disant victimes de violence sexuelle représentaient 6,8 % de l'échantillon. Un portrait de l'étendue de la violence conjugale réalisé dans le cadre de l'enquête sociale générale par Statistique Canada en 1999 (Laroche, 2003) démontre que l'usage de la force physique envers une femme victime de violence conjugale tend à être plus sévère et plus répétée que lorsqu'elle est perpétrée contre un homme, que ce soit lors d'un incident isolé ou à maintes reprises. À l'échelle internationale, l'Organisation mondiale de la Santé révélait en l'an 2000 des chiffres se rapportant à la violence subie par les femmes à l'effet qu'entre 10 et 50 % de celles-ci déclaraient avoir subi à au moins une occasion des sévices physiques de la part d'un partenaire intime (Institut de la statistique du Québec, 2003).

En incluant les cas où il y a séparation, la violence du conjoint se porte non seulement sur l'ex-femme mais souvent sur la nouvelle conjointe. Voilà ce qui a été rapporté par le ministère de la Sécurité publique du Québec (2001) dont les données montrent que 45 % des victimes sont encore en couple avec leur partenaire alors que 42 % sont séparées de leur agresseur. Dans une enquête plus récente produite par l'Institut de la statistique du Québec, il a été constaté que 6 % des femmes de 18 ans et plus vivant en couple ont été victimes de violence physique de la part de leur conjoint (ministère de la Santé et Services sociaux du Québec, 2005). De 1991 à 1999, le taux de femmes séparées tuées par leur ex-conjoint s'est chiffré à 39 sur un million de couples. Comparativement, toujours sur un million de couples, le taux moyen de femmes tuées par leur conjoint de fait a été de 26 et celui de femmes tuées par leur époux, de 5 (Statistique Canada, 2001). La majorité des auteurs d'homicide entre conjoints sont des hommes (Statistique Canada, 2006). Considérant cet aspect, Statistique Canada (2007) a révélé les résultats d'une étude récente stipulant que 26 % d'entre eux avaient commis des actes répétés de violence conjugale avant de commettre un homicide ou une tentative d'homicide.

Enfin, malgré les statistiques alarmantes démontrant à quel point la violence conjugale fait des ravages auprès des victimes, certaines décisions de nos élus tendent à minimiser cette réalité. Par exemple, le gouvernement conservateur Harper a sabré les budgets de Condition féminine Canada de manière draconienne depuis qu'il est au pouvoir (Gervais, Kurtzman et Thibault, 2007). Cette décision n'est pas sans nous rappeler la fermeture du Conseil consultatif

canadien sur la situation des femmes (CCCSF) une dizaine d'années plus tôt. Sur la scène québécoise, le gouvernement néo-libéral Charest a presque réussi pareil exploit en tentant de faire disparaître le Conseil du statut de la femme (CSF). Il est donc important de préserver un regard critique face à nos décideurs dans ce courant de dépolitisation des programmes de condition féminine en regard des écarts dans l'égalité entre les sexes au Québec et au Canada.

2.2 La violence conjugale et les impacts sur les enfants

Dans le cas de la violence conjugale, l'agression peut avoir des effets néfastes sur des personnes qui ne constituent pas nécessairement la cible directe, comme les enfants (Dauvergne *et al.*, 2001 dans ministère de la Justice du Canada, 2005). En établissant une comparaison entre des enfants ayant été témoins de violence conjugale et d'autres ne l'ayant pas été, Marks et ses collaborateurs (2001) font le constat que les premiers sont portés à intérioriser et extérioriser les comportements observés. Les résultats montrent un profil clinique où il y a présence de difficultés dans les sphères des compétences sociales et des comportements chez les enfants témoins de violence conjugale. Pour Gewirtz et Edleson (2004), les enfants exposés à cette problématique sont sujets à des troubles développementaux affectant le cerveau, ce qui contribuerait à un déficit de la mémoire et à une difficulté dans la capacité d'autogérer leurs comportements. Une étude similaire a été réalisée qui révèle que les enfants témoins de violence conjugale présentent des problèmes de santé physique. Les mères de ces enfants rapportent que ceux-ci ont des allergies et des infections cutanées, des maux de tête à répétition et des problèmes d'asthme (Cénard, 1994 dans Campeau et Berteau, 2007). En France, Campbell (1994 dans Commission « Genre et violence », 2005) signalait que le risque d'être maltraité chez les enfants de mères victimes de violence conjugale était de 6 à 15 fois plus élevé que chez la moyenne des enfants. Pour ce qui est des conséquences dans une perspective sociétale (Greaves *et al.*, 1995 et Day, 1995 dans ministère de la Justice du Canada, 2005), il appert que les coûts liés à la santé sont estimés à un minimum de 1,5 milliard de dollars. Il faut aussi souligner que plusieurs victimes se situent dans une situation de pauvreté économique.

La présentation de cette section a permis une vue d'ensemble relativement à la compréhension du phénomène de la violence conjugale ainsi qu'à la portée de ses répercussions. Pour mettre en lien les connaissances en regard des impacts occasionnés par la violence conjugale, la section suivante sera constituée d'une réflexion sur la situation sociale des hommes qui doivent composer avec des représentations nouvelles en ce début de vingtième siècle. Le constat effectué ici réfère beaucoup au changement, notamment en ce qui concerne l'homme et sa relation avec les transformations des rôles et des modèles. Force est de constater que la question de la socialisation masculine est complexe, ce qui devrait pousser à la révision de certains choix et aspects sociologiques s'y rapportant.

3. LA SOCIALISATION MASCULINE

Dans la foulée de cette reconnaissance de la masculinité qui fait partie du processus développemental chez le jeune homme, il est possible de constater l'émergence d'un ensemble d'interactions et d'échanges qui font foi d'une impulsion naturelle manifestée parfois de façon malhabile. Dans un élan où le jeune homme se cherche dans l'affirmation de sa violence-agression, il y a une vivacité saine qui doit s'exprimer. Toutefois, ceci doit se faire à l'intérieur d'une espace pouvant procurer une croissance masculine sans pour autant que le jeune homme n'abuse de cette violence intérieure. En effet, dans l'état actuel des choses, il est devenu difficile d'envisager une telle aventure nécessitant l'existence d'une structure avec suffisamment de droiture pour permettre l'expression de cette identification masculine. Nos jeunes subissent les contrecoups d'une société qui ne leur offre plus de cadre sécuritaire où ils peuvent expérimenter et progresser correctement vers leur masculinité. Une des causes de ce problème est l'absence de modèles masculins auprès desquels les jeunes hommes peuvent apprendre à devenir des hommes équilibrés. L'éclatement de la famille est en partie responsable de cette faille. Un autre argument se situe au niveau de la réponse des hommes face au féminisme. Pour avancer vers une tentative de cohésion avec le positionnement féministe, une mobilisation s'est faite chez des hommes qui se sont questionnés sur l'identification masculine. C'est alors qu'au début des années 1980 se sont mis en place des efforts ayant contribué à faire basculer la nostalgie de la masculinité d'antan. La montée du féminisme devait alimenter une réflexion sur l'inégalité des relations hommes-femmes, incluant l'usage de la violence envers celles-ci. En

somme, les hommes avaient la chance d'encenser ce postulat dans le but de revoir et de corriger certaines dimensions où des erreurs de domination sur les femmes avaient été commises.

Toutefois, un vent d'ambiguïté s'est vite installé dans la mesure où les hommes ont senti l'importance de réviser leur manière de communiquer, entre autres face à leur façon de s'exprimer et de s'affirmer. Malgré le bien-fondé de cette révision, une tendance s'est développée et a fait surface là où une hésitation à s'exprimer en termes d'affirmation de soi a affecté le genre masculin. Ainsi, nous remarquons chez l'homme des manifestations encore mal calculées de domination, d'intimidation et d'agressions ou inversement, de défaitisme, d'indécision, d'implosion de la violence ou d'humiliation. Cela dit, il est évident que nous accordons une importance aux aspects sous-jacents de l'exploration du phénomène de la violence conjugale. Loin de vouloir attribuer la violence conjugale directement à cette forme de fragilité masculine, il n'en demeure pas moins que l'homme doit apprendre à apprivoiser son agressivité de manière constructive au lieu de la refouler ou de la manifester aux dépens des autres, notamment de sa conjointe.

Tel qu'il a été expliqué au départ, il importe de comprendre que la masculinité est une fabrication culturelle et sociale. Aussi, pour mieux interpréter les représentations sociales du construit masculin, il faut être conscient des attitudes qui se renvoient aux hommes. Considérant une certaine constance dans les mœurs, il n'est donc pas surprenant de revoir, d'entendre et de ressentir la connotation négative associée au maintien de l'homme traditionnel.

À partir du moment où l'on prête des attributs à une personne ou à un groupe de personnes en présupposant que celle-ci ou celui-ci doit se conduire selon le tableau des attributs qui lui sont accordés, on crée alors une image généralisée et biaisée de cette personne ou de ce groupe. Cette façon de cantonner des exigences est souvent une réalité lorsqu'il s'agit des hommes. De ce fait, la conformité aux modèles d'hommes plus « traditionnels » semble répondre à une norme sociale composée de caractéristiques pour certains pour qui la définition de la masculinité devrait inévitablement inclure : être pourvoyeur, avoir la capacité d'initiative, être catalyseur de projets, être rationnel, être sûr de soi, etc. Mais selon Tremblay (1999) cette

conformité à intégrer le genre traditionnel masculin a pour conséquence de proliférer une pression face à la réussite dans les sphères du pouvoir et de la compétition.

Par ailleurs, en lien avec la diversité des vécus, il arrive que l'idée de la diversité des identifications masculines fait fi d'inscrire les hommes dans un amalgame de variétés justifié, soit sur les plans émotifs et comportementaux et au niveau de leurs rôles. Malgré cette omission, plusieurs hommes vivent en détresse. Il importe donc de faire le constat de la souffrance chez plusieurs hommes, tel qu'analysé par Rondeau (Colloque de l'équipe hommes, violence et changement, 2003) :

Cela, il faut le dire et l'affirmer sans réserve. La réalité est que lorsqu'on compare les choses en ce qui concerne les besoins, les hommes sont, plus que les femmes, en situation de difficulté aux plans de la santé physique, de la santé mentale et du comportement (...). À cela s'ajoute le fait que les hommes d'aujourd'hui sont plus vulnérables que leurs pères à cause de l'évolution qui a marqué nos sociétés et qui les a fragilisés (p. 30).

La situation des conjoints violents mène à considérer que la pression culturelle et sociale ressentie par certains d'entre eux correspond à un besoin de répondre à une vision stéréotypée de la masculinité. Par exemple, Dion (2003) note que les hommes sont généralement réfractaires à demander de l'aide. Le conditionnement social étant déterminant dans cette manière d'être, on retrouve ainsi des hommes en difficulté qui ont appris à dissimuler leurs émotions malgré leur besoin de s'exprimer. Mais inversement à la vision stéréotypée de la masculinité, on se rend compte que l'habilité à exprimer ses émotions convenablement (exprimer ses besoins/limites de manière explicite et tactile) est de plus en plus une norme dans notre société, autant pour les hommes que pour les femmes. Pour Dulac (1999), les exigences qui émergent de la thérapie ont pour effet de conduire les hommes à l'opposé de leur socialisation. Selon cet auteur, plusieurs thérapeutes interviennent avec une approche qui renvoie les hommes à leurs expériences de honte au lieu de les renvoyer à l'expression de leur fierté. Ainsi, puisque les conjoints violents présentent souvent une limite sur ce plan, ils sont désavantagés selon des attentes sociétales qui font foi de cet outil comme mesure de solution dans plusieurs milieux et sphères d'activités. Cela dit, le conjoint violent vit un dilemme. D'un côté, il est placé devant un ensemble descriptif de ce à quoi la société s'attend de sa part dans le cadre de son rôle où se retrouve un éventail de comportements « traditionnels ». De l'autre côté, il est confronté à l'utilisation d'un ensemble

d'attitudes qu'il doit apprendre à utiliser, plus précisément dans l'ordre de l'expression de ses émotions. Pour Tremblay, Morin, Desbiens et Bouchard (2007) il existe une association entre les pressions ressenties par les hommes qui démontrent surtout des attributs de masculinité traditionnelle et les effets sur la dépression.

Jusque-là, le conjoint violent a assimilé son rôle de manière à tirer profit des bénéfices qu'il retirait de la société. Les attributs liés à son rôle étaient clairs selon la vision stéréotypée sociétale et les attentes en place. On parle ainsi de son « droit » d'exercer son contrôle et même parfois, sa domination sur « sa femme ». Le construit social aura donc contribué à une perception généralisée à l'effet que les hommes peuvent se permettre de fonctionner selon des règles implicites et explicites pour contrôler la relation. Et c'est à ce niveau qu'on retrouve bon nombre de conjoints violents en examinant leur perception sur les rapports hommes-femmes. C'est la dimension « contrôle » qui devient la cible convoitée par le conjoint violent et qui, en quelque sorte, le nourrit dans sa relation avec sa conjointe. Et puisque la valeur d'une telle relation est basée sur la capacité de pouvoir de l'homme sur celle-ci, le conjoint violent est amené à croire que les femmes sont là pour servir sa cause. D'où sa croyance que, sur une échelle hiérarchique, les femmes sont inférieures aux hommes. Cette vision, teintée par son éducation et le construit social, est donc cloisonnée.

En bout de ligne, derrière les modes de communication inadéquats et l'exercice de plusieurs formes de contrôle du conjoint violent envers sa conjointe se cache la souffrance. Nantel et Gascon (2002) y voient un problème quant à la fabrication de socialisation des hommes. Ils parlent ainsi du malaise des hommes à entrer en relation avec eux-mêmes ainsi qu'avec leurs proches. Selon les auteurs, il existe un « code de masculinité » auquel plusieurs hommes, dont les conjoints violents, se sentent obligés de répondre. Dans le cas de ces derniers, la souffrance peut être attribuée à leur insécurité face à la perte possible de ce qu'ils perçoivent de plus précieux : le contrôle de leur conjointe et de la relation qu'ils partagent avec celle-ci.

DEUXIÈME CHAPITRE

DES CONSIDÉRATIONS À PARTIR DE MON EXPÉRIENCE CLINIQUE

Cette partie du mémoire est utile dans la mesure où elle me donne l'occasion de faire certaines observations en me basant sur mon expérience clinique, entre 1993 et 2005. À l'époque, il est incontestable que j'accordais dans ma pratique une place prépondérante aux victimes de violence conjugale. Quant aux conjoints violents, j'étais de plus en plus d'avis que lorsque je me laissais guider par ma sensibilité d'homme dans un cadre exploratoire face à l'expérience des agresseurs, j'arrivais à mieux les connaître en tant qu'individus.

Dans cette section, je ferai référence à mes expériences de travailleur social clinique puisque c'est dans ce rôle que j'ai intégré les notions et concepts relatifs à l'expérience des victimes et des agresseurs dans le cadre de la violence conjugale. Il va donc de soi que c'est ce fil conducteur qui m'amène aujourd'hui à avancer certaines hypothèses explicatives sur la base de constats cliniques concernant mon objet de recherche. Mais tout d'abord, la section suivante mettra en perspective une variété d'études menées par différents auteurs qui portent un regard plutôt sceptique sur l'impact de la thérapie comme moyen de modifier les comportements des conjoints violents.

1. UN PORTRAIT DES PROGRAMMES POUR CONJOINTS VIOLENTS

En ce qui suit, certaines études effectuées sur la question de la violence conjugale seront présentées. En fait, celles-ci permettent de constater que les thérapies pour conjoints violents sont d'une efficacité restreinte pour entraîner une cessation complète de la violence. Il semble

donc que l'aide extérieure présente des limites chez les hommes violents et qu'elle ne permet pas toujours d'atteindre les changements souhaités.

Plusieurs études ont démontré que non seulement les conjoints violents sont généralement réfractaires à l'idée de consulter des personnes-ressources à ce sujet (Dulac, 1997), mais que le taux de réussite (persévérance au sein de la thérapie) dans une démarche de changement comportemental chez le conjoint violent semble relativement peu élevé. Une étude menée aux États-Unis révèle que près de la moitié des intervenants en thérapie de groupe auprès de conjoints violents constatent un taux d'abandon de plus de 50 % de la part des participants (Gondolf, 1996 dans Lalonde, 1997). Cependant, il existerait parmi les ressources d'aide une vision selon laquelle l'homme nécessitant de l'aide serait la « cause » du problème (Rondeau, 2004 dans Actes du séminaire européen sur les résistances masculines aux changements, 2004). Selon d'autres études, environ 60 % des hommes qui amorcent une thérapie pour conjoints violents mettraient fin prématurément à leur démarche (Wierzbicki et Pekarik, 1993). On note que ces auteurs ont observé que le conjoint violent apte à évaluer sa situation-problème est aussi convaincu des bénéfices obtenus sur le plan de la thérapie qu'il reçoit. Une étude menée aux États-Unis par des chercheurs du National Institute of Justice (2003) soutiennent que les programmes d'intervention en matière de violence conjugale ont peu d'influence apparente vis-à-vis d'un changement de comportement chez l'agresseur; et cela, même si la réussite de la thérapie est présentée comme une solution de rechange à l'emprisonnement. Compte tenu de cette réalité, il est essentiel d'arriver à une meilleure compréhension du processus d'engagement et de continuité de l'implication dans une démarche qui vise la modification d'un comportement violent. En effet, cela pourrait permettre de mettre en lumière les aspects qui peuvent contribuer à un plus grand engagement des conjoints violents dans une thérapie de groupe. Selon Harrell (1991 dans Tolman et Edleson, 1995), il existe peu d'informations concluantes à l'égard des stratégies d'intervention optimales pour aider les conjoints violents. Pour sa part, Gondolf (1987 dans Southers, 1999) suggère que des recherches devraient être effectuées afin d'explorer l'efficacité des traitements visant à mettre fin à la violence conjugale et d'examiner l'efficacité des programmes de thérapie de groupe. Ouellet, Lindsay et Saint-Jacques (1993) ont observé que les descriptions attribuées aux conjoints violents ainsi qu'à l'évaluation des traitements

proviennent d'études statistiques et de déductions cliniques, d'où la nécessité d'effectuer un plus grand nombre d'études sur le terrain afin de dresser un portrait plus rigoureux de la situation.

Plus récemment, Connolly (2004) a mené une recherche pour comprendre les trajectoires développementales de certains hommes ayant abusé sexuellement d'enfants. La recherche indique que l'assimilation de certaines perceptions liées aux comportements et aux expériences de ces hommes pouvait contribuer aux patterns d'agressions sexuelles. Une autre étude (Hilton et Harris, 2005) souligne que les conjointes victimes de violence devraient être consultées quant au potentiel de récurrence de leur conjoint. En ce qui touche les modalités de l'intervention, Johnson (2001) soutient que cette dernière doit d'abord viser le changement d'attitudes des hommes qui privilégient le contrôle et la domination sur les femmes avant même d'évaluer ce qui influence les taux d'abandon élevés dans les contextes thérapeutiques. De même, Waldo (1987 dans Southers, 1999) mentionne que la plupart des changements dans d'autres sphères de leur vie, telle la diminution de leur consommation d'alcool, doivent être pris en considération. Pour Dulac (1997), le fait qu'un homme constate qu'il a un problème ne constitue pas nécessairement une motivation assez forte pour qu'il demande de l'aide. Harris et Dersch (2001) font part d'une étude portant sur des hommes ayant été témoins de violence conjugale durant leur enfance qui permet de constater qu'une telle expérience incite parfois ces derniers à fonctionner de manière non violente au sein de leur couple. Des études réalisées par Gross et McMullen (1983 dans Turcotte, Dulac, Lindsay, Rondeau et Dufour, 2002) démontrent que la prise de conscience de l'existence d'un problème donné demeure centrale au sein de la démarche d'aide, la décision de résoudre le problème étant l'étape suivante. Dans une autre perspective, Dufresne (1995) remet en question l'aide psychologique apportée aux conjoints violents, soulignant que les mesures pénales sont plus efficaces, d'où l'importance de mettre en place des programmes valables pour les conjoints violents (Lindsay, Ouellet et Saint-Jacques, 1991). Concrètement, la problématique de cette recherche vise à mieux comprendre la trajectoire du conjoint violent qui a changé de comportement. Pour ce faire, l'exploration du point de vue des hommes à travers leurs expériences de violence conjugale sera effectuée.

Le volet thérapeutique est partie intégrante du traitement pour les hommes qui s'adressent à une ressource offrant un programme d'aide pour conjoints violents. L'objectif de ces

programmes visant l'arrêt complet des agirs violents, force est de constater que le niveau de succès de ces programmes demeure modeste. Même si certaines études dénotent l'existence de progrès marqués dans l'élimination de la violence physique et psychologique, la plupart des recherches déplorent par ailleurs la persistance de comportements de violence verbale et psychologique (Lemire *et al.*, 1996 dans Rondeau *et al.*, 1999). Par ailleurs, la persévérance des conjoints violents dans les programmes de traitement constitue un problème sérieux au Québec (Rondeau *et al.*, 1999). Si l'on pense seulement aux nombreuses victimes de violence conjugale, l'impact de la thérapie demeure peu significatif, et ce, surtout étant donné que seule une réduction des manifestations peut être observée, alors que le but visé serait plutôt l'élimination complète de la violence (Levesque, 1998 dans Rondeau et Brodeur, 2001).

Comparativement aux résultats escomptés, la conduite violente du conjoint ne cesse complètement que très rarement. Cet état des choses peut être expliqué par le fait que le conjoint violent est placé devant un certain nombre d'objectifs devant être atteints en une période de temps relativement courte. Non seulement doit-il apprendre à changer ses perceptions relatives à ses repères pour trouver une partie de ses solutions (contrôle des gestes violents), mais il doit aussi développer de nouvelles aptitudes sur les plans affectif et relationnel. Gondolf (1997 dans Rondeau et Brodeur, 2001) résume bien la réalité du conjoint violent en contexte thérapeutique.

Il paraît irréaliste d'espérer que l'homme puisse maîtriser tous ces facteurs à l'intérieur de quelques mois. L'ampleur du changement attendu est telle qu'il faut bien souvent envisager celui-ci dans une perspective longitudinale dans laquelle des périodes de progrès, de stagnation et de rechute se succèdent (p. 48).

Malgré les conclusions de ces nombreuses études qui accueillent difficilement l'idée d'un changement comportemental réel chez le conjoint violent, une recherche-terrain est présentement en cours pour expliquer comment s'est concrétisé le changement. Les données explorées par L'Heureux (Séminaire clinique à l'association à cœur d'homme, 2008) se réfèrent à une interaction en groupe et on y retrouve des axes explicatifs portant sur les nouvelles habiletés relationnelles générales et conjugales du participant. Néanmoins, il va sans dire qu'il y a encore beaucoup de travail à faire afin d'arriver à développer des interventions efficaces auprès des hommes violents. Toutefois, afin de maximiser l'impact et la validité de ces interventions, il est

essentiel de prendre davantage en considération le point de vue des hommes violents et le processus leur permettant de modifier leur comportement.

Dans la section suivante, je m'attarde plus précisément à l'intervention en contexte de violence conjugale. C'est en basant à la fois sur mon expérience pratique et sur la littérature que j'appuie l'objet de la recherche sur la notion de transition autour de l'idée qu'il faut comprendre l'expérience du conjoint violent pour l'aider. Même si mon expérience démontre différents profils de conjoints violents en processus de thérapie, ma compréhension professionnelle de l'expérience du conjoint violent m'amène à identifier «la souffrance» comme facteur essentiel à la compréhension de l'engagement du conjoint violent dans le processus de changement. En ce qui suit, je fais état de mes observations cliniques sur les conjointes violentées et les conjoints violents.

2. LA CONTEXTUALISATION DE L'INTERVENTION AUPRÈS DES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Dans le cadre de mon mandat comme travailleur social en CLSC, j'ai rencontré des victimes de violence conjugale qui me parlaient de leur situation. Les demandes d'aide faites par ces femmes réfèrent parfois directement à la violence conjugale qu'elles subissaient. Toutefois, les demandes d'aide de certaines victimes étaient formulées de manière indirecte. Elles présentaient un problème donné qui interférait avec le bon fonctionnement de leur couple sans l'associer à la question de la violence conjugale. D'ailleurs, les résultats obtenus par Raynor-Rinfret et ses collaborateurs (1998 dans Actes du Colloque : *Implantation d'un protocole de dépistage systématique des femmes victimes de violence conjugale : résultats et enjeux*, 2001) révèlent que plusieurs femmes qui consultent dans le réseau de la santé le font pour des motifs autres que la violence. Ces femmes sont portées à parler des troubles de communication au sein du couple, des effets des conflits, de la remise en question face à leurs sentiments envers leur conjoint, etc. Ces exemples réfèrent davantage à des difficultés conjugales, sans pour autant qu'un lien direct soit fait avec la dynamique de violence dont elles sont victimes.

3. AIDER MAIS AUSSI COMPRENDRE LES CONJOINTS VIOLENTS

Le développement des interventions préventives face aux victimes de violence conjugale m'incite à aborder la perception des conjoints violents avec un intérêt utilitaire (conscientisation) mais aussi exploratoire. Autant dans ma pratique antérieure de clinicien qu'actuellement, chaque cas demeure une entité à la fois unique, mais parfois semblable à d'autres. Cependant, le souffle qui me porte survient d'emblée lorsqu'il est permis d'espérer qu'un homme présentant un profil de conjoint violent réalise ce qu'il peut faire pour changer de comportement, et cela même si les éléments de changement demeurent subtils et souvent peu apparents au début.

La notion de la prise de conscience chez le conjoint violent, invoquant des éléments contextuels, mérite une attention particulière puisqu'elle pourrait s'inscrire dans ce qui est considéré comme un point de rupture entre la manifestation des comportements violents et la cessation de ceux-ci. Ici, la notion de la prise de conscience est en partie attribuable au modèle transthéorique du changement, utilisé dans certaines recherches menées par Prochaska.

Prochaska et coll. (1992) ont conçu un modèle pour tenter d'expliquer comment l'individu change, par ses propres moyens aussi bien que sous l'effet d'une thérapie; c'est ce qu'ils ont appelé le modèle transthéorique du changement (MTT). Ils ont constaté que le changement, chez l'individu, se composait d'étapes successives : la précontemplation (l'individu n'a pas l'intention de changer parce qu'il ne croit pas avoir un problème), la contemplation (l'individu est conscient d'avoir un problème et envisage sérieusement de changer), la préparation (l'individu prévoit passer bientôt à l'action), l'action (l'individu s'efforce vraiment de changer) et le maintien (l'individu persévère après avoir changé. (Hill, 2004)

Levesque, Gelles et Velicer (2000) rapportent les résultats d'une étude démontrant que le modèle transthéorique s'applique à la problématique de la violence conjugale. C'est dans un effort d'exploration que cette recherche qualitative vise à comprendre ce qui influence un conjoint violent à cesser de violenter sa conjointe. Il vise à investiguer les expériences des hommes qui ont fait la transition de conjoint violent à conjoint non violent. Pour continuer dans cette même optique, on retrouve la connaissance de soi parmi les résultats d'une étude portant sur les facteurs d'aide contribuant au changement de comportement chez les conjoints violents (Lindsay, Turcotte, Montminy et Roy, 2006). Pour Gadd (2002), l'approche ethnographique avec

un abuseur l'a mené à appuyer une interprétation psychanalytique en tant que voie explicative à l'effet qu'il existe une relation complexe entre l'identité masculine et la violence. Il pointe du doigt le pattern d'idéalisation et de dénigrement dans les relations hétérosexuelles comme explication à la continuité des comportements violents chez certains hommes qui affirment vouloir changer.

Nonobstant les résultats de la présente recherche, cette étude démontre donc un intérêt à permettre aux hommes concernés d'être les véritables sujets plutôt qu'un ensemble de participants tel un groupe-témoin comme on observe dans de nombreuses interventions auprès des hommes (Dulac, 2000). À cet égard, Smith (2004) affirme qu'il s'avère pertinent d'allouer un plus grand rôle aux utilisateurs de services dans le domaine de la recherche. Également, Rondeau, Lindsay, Brochu et Brodeur (2006) soutiennent que le changement de comportement est une tâche difficile et qui s'inscrit dans une trajectoire composée de processus. La question du changement de comportement est complexe et dans les sous-sections suivantes, certaines considérations qui proviennent de mon expérience clinique seront explorées et complétées par des observations provenant de recherches scientifiques.

3.1 Les observations chez les conjointes violentées

Toujours en référence à la période où mon rôle en CLSC consistait à accueillir et à supporter des personnes victimes de violence conjugale, je propose ici un construit de la situation afin d'apporter une meilleure compréhension de leur vécu. Voici donc une description de mon expérience à l'époque où j'avais le privilège de travailler avec des femmes victimes de violence conjugale.⁸

Au fil des échanges avec la femme victime de violence, le climat relationnel a procuré à cette dernière un sentiment de sécurité lui permettant de prendre une distance et de saisir sa situation de victime. La période de temps nécessaire pour en arriver à ce point variait d'une femme à une autre. L'ampleur de la problématique et la manière dont elle avait été vécue étaient

incontestablement des variables à considérer. De façon générale, une à deux rencontres étaient généralement nécessaires pour ce faire.

Dans le contexte de la violence conjugale, les femmes violentées qui décident de chercher de l'aide le font souvent à la suite de beaucoup d'hésitation. C'est en ce sens que mes expériences cliniques m'ont permis de prendre conscience que le problème tend à s'éterniser, même lorsque la cliente a dépassé la frontière de la réticence et du silence et qu'elle est réceptive à recevoir de l'aide. Ces hésitations sont liées à des expériences récentes ou passées, où la victime est portée à douter de ses choix, de son jugement et de ses convictions. Sa perplexité face à la légitimité de ses besoins se propage dans ses attitudes lorsqu'elle fait preuve de réticence à prendre des moyens pour changer cette situation. Cette réticence peut être liée à sa compréhension du plan de service destiné à répondre à ses attentes, qu'elle juge peut-être trop difficile à réaliser. Elle peut aussi être attribuable à son incapacité à croire qu'elle a droit à une vie meilleure. C'est en s'intéressant aux attitudes des intervenantes et intervenants de première ligne qu'Eiser (1979 dans Rinfret-Raynor et Cantin, 1994) conclut qu'il existe une grande sensibilité de leur part par rapport au vécu de la victime. C'est donc dire que les observations permettent de se référer à la réticence face à au moins deux plans.

Le premier plan concerne le manque de confiance de la victime en sa capacité à intégrer des concepts et à accomplir des tâches relatives au plan d'action. À cet égard, Rounsaville (1978 dans Rinfret-Raynor et Cantin, 1994) rapporte que les femmes victimes de violence conjugale sont réfractaires à entreprendre une démarche, même si elles ont déjà pris entente avec un service d'aide.

Le deuxième plan observable indique que la femme victime de violence conjugale a fréquemment l'impression de ne pas mériter cette aide extérieure, même si elle est convaincue d'en avoir besoin. Cette attitude de la victime corrobore le fait que le dévoilement de la violence est habituellement difficile, même si l'intériorisation peut comporter des risques sur sa santé physique et psychologique (Genest, Labranche, Alarie, Godbout, Riendeau, Hénault et Asselin, 2003). Ce faisant, la victime a tendance à minimiser son ressenti, y compris son niveau de souffrance, et sa peine et son sentiment de culpabilité sont alors refoulés. Ainsi, elle mise sur sa

force pour contrer tout sentiment de vulnérabilité pouvant la déstabiliser. Dans une autre étude visant à aborder le sujet de l'implication face à l'intervention, une série d'entrevues a été menée par Fugate, Landis, Riordan, Naureckas et Engel (2005) auprès de 491 femmes violentées. Plusieurs de ces femmes ont tendance à minimiser la gravité de leur situation. Il convient tout de même de signaler que parmi les victimes de violence conjugale, plusieurs sont affectées par des craintes récurrentes. Ces bouleversements les minent à plusieurs niveaux, entre autres à travers des troubles reliés au sommeil ou la crainte pour la sécurité de leurs enfants (Institut national de la santé publique du Québec, 2006). Paradoxalement, c'est cette obligation de rester connectées à leurs forces qui les empêche d'entrer en contact avec leur souffrance. Et lorsque ce moyen d'expression n'est pas suffisamment exploité, on constate que les victimes manquent de repères pour mieux comprendre et ressentir l'essence de ce qu'elles vivent.

3.2 Les observations chez le conjoint violent

Durant la période de 12 années où il m'arrivait de faire des interventions avec les conjoints violents, mon mandat consistait à amener les conjoints violents à assumer la responsabilité de leurs actes et à travailler leur motivation, pour qu'ils acceptent de participer à des groupes thérapeutiques animés par des intervenants ayant une expertise en matière de violence conjugale. Aujourd'hui, j'ai l'opportunité de travailler directement avec des hommes qui sont violents envers leurs conjointes et pour qui la réflexion portée sur le changement de comportement est partie intégrante de leur cheminement. Voici donc une schématisation de mes expériences conjuguées à la fois en CLSC et à l'organisme Le Seuil.

Durant mes années de pratique en CLSC, il s'est avéré à plusieurs occasions que les hommes qui faisaient une demande d'aide affichaient une attitude perplexe. Certains se montraient volontaires à entreprendre le travail sur les changements convoités, à expliquer la nature de leurs gestes et, parfois, à avouer les torts qui y étaient associés. Autrement dit, ils adhéraient à une première lecture de leur comportement comme problématique. Certains parvenaient à décrire comment ils se sentaient et à dire comment ils voudraient être. Ils montraient une certaine aptitude à verbaliser leurs désirs face aux changements souhaités. Cela

démontre que le conjoint violent peut participer activement dans le cadre de sa thérapie. D'ailleurs, une étude récente stipule que les conjoints violents qui le font démontrent une plus grande capacité à retenir les informations abordées en thérapie (Contrino, Derman, Nochajski, Wieczorek et Navratil, 2007).

Pourtant, d'autres conjoints violents viennent consulter en croyant que leur seule présence était suffisante pour créer un changement. Ces hommes se trouvent dans une position d'attente et l'action viendrait selon eux essentiellement de l'intervenant. Ils se dévoilent peu et il va sans dire qu'ils ne verbalisent pas leurs attentes face à la consultation et encore moins leurs émotions. Leur passivité peut s'expliquer de diverses façons, mais il n'en demeure pas moins qu'ils semblent s'attendre à une certaine diligence de la part de l'intervenant. Anderson et Umberson (2001) ont effectué une série d'entrevues auprès de 33 conjoints violents hétérosexuels dans le but de comprendre leur point de vue sur la récurrence de leurs comportements. Ces auteures notent que les sujets utilisent diverses stratégies pour se présenter en tant qu'hommes non violents, par exemple en se décrivant comme plutôt adéquats sur le plan social. Les sujets y expliquent que la responsabilité de la violence au sein du couple incombe à leur partenaire et qu'ils sont souvent les véritables victimes d'un système judiciaire partial à leur égard.

Mais cette situation dissimule un sentiment réel qui touche une portion de la clientèle masculine : la souffrance. Ce sentiment semble être présent chez plusieurs conjoints violents qui cherchent à changer leur manière de faire et d'être. Ils ont une difficulté à gérer leur agressivité et les répercussions de leurs comportements sur leurs proches. Leur inhabileté à résoudre des problèmes par des modes de communication adéquats crée souvent un sentiment de frustration de leur part. En effet, à l'écoute de la description des faits selon le point de vue du conjoint violent, on entend le désespoir derrière ses actions. En réponse à son ressenti, force est d'admettre que le désespoir occasionne parfois une attitude d'inertie dans un contexte d'intervention, comme le note Del (1976 dans Lalonde, 1997).

L'homme qui a été témoin de violence dans son milieu familial lorsqu'il était enfant serait porté à répéter les attitudes/comportements qu'il avait observés lors de cette époque. Cela n'empêche en rien ses compétences dans différentes sphères et son

équilibre psychique. La plupart d'entre eux utilisent des formes de contrôle, tel que la force physique, le harcèlement psychologique, les contacts restreints avec son entourage et autres attitudes teintées de domination, comme rapport de force avec leur conjointe. Une autre caractéristique chez le conjoint violent est en regard avec sa difficulté à exprimer ses émotions. Cette limite affecte sa capacité à nommer ses frustrations de façon acceptable. De plus, soulignons que le taux de suicide et les actes d'homicide sont plus élevés chez les conjoints violents (p. 23).

Par l'examen des attitudes et des comportements chez deux groupes d'hommes incarcérés, Date et Ronan (2000) ont voulu vérifier s'il y avait une distinction dans les attitudes/comportements entre ceux qui étaient incarcérés pour violence conjugale et ceux qui l'étaient pour avoir commis une agression à l'endroit d'autres hommes, mais qui n'avaient pas été violents à l'endroit de leur conjointe. De façon globale, peu de support empirique permettait aux chercheurs de faire la distinction entre les deux groupes. Dans une autre étude, Cavanaugh et Gelles (2005) ont voulu démontrer que la violence utilisée par le conjoint violent n'est pas nécessairement une tendance qui va en amont comme l'indiquent certaines études. Alors que bon nombre d'études soutiennent l'existence parallèle du geste de violence au sein de la relation d'intimité et de la souffrance de l'agresseur, Kernberg (1997 dans *Actes du colloque : Les réalités masculines : comprendre et intervenir*, 2007) mentionne que les hommes ayant une faiblesse du Moi sont plus susceptibles de vivre des difficultés reliées à l'angoisse et sont portés à l'impulsivité. Ils sont aussi plus enclins à avoir des attitudes autodestructrices telles que des idées suicidaires, des tentatives de suicide ou de l'abus de substances (alcool et drogues). Outre la violence manifestée à l'endroit de leur conjointe, ces personnes vivent des instabilités au niveau de l'ensemble de leurs relations. Ce portrait démontre en quelque sorte l'échelle de souffrance pouvant concorder avec la manifestation de leur violence.

TROISIÈME CHAPITRE

LE CADRE DE RÉFÉRENCE ET L'EXPLICATION

Pour un travailleur social, il est essentiel de pouvoir faire une évaluation globale du système-client faisant objet d'intervention (Mayer, 2000). C'est sur ce plan que s'inscrit la démarche inductive qui s'insère à l'intérieur du cadre de référence présenté. C'est à partir de mes 12 premières années d'expérience, où j'ai rencontré à diverses occasions la problématique qu'est la violence conjugale, que mon intérêt pour ce sujet s'est accru. J'ai fait différents constats et plusieurs de mes questions, construites à partir de mon intérêt, peuvent mener sur des voies offrant une multitude d'hypothèses et de réponses. Tel qu'expliqué par Chevrier (1997 dans Mayer, 2000), les connaissances du chercheur en relation avec les éléments proposés peuvent le guider dans sa démarche d'exploration. Plus précisément, c'est à partir de mes observations cliniques que j'ai formulé certaines hypothèses de travail.

Le changement de comportement chez le conjoint est influencé par des éléments intrinsèques et extrinsèques. Pour les besoins de la présente recherche, un regard sera porté sur ces éléments favorisant le changement de comportement. C'est en faisant une description exploratoire de certaines attitudes témoignant d'une volonté de changement du comportement que je vais tenter de faire la comparaison entre les conjoints violents qui ne sont pas prêts à s'assumer dans un processus de changement et ceux qui le sont. Plus spécifiquement, ce sera en tenant compte des propos de chacun des sujets que je vais tenter de porter un éclairage sur les éléments pouvant contribuer à un changement de comportement. Mais puisque tout chercheur ne peut pas être totalement inductif (Mayer, 2000), je m'appuie sur une revue de la littérature pour supporter une partie de ce mémoire, comme en témoignent certaines recherches auxquelles je

fais référence et qui sont présentées ici. Je crois que cette perspective permet de mettre en lumière des éléments d'explication sur le changement de comportement.

La littérature scientifique et professionnelle permet de présenter l'expérience du changement de comportement chez le conjoint violent comme un processus qui se caractérise par une série d'étapes. Cela ne signifie pas que tous expérimentent le changement de la même manière, chaque individu ayant des spécificités. Toutefois, il y aurait une certaine tendance générale prédominante. La présentation de cette tendance me permet d'orienter la suite du travail vers la définition d'une méthodologie de recherche permettant d'aborder la question du changement de comportement chez les hommes violents. Le processus de changement a pu être fait à l'intérieur d'une dynamique où le conjoint violent est passé par des étapes durant lesquelles il a interrompu son comportement violent, a vécu des rechutes, etc. Si dans la présentation qui suit le processus semble se caractériser par une certaine linéarité, il ne faut toutefois pas en faire une interprétation mécanique. Dans certains cas, les transformations se font de manière plus chaotique et désorganisée, prenant parfois la forme d'un aller-retour.

Ce processus de changement peut être décrit en fonction de six dimensions : la décision de consulter, la minimisation des gestes, la motivation intrinsèque et extrinsèque, la réflexion, le lâcher prise et enfin, les bénéfices versus la connaissance de soi et la croyance en son efficacité.

1. LA DÉCISION DE CONSULTER

Lorsque le conjoint violent décide de consulter, il peut se montrer résistant à l'idée de se remettre en question en regard de ses comportements violents. Ainsi, l'existence de freins liés à la culture, c'est-à-dire les croyances, les valeurs et les mythes à propos de la violence conjugale, peuvent influencer en partie sa perception de la nécessité d'obtenir de l'aide. Sa réflexion peut consister en une interrogation sur la nécessité de consulter, causée en majeure partie par un sentiment d'insécurité face au du côté inconnu de la situation. Le conjoint violent peut aussi profiter de cette situation pour « expérimenter » le contact avec l'intervenant qui le reçoit. À partir de ce moment, il va se mettre en mode de réception ou de non réception face au contenu de

cet échange, dépendamment de son appréciation favorable ou défavorable de la rencontre et des services offerts. Pas à pas, le conjoint violent réalise qu'il est en train de mettre certains sentiments d'impasse de côté, du moins en partie. Avec l'aide lui permettant de s'ouvrir à l'intervenant, la confiance s'installe progressivement. Toutefois, il demeure que le sentiment d'insécurité prévaut encore fortement à ce stade-ci du processus de changement. C'est dans ce contexte qu'on observe aussi une tendance du conjoint violent à la minimisation de ses gestes.

2. LA MINIMISATION DES GESTES

Premièrement, le conjoint violent minimise fréquemment la portée des gestes de violence posés à l'endroit de sa conjointe. L'homme excuse ses comportements en prétextant par exemple qu'il avait simplement poussé sa conjointe ou bien que ses blagues ne visaient qu'à détendre l'atmosphère. Deuxièmement, il cherche à établir l'implication de sa conjointe dans la dynamique de violence. Ainsi, le conjoint violent a souvent tendance à nuancer sa propre responsabilité en mettant l'accent sur le partage de celles-ci. Par exemple : « Elle m'a poussé, elle n'arrêtait pas de me crier après, elle avait fait exprès pour me faire attendre. » Le conjoint établit aussi un lien avec les événements circonstanciels menant aux gestes qu'il a posés. Ces circonstances sont souvent en relation avec des situations qui sont hors de son contrôle et qui, selon lui, permettent d'expliquer son comportement violent. Il sera alors porté à s'excuser pour ses gestes : « Mon employeur est toujours sur mon dos, j'étais préoccupé par nos plans de finances, j'avais trop bu ». Cette tendance à la minimisation des gestes est un enjeu important à considérer dans le processus de changement. Des études réalisées auprès des conjoints violents concluent que la sévérité de la violence serait un facteur associé à l'abandon de la démarche d'aide et on peut croire que, dans ces cas, le processus de minimisation a été important.

3. LA MOTIVATION INTRINSÈQUE ET EXTRINSÈQUE

Selon les observations de plusieurs recherches, ce sont les facteurs extrinsèques qui influencent la plupart des hommes à entreprendre leur thérapie (Rondeau *et al.*, 1999; Turcotte, 2002). Par exemple, la conjointe qui refuse de tolérer plus longtemps les actes de violence portés

contre elle constitue un déclencheur dans le processus de changement chez le conjoint violent. Mais, pour en arriver à ce déclenchement, il faut que le positionnement de la conjointe ait suffisamment d'impact sur l'homme ; c'est ici que motivation extrinsèque et intrinsèque se rencontrent. De prime abord, l'avertissement ou la menace que lui fait sa conjointe constitue un point de départ pour l'arrêt de ses agirs. Cette étape permet à un homme qui a des sentiments mitigés face au changement dans sa manière de faire d'entamer une démarche réflexive à l'égard de ce contexte dans son ensemble. Pour Lalonde (1997), la capacité de l'homme à entrer en contact avec ses émotions est une variable de la motivation intrinsèque. Toutefois, certaines études indiquent que cette capacité ne constitue qu'un des aspects cette motivation.

Dans ce projet, je souhaite m'intéresser plus particulièrement à cette motivation intrinsèque à travers le récit de l'expérience d'hommes violents qui ont modifié leur comportement.

4. UN ESPACE DE RÉFLEXION

Le conjoint violent en transition s'est laissé toucher par des émotions qui commencent à être ancrées par rapport à l'atteinte du changement comportemental. Pour y arriver, sa réflexion prendra la forme d'une pause et se concrétisera dans un espace de réflexion caractérisé par un arrêt des agirs violents. Cette pause est confrontante, car elle traduit l'ambivalence entre la crainte de perdre sa conjointe et celle de modifier ses agissements à l'égard de cette dernière. Jusque-là, le conjoint violent pouvait fonctionner dans un pattern de violence pour arriver à ses fins. On peut donc avancer que celui qui accepte cette pause reconnaît le potentiel d'un bouleversement de ses agirs. C'est alors à ce moment que le conjoint violent prend le risque de mettre son pouvoir de côté. Cette attitude sera significative dans la mesure où la personne accepte de modifier des manières de faire fortement intériorisées (par exemple, les gains obtenus au moyen d'intimidation, de contrôle et d'abus). Ce faisant, le conjoint violent qui souhaite changer de comportement accepte de modifier considérablement ce qui était jusque-là son répertoire de stratégies. Cette conjoncture le conduit à un autre échelon évocateur : le « lâcher prise ».

5. LE LÂCHER PRISE

À partir du moment où le conjoint violent accepte d'adopter une attitude de lâcher prise, il est souvent affecté par un sentiment de vulnérabilité. Contrairement à ce que son « instinct de mâle » visant à repousser son impuissance lui dicte, l'homme confronté par ce sentiment va se laisser toucher par ce qu'il ressent. D'après moi, l'étape du lâcher prise est cruciale dans le changement de comportement. En ce sens, comme il se permet de ne plus se laisser guider par ses stratégies axées sur la violence, le conjoint violent va maintenant prendre soin de manifester une attitude de réceptivité. Cette façon d'être sera déterminante dans la poursuite du changement comportemental, car il acceptera de transformer ses manières d'être et de faire. Je souligne ici l'importance de la capacité humaine à faire face aux situations inhabituelles comme le démontre certaines études et, à cet effet, d'aller vers le changement et l'innovation. Dans le cas du conjoint violent, cela signifie que s'il adopte des comportements non violents, il pourra percevoir des gains appréciables.

6. LES BÉNÉFICES VERSUS LA CONNAISSANCE DE SOI ET LA CROYANCE EN SON EFFICACITÉ

Le conjoint violent qui prend conscience des avantages (estime de soi, résultats concrets, soutien de son environnement, etc.) rattachés à ses efforts de changement est plus susceptible de poursuivre sa démarche. À l'inverse, si ce dernier ne perçoit aucun avantage à ses efforts, il ne verra pas l'utilité de continuer le travail sur soi. Avec de nouvelles attitudes d'écoute développées dans un contexte d'apprentissage, le conjoint violent est maintenant disposé à cheminer vers une modification de ses comportements. Même si l'intervenant est un guide, c'est le travail intérieur qui va amener l'homme à faire le constat lui permettant de croire à un changement possible. Ainsi, lorsqu'il en vient à comprendre sa dynamique personnelle, notamment son histoire sociale, le conjoint violent peut vivre une expérience à la fois difficile et enrichissante. Les différentes représentations de son passé peuvent constituer une déception dans la mesure où il commencera à faire des liens avec ses points de repères et ses patterns comportementaux. En termes d'enrichissement, la personne sera enfin capable d'accorder un sens à ses agirs destructeurs. Cette observation rejoint des études qui corroborent que la croyance

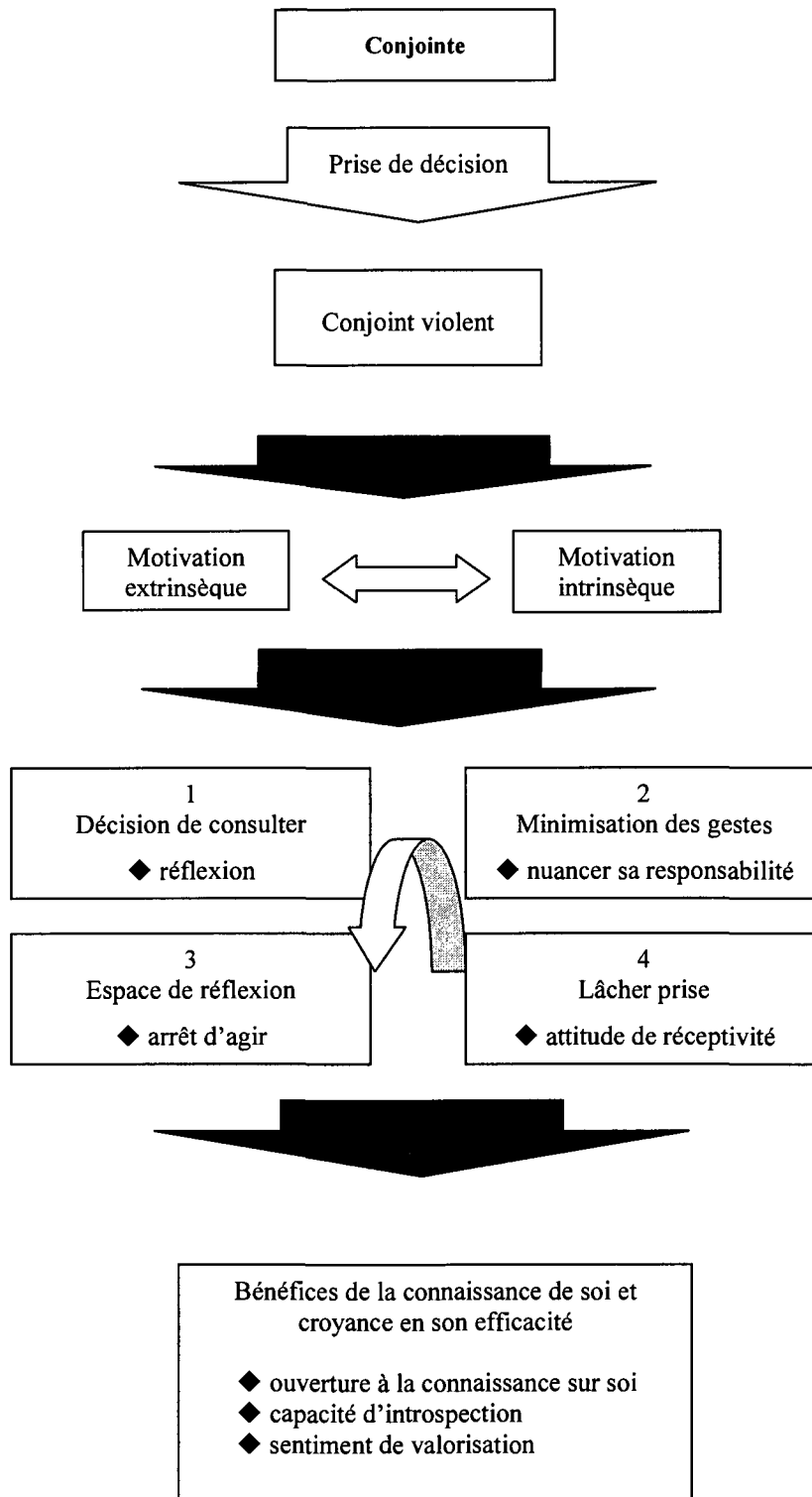
en sa propre efficacité est un appui pour celui qui vise des objectifs difficiles à atteindre mais saisissables.

La recension des écrits a permis de constater l'existence de certaines recherches qui ont confirmé que lorsque le conjoint violent croit qu'il possède les capacités de modifier ses comportements envers sa conjointe, il est susceptible de persévérer dans un contexte de demande d'aide. Ce point tournant peut s'avérer une forme de valorisation au sens où l'homme disposé au changement peut acquérir un certain pouvoir. À ce niveau, il est capable de comprendre le nouveau contenu qui, en plus, dégage un sens explicatif en rapport avec l'historique de la violence et l'incidence de celle-ci. Compte tenu de l'acquisition de cette nouvelle forme de pouvoir, le conjoint violent devenu capable d'introspection sera enclin à poursuivre le travail sur soi étant donné l'obtention de résultats souvent inusités au départ.

Dans le processus de la stabilisation en matière de changement comportemental, le conjoint violent s'apercevra que le bilan de ses nouveaux acquis est lié à une notion productive plutôt que destructive. Sa lutte intérieure l'ayant conduit à une plus grande connaissance de sa personne et de ses capacités, l'homme se montre ouvert à des remises en question pouvant parfois être confrontantes sur le plan émotif. Le sentiment de regret serait attribuable à l'impact engendré par la position de non-acceptation des comportements prise au départ par la conjointe de l'homme.

FIGURE 1

LE CADRE DE RÉFÉRENCE SCHÉMATISÉ



7. LES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL ET LES OBJECTIFS DE RECHERCHE

L'objectif général de ce mémoire consiste à explorer l'expérience subjective des conjoints violents dans leur cheminement de changement de comportement pour dégager des éléments qui permettent de comprendre l'engagement dans un processus de changement. À la lumière du processus présenté à la section précédente, je peux maintenant formuler certaines hypothèses de travail qui vont me guider dans la suite de cette recherche. Ce processus est en quelque sorte une première modélisation de la dynamique du changement chez les conjoints violents. Cette dynamique peut être opérationnalisée par six dimensions se rapportant à l'expérience du conjoint violent : 1) la décision de consulter; 2) la minimisation des gestes; 3) la motivation intrinsèque et extrinsèque; 4) la réflexion; 5) le lâcher prise; 6) les bénéfices de la connaissance de soi et de la croyance en son efficacité.

Quelques hypothèses secondaires peuvent aussi être mises de l'avant. Elles constituent en fait des hypothèses de travail qui seront utilisées lors de l'exploration des témoignages de conjoints violents.

Le rôle de la famille élargie et de l'entourage – Alors qu'il est vrai que des personnes significatives peuvent exercer une pression sur le conjoint violent pour qu'il porte un regard sur ses comportements, il arrive aussi que ces personnes jouent un rôle de support pour le conjoint violent. Le soutien de la part d'un parent, d'un autre membre de la famille ou d'un ami se traduit notamment par des attitudes de confrontation. Une menace directe ou indirecte de rompre la relation avec le conjoint violent s'installe, obligeant ce dernier à s'observer et à évaluer les risques encourus face à la perte de la relation avec la personne significative. L'écoute passive et aussi l'écoute active, par l'entremise de conseils à l'endroit du conjoint violent, permettent à celui-ci de composer avec la tension liée à l'engendrement et à la poursuite de la démarche thérapeutique.

La conjointe de l'homme – Lorsqu'il est question d'engagement et de persévérance dans une démarche thérapeutique chez le conjoint violent, la conjointe de l'homme est souvent la personne qui menace de mettre fin à la relation s'il n'entreprend pas une démarche d'aide.

Celle-ci prend une position d'ultimatum en affirmant ses limites face aux manifestations de violence. Elle exprime ainsi qu'elle a épuisé ses ressources de tolérance. En ce qui a trait à la notion de support, on remarque que la conjointe victime de violence initie fréquemment la démarche de demande d'aide. Celle-ci prend souvent les devants en s'informant des services offerts et de leurs diverses modalités en matière de violence conjugale, en souhaitant que son conjoint poursuive cette démarche. La conjointe victime de violence tente de faire valoir que la thérapie peut avoir des effets bénéfiques pour le couple et pour les enfants. Elle fera la promesse à son conjoint d'être là pour lui et de le supporter dans ses efforts de changement.

Les enfants – Au cours de la démarche thérapeutique, le conjoint violent réalise que ses comportements ont une incidence négative sur son ou ses enfants. L'amplitude de cette prise de conscience peut le motiver à poursuivre le travail sur soi à l'intérieur de la thérapie. Il peut s'inspirer de la relation avec son ou ses enfants pour atteindre des objectifs menant au changement de comportement.

Les trajectoires – Le conjoint violent en changement reconnaît qu'il a dû traverser des étapes pour arriver à un point d'ancrage de non-violence. Il réalise que l'appui des personnes significatives dans sa vie lui sert dans la mesure où il continue à s'assumer dans la démarche de changement. Le conjoint violent utilise de plus en plus sa progression comme un aspect de motivation. La pression ressentie autrefois l'accompagne toujours à la différence qu'il se l'approprie pour se guider dans ses apprentissages. Ce développement des compétences lui sert alors de tremplin pour atteindre les objectifs des étapes ultérieures. La confiance qu'il acquiert constitue donc un élément essentiel dans son passage à chaque nouvelle étape du changement.

La signification de la violence – L'homme qui a cessé de manifester de la violence envers sa conjointe reconnaît que les gestes peuvent se produire sous plusieurs formes. La démarche thérapeutique lui permet de comprendre que la violence physique ne constitue qu'une forme de violence parmi plusieurs autres, dont la violence psychologique et verbale. Avec son nouveau tableau de référence, l'homme présente un regard rétrospectif différent sur sa conduite. Il sait que ses actions ont eu des incidences sur sa conjointe et ont pu détruire sa confiance et lui causer des troubles d'anxiété.

QUATRIÈME CHAPITRE

LES PERSPECTIVES MÉTHODOLOGIQUES

Le présent mémoire est de nature qualitative et exploratoire. Tel que souligné dans les sections précédentes, il semble opportun d'aller vers une meilleure compréhension du phénomène du changement de comportement chez le conjoint violent. Il est important de comprendre davantage l'articulation des différents éléments qui sont en jeu ainsi que le sens donné par le conjoint violent relativement à son changement de comportement, cela sans toutefois dégager une explication de type causal. En effet, l'intention ici n'était pas d'établir ou de confirmer des relations de causalité. L'attention a été exclusivement portée sur le point de vue et les interprétations des sujets dans une approche se voulant compréhensive de l'expérience subjective des acteurs. Ainsi, l'entretien qualitatif a été utilisé pour laisser aux sujets la place pour parler de leurs expériences et leur ressenti relativement au changement.

D'une manière générale, nous avons effectué une recherche qualitative de nature exploratoire compréhensive en vue de comprendre le phénomène en question (Poupart, Groulx, Deslauriers, Lapierre, Mayer et Pires, 1997). En motif à l'interprétation de la recension des écrits et des réflexions issues de mes expériences de travail, des informations ont été mises en relief pouvant préciser ce qui pousse un conjoint violent à changer son comportement. Conséquemment, il a semblé opportun d'aller vers une meilleure compréhension du phénomène du changement comportemental, et ce, afin de comprendre davantage l'articulation des expériences chez les sujets. Ainsi, nous avons mieux saisi la trajectoire aidant à comprendre comment le conjoint violent change son comportement (Poupart et al., 1997). Pour ce faire, nous avons exploré les dynamiques menant aux changements de comportement.

Tout comme Walters (2002), qui s'est servi de la théorie des systèmes dynamiques pour exposer le phénomène de la « désistance » en matière de criminalité, cette étude a été marquée par des trajectoires de changement non linéaires, l'approche inductive permettant de miser sur la formulation d'interprétations diverses (Poupart et al., 1997). L'attention avait alors été portée sur des pistes aidant à mieux saisir et à expliquer comment le conjoint violent pouvait changer son comportement. Pour mieux saisir la trajectoire de celui-ci, il a été utile d'élaborer un cadre d'analyse supporté par des hypothèses cliniques. C'est dans cette perspective qu'une approche orientée en direction de l'inductif a été choisie. En ce sens, c'est à partir de propositions spécifiques que nous avons orienté nos actions.

Pour produire une analyse précise de bon nombre de phénomènes, l'étude de cas s'avère aussi un outil de compréhension de choix (Poupart *et al.*, 1997). Il a été ici question de comprendre comment le conjoint violent arrive à un changement de son comportement. La technique de l'entrevue semi-dirigée a été privilégiée pour recueillir l'information. Cette méthode, qui permet au sujet de livrer sa description de la réalité selon le phénomène observé, a aidé à mieux comprendre l'objet de la présente recherche. En observant les bénéfices de l'étude de cas, Enosh et Buchbinder (2005) ont constaté que la reconstruction de la mémoire narrative pouvait servir d'outil pour les sujets, leur permettant ainsi de se positionner vis-à-vis l'expérience de la violence conjugale. L'utilisation d'un guide d'entretien a aussi été favorable, car il a aidé le sujet et le narrateur à demeurer centrés sur les thèmes devant être abordés. En soi, l'entrevue semi-dirigée visait à donner au sujet les conditions propices pour qu'il puisse livrer l'expression de ses pensées et expériences le plus favorablement possible (Savoie-Zajc, 1997 dans Mayer, 2000). Puisque l'intention ici n'est pas d'établir ou de confirmer des relations de causalité, la recherche consiste à refléter le point de vue et les interprétations des participants.

1. LA POPULATION À L'ÉTUDE ET LA STRATÉGIE D'ÉCHANTILLONNAGE

Pour cette étude, l'interprétation des données s'est faite à partir du point de vue du conjoint violent. Celui-ci, lorsqu'il désire entreprendre une démarche de consultation sur une base volontaire dans le cadre d'une thérapie, peut s'intégrer au processus avec une attitude d'engagement ou de désengagement. Il est considéré que les hommes ayant mené à bien leur thérapie sont réputés comme ayant été engagés. Ceux qui ont été rencontrés affirment qu'ils ne présentent plus de comportements de violence physique depuis plus de six mois. Un effort a été fait pour expliquer comment se modifie un comportement violent chez un homme considéré comme étant un conjoint violent. L'interprétation des données a permis de comprendre la transition de conjoint violent à conjoint non violent. En somme, l'interprétation des données s'est faite à partir du point de vue des conjoints violents, sans confirmer des relations de causalité. Les conseils de Southers (1999) ont été suivis quant à la recherche dans le domaine de la violence conjugale. Il s'agit de connaître la perception face aux raisons qui ont contribué au changement comportemental chez le conjoint violent et qui ont ainsi mené à la cessation des comportements violents.

La manière dont l'échantillon a été constitué réfère directement à un échantillon non probabiliste (Chauchat, 1985; Patton, 1990; Denzin et Lincoln, 1994 dans Mayer, 2000). C'est par souci de compréhension que l'échantillon typique a été composé de la population à l'étude. Toutefois, compte tenu de la délicatesse du sujet, un échantillon non probabiliste composé de huit hommes ayant réussi une thérapie pour conjoints violents a été retenu.

La sélection de ces personnes volontaires a été réalisée conformément aux critères suivants :

- doit avoir au moins 18 ans;
- doit avoir effectué et terminé une thérapie pour conjoints violents dans un organisme traitant la violence conjugale;
- ne doit plus présenter de comportements violents depuis plus de six mois;
- doit avoir terminé une thérapie pour conjoints violents depuis au moins six mois;
- doit avoir la capacité de s'exprimer en français et/ou en anglais.

2. LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS

Le recrutement des participants s'est fait au sein de l'organisme Le Seuil de l'Estrie. En septembre 2006, une première rencontre pour expliquer le projet a eu lieu avec la directrice et un intervenant de l'organisme. Par la suite, le conseil d'administration a pris connaissance du projet en l'étudiant et l'a ensuite entériné. Les responsables de l'organisme (directrice et intervenants) ont initié le premier contact avec la clientèle ciblée. L'organisme a comme mission principale d'offrir aux hommes en difficulté de couple ou violents un endroit où ils peuvent être reçus dans leur vécu et faire une démarche pour aider à s'assumer comme personne. Le service est fourni dans un cadre de rencontres individuelles (Répertoire des ressources). Dans l'éventualité où les démarches avec cet organisme n'auraient pas abouti, La Ressource pour Hommes de Granby aurait été une deuxième possibilité. En effet, ce dernier vise à prévenir et à contrer la violence conjugale en intervenant auprès des conjoints violents et auprès des adolescents de sexe masculin. Il dispense lui aussi des services individuels et de groupe.

L'entrevue en profondeur a été utilisée comme méthode de cueillette des données, le thème central étant le sens donné au changement de comportement chez le conjoint violent. Même si, en termes quantitatifs, l'échantillon qualitatif fait abstraction du principe de la représentativité, il nous a tout de même semblé pertinent puisque, en recherche qualitative, c'est la qualité des éléments recueillis qui prévaut sur le nombre de sujets (Mayer, 2000). L'échantillon a donc permis de saisir un éventail de dynamiques de changement.

Tableau 1
Caractéristiques sociodémographiques des personnes interviewées

Sujet	Âge	Formation académique	Situation socioéconomique	Situation matrimoniale
1	60	8 ^e année	Retraité ¹	Marié avec enfants
2	31	Doctorat	Chimiste	Marié avec enfants
3	62	Équivalent Maîtrise	Retraité ²	Marié avec enfants
4	32	Diplôme d'études collégiales	Administrateur de réseaux informatiques	Marié avec enfants
5	42	Secondaire II	Manœuvre en agriculture	Séparé sans enfants
6	43	Diplôme d'études secondaire	Journalier en usine	Séparé avec enfants
7	40	Diplôme d'études secondaire	Mécanicien machinerie lourde	Séparé avec enfants
8	43	Diplôme d'études secondaire (Diplôme d'études professionnelles)	Machiniste en usine	Marié avec enfants

3. L'OUTIL PRIVILÉGIÉ DE CUEILLETTE DES DONNÉES

Pour l'étape de la cueillette des données, quelques entrevues en profondeur ont été réalisées. Celles-ci ont été privilégiées car elles ont permis l'approfondissement du discours rétrospectif des sujets relativement à leur compréhension face à leur changement de comportement. L'outil choisi pour recueillir les données est un guide d'entrevue qui a été utilisé lors des entretiens semi-dirigés. Il nous a permis de bien saisir les éléments rapportés par les sujets dans leur perception (Mayer, 2000). Il est fondamental que l'intervieweur laisse émerger le côté exploratoire dans la connaissance du sujet étudié. Le guide d'entrevue a donc été construit en fonction d'une diversité de questions de type semi-directif et il visait à accueillir le conjoint violent dans l'interprétation de son expérience (Savoie-Zajc, 1997 dans Mayer, 2000). Le point

¹ Occupation sur le marché du travail : mécanicien en réalisation de projets.

² Occupation sur le marché du travail: professeur de chimie au secondaire.

de vue et les interprétations des participants y ont reflétées. Pour susciter une quantité d'information appréciable lors de la cueillette des données, il a été impératif de s'intéresser particulièrement au sens donné au changement de comportement. Par ailleurs, l'utilisation de cet outil nous a procuré l'occasion de sortir du cadre d'entrevue dans le cas où les participants apportaient des aspects pertinents non répertoriés dans notre cadre d'analyse (Deslauriers, 1991). Les entrevues ont été enregistrées sur des cassettes audio et le matériel recueilli a été retranscrit intégralement.

Le guide d'entrevue était composé de plusieurs questions ouvertes en vue d'encourager les participants à exprimer leur vécu en tant que conjoints violents, ce qui permettait de mieux saisir la trajectoire de changement de comportement de chaque sujet. Puisque les axes de la recherche ont été constitués de représentations du cadre de référence, ce dernier abordait des thématiques faisant partie intégrante de celui-ci. Or, puisque mon intérêt porte largement sur le concept de trajectoire, il a été déterminé comment chaque homme, porteur de solutions à son problème, articule lui-même les retombées qui lui sont propres.

L'entrevue semi-dirigée nous a donné la possibilité d'obtenir des précisions en rapport avec ce que les sujets ont exprimé. De même, l'intervieweur a pu approfondir des éléments mentionnés par les participants qui ne faisaient pas partie du guide d'entrevue. Ceci étant dit, l'utilisation du terme « guide d'entrevue » est importante puisqu'il y a eu adaptation de l'entrevue selon les réponses du participant. Ceci veut donc dire que le cadre n'a pas été restrictif et cela pour deux raisons, la première étant que certaines questions de l'entrevue auraient pu être délaissées si un des participants avait été mal à l'aise d'y répondre, et la deuxième, que cela a permis l'exploration d'aspects non spécifiques au guide d'entrevue, mais pertinents, lorsque les participants en faisaient mention (Deslauriers, 1991). Afin d'explorer l'expérience humaine du conjoint violent, les questions ont été élaborées dans le but de favoriser la subjectivité chez le sujet par le biais de la perception qu'il avait de sa situation (Kaufmann, 1996). Enfin, les questions du guide d'entretien portaient sur les six thèmes faisant partie du cadre de référence. Il était donc en constante évolution, selon ce qui était relaté par les participants.

4. LES MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES

Concrètement, notre analyse s'est exécutée en six étapes. La retranscription intégrale des entrevues a été effectuée après une écoute globale du matériel recueilli. Puisque la recherche a été fondée sur un processus inductif (Albarello, 1999), une attention particulière a été portée sur les sujets et leurs discours subjectifs. Pour bien mener la stratégie de l'analyse des données, un procédé par étapes a été de mise. Tout d'abord, les éléments qui se dégagent des entrevues ont été relevés à l'aide d'une vision transversale. Pour ce faire, un retour sur notre cadre d'analyse et nos objets d'hypothèses a été effectué. Dans un deuxième temps, une lecture horizontale des entrevues a été effectuée afin de regrouper les éléments qui s'y dégagent, incluant ceux qui se rapportaient au changement. Par la suite, les éléments communs chez chacun des sujets rencontrés ont été rassemblés au moyen d'une lecture verticale des entrevues. Une fois tous les cas étudiés individuellement, des observations précises sur chacun des regroupements ont été notées. Pour terminer, une interprétation du contenu a été réalisée en dégagant les sens et les liens possibles relativement aux thèmes et aux catégories en vue de comprendre le phénomène étudié (Mayer, 2000).

En résumé, c'est à partir des types d'expérience de changement que des similarités, des nuances et des divergences ont été relevées à l'intérieur du discours des sujets. En somme, un retour sur les hypothèses de travail a été nécessaire afin d'extraire le sens du discours des sujets. Le changement tel qu'il est vécu par chaque individu est diversifié et certaines tendances sur les façons de vivre ces changements ont été dégagées. Un conjoint violent peut être enclin à entreprendre une démarche d'aide pour diverses raisons. À un niveau comparable, le changement de comportement dépendra également d'une variété d'éléments. À partir de l'analyse, les résultats relevés au terme de la présente recherche composent en partie le cadre de référence.

Le conjoint violent qui prend conscience des avantages (estime de soi, résultats concrets, soutien de son environnement, etc.) rattachés à ses efforts de changements sera plus susceptible de poursuivre sa démarche. À l'inverse, si ce dernier ne perçoit aucun avantage à ses efforts, il ne verra pas l'utilité de continuer le travail. Par ailleurs, le conjoint violent qui réussit à croire en son efficacité et qui suppose qu'il a les capacités de modifier ses comportements envers sa

conjointe sera susceptible de persévérer dans un contexte de changement de comportement. Un autre élément trouvé dans le discours des sujets est la capacité de ceux-ci d'admettre leur responsabilité face à leurs comportements violents. On peut considérer qu'il s'agit d'un élément essentiel dans la démarche de changement. En même temps, ce point permet de comprendre que la motivation du conjoint violent qui fait la demande d'aide est cruciale au succès de sa démarche. Dans la même lignée, cette motivation peut se décortiquer en deux volets. Au premier volet, il y a présence de la motivation extrinsèque (peur de perdre sa conjointe) qui favorise l'implication du conjoint violent dans le processus thérapeutique. En ce sens, cette motivation peut jouer un rôle dans l'amorce d'une demande d'aide. Toutefois, son influence est moins grande que celle du second volet qui constitue un facteur important au sujet de la poursuite d'une démarche : la motivation intrinsèque. Celle-ci réfère à un intérêt personnel vis-à-vis duquel une personne persévère dans le but d'atteindre un objectif. Ici, il existerait une relation entre la capacité de s'octroyer la responsabilité de la violence et le désir de modifier ses comportements.

5. LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Tout d'abord, puisque l'échantillon a été constitué de huit sujets, la recherche demeure peu généralisable. La quantité restreinte de l'échantillon ne permet pas de porter des conclusions certaines et, en ce sens, il faut ici rester prudent face à l'interprétation des données. Les résultats peuvent être considérés comme une compréhension de la réalité des personnes rencontrées, ce qui ne correspond pas à des conclusions catégoriques et généralisables. De plus, puisque chaque participant n'était rencontré qu'une seule fois, l'opportunité était limitée en ce qui concerne le dévoilement d'une quantité d'informations en amont. Pour s'assurer de la validité d'une telle étude, il faudrait effectuer d'autres recherches dans le même sens. Enfin, le recrutement des participants ayant été effectué au sein d'un seul organisme, la diversité d'expériences s'avérera une force à explorer dans de futures recherches.

6. LA STRATÉGIE DE DIFFUSION DES RÉSULTATS

Au point de départ, les résultats de la présente recherche seront partagés avec les sujets qui ont contribué à la réalisation de celle-ci par l'entremise de leur participation. Cette manière de faire se traduira par la transmission d'un compte rendu abrégé du travail final à l'endroit de chaque participant. Il sera aussi de mise de mettre à contribution les conclusions de la présente recherche à l'endroit de l'organisme Le Seuil de l'Estrie qui a coopéré au niveau des modalités de recrutement des participants. De plus, j'envisage de rencontrer d'autres organismes qui dispensent de d'aide aux hommes ayant un problème de violence dans le but de leur dresser un portrait de notre étude. Dans cette même veine, j'ai l'intention de rendre disponible la production finale de ce mémoire pour consultation à la bibliothèque de l'Université de Sherbrooke. La réflexivité serait souhaitable par l'inspiration d'une collaboration entre les chercheuses et chercheurs et les intervenantes et intervenants de certains établissements dits de première ligne tels les CLSC, et ce, dans une optique de formaliser les savoirs tacites. L'initiative viserait à permettre aux chercheuses et chercheurs et aux praticiennes et praticiens d'évaluer l'efficacité du processus d'intervention. Ceci fournirait une mine d'informations sur les retombées des interventions, tout en favorisant l'identification des informations permettant de repérer les aspects à corriger pour accroître leur efficacité. De plus, la présentation des résultats de cette recherche serait souhaitable dans le cadre d'activités de formation dans les milieux de pratique. La diffusion des résultats précéderait celle des tribunes scientifiques habituelles : communications dans des congrès nationaux ou publications dans des revues scientifiques et professionnelles.

Un avancement symbolique naîtrait si les praticiennes et praticiens se mobilisaient pour dénoncer la violence faite aux femmes. Leurs voix pourraient avoir un effet sur les hommes qui manifestent diverses formes de violence envers la gent féminine, et ce, dans une perspective de conscientisation et de démythification envers la violence conjugale. Les actions proactives initiées par ces intervenantes et intervenants qui côtoient des femmes victimes d'abus de toutes sortes et construisent des projets de société pour contrer la violence faite aux femmes pourraient faire naître plus de réflexions et de connaissances au sein de la communauté de recherche, en plus de contribuer au développement de nouveaux outils à caractère interventionniste.

7. LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Cette étude a été entreprise avec l'assurance que les sujets avaient accordé un consentement libre et éclairé dans leur élan de participation. Par conséquent, chacun des sujets a pris connaissance des objectifs de la recherche et des thèmes qu'il était invité à aborder. Par la suite, un rendez-vous a été fixé pour une rencontre individuelle. Lors de la rencontre, la lecture des formulaires de consentement a été effectuée, soit un premier lié à la participation des sujets à l'étude et un deuxième lié à l'enregistrement de l'entrevue. Les participants ont été informés du caractère confidentiel et anonyme de la démarche. Toutes les mesures ont été prises afin que les extraits d'entrevues qui paraissent dans le rapport de recherche ne permettent en aucun cas l'identification des personnes rencontrées. Les cassettes audio et les verbatims seront détruits à la fin de l'étude et les fichiers informatisés seront protégés.

CINQUIÈME CHAPITRE

L'ANALYSE TRANSVERSALE DES DONNÉES

L'analyse transversale a été réalisée à partir de l'ensemble des entrevues. Pour ce faire, le point de vue et les interprétations des participants ont été introduits en fonction des dimensions qui relèvent du cadre d'analyse. Par souci de mieux comprendre le cheminement du conjoint violent dans son processus de changement, les éléments qui sont au cœur du discours de chacun des participants ont été mis en perspective. Pour ce faire, une attention particulière a été portée aux similarités, aux nuances et aux divergences qui se dégagent des discours.

Comme il est souhaitable de saisir toute la diversité à l'intérieur des éléments recueillis, nos efforts ont été construits afin de dégager les trajectoires ayant mené au changement de comportement. Ce segment nous a donc permis de faire un retour sur les hypothèses de travail qui ont été utilisées pour extraire le sens du discours des sujets. Puisque le changement tel qu'il est vécu par chaque individu est diversifié, certaines tendances sur les façons de vivre ces changements ont été dégagées. Un conjoint violent peut être enclin à entreprendre une démarche d'aide pour diverses raisons. À un niveau comparable, le changement de comportement dépendra également d'une variété d'éléments. Pour mettre en lumière les éléments pouvant contribuer au changement de comportement, la modélisation de la dynamique du changement chez les conjoints violents a été examinée. Aussi, puisque le cadre d'analyse est supporté par des hypothèses cliniques (perspective d'une approche orientée vers l'inductif), son utilisation a été centrale pour interpréter le contenu. Les résultats relèvent du cadre d'analyse ainsi que de l'expression des pensées et des points de vue livrés par chaque sujet à propos de ses propres

expériences. Par conséquent, notre recherche a aussi permis de mettre en relief de nouveaux éléments à l'intérieur du phénomène en question.

D'entrée de jeu, le commentaire suivant a été retenu comme idée sommaire et pour nous donner une perception plus juste sur les expériences qui nous ont été racontées : « C'est pas le cheminement qui est dur, c'est qu'il faut que tu saches ce que tu veux si tu veux vraiment l'atteindre » (Entrevue 7)

1. LA DÉCISION DE CONSULTER

Un conjoint violent peut être enclin à entreprendre une démarche d'aide pour diverses raisons. À partir de notre analyse, nous avons pu relever des éléments extrinsèques et intrinsèques se rapportant à la décision de consulter. Au premier volet, il y a la présence de la motivation extrinsèque (peur de perdre sa conjointe) qui favorise l'implication du conjoint violent dans le processus thérapeutique. Son influence affecte le second volet qui constitue un facteur important au sujet de la poursuite d'une démarche : la motivation intrinsèque. Ainsi, cette source d'inspiration est la pierre angulaire de la continuation d'une démarche d'aide.

Tout d'abord, notre compréhension du phénomène de cette première étape de la démarche d'aide indique que les expériences associées à la vie conjugale sont le construit du catalyseur menant le conjoint violent à entreprendre sa démarche. Pour la majorité des sujets rencontrés, c'est l'appropriation de la violence qui pousse le conjoint violent à formuler une demande d'aide. Conséquemment, plusieurs sujets étaient en détresse face à la possibilité que leur conjointe mette fin à la relation. Une des personnes rencontrées nous témoigne de l'étendue de sa peur qui résume bien le portrait global des personnes que nous avons interviewées.

Je me suis ramassé, moé, du jour au lendemain, j'étais face au mur, j'étais pour tout perdre et puis et c'est, je voulais pas tout perdre, quand je dis tout perdre, c'est pas de l'argent, c'est pas des meubles, c'est pas du matériel, c'est perdre ce qu'on aime. Dans mon cas, c'est ma femme, pis c'est vivre avec ma femme, c'est mes enfants, pis tout, c'est tout inter relié, c'est une vie de famille que je suis entrain de perdre. Pis ça quand ça fait tant d'année qu'on travaille là-dessus pis qu'on vit ensemble, on s'attache à ça. (Entrevue 1)

La motivation à vouloir cesser de manifester des comportements violents se rapportant directement à la conjointe est explicitée de manière concise mais juste par ce sujet : « Ah oui, mon couple ne fonctionnait plus. Ma conjointe me demandait la séparation, pis ben là j'ai commencé, je suis allé consulter un premier psychologue ». (Entrevue 3)

On constate les propos imagés de cette personne de par certaines expressions qui témoignent de la force que pouvait avoir l'attitude de sa conjointe : « La position de ma femme m'a fouetté, point! C'est ça qui a été la taloche qui dit euh, allume t'sé là. Y'a de quoi qui marche pas ». (Entrevue 7)

On comprend que cette même personne a trouvé un sens aux échanges avec sa conjointe puisque la démarche d'aide a été appuyée en grande partie par le support de cette dernière.

Ça partit rapidement du fait que j'ai senti, j'ai écouté ce que ma blonde m'a dit, j'ai compris ce qu'elle sentait par rapport à ce que moé j'y donnais pis euh, ce que j'apportais, ça d'y faisait vivre ça donc ça m'a fait comprendre plein de choses. Ça décollé là solide là. (Entrevue 7)

La même personne poursuit :

Mais je te dirais que on a eu des bonnes communications avant que je commence la thérapie. Pis ça ça m'a aidé gros. T'sé ça m'a fait comprendre plein de choses faque je savais vraiment où je voulais aller. J'savais pas mal où euh, quelles informations aller chercher pis euh, qu'est-ce qui allait pas. T'sé euh, j'en ai appris plus tard mais tu sais je veux dire euh, le point de départ, je le connaissais pas mal. (Entrevue 7)

Malgré la constante retrouvée dans la peur de perdre sa conjointe, une des personnes rencontrées minimise l'impact d'une telle raison dans sa décision de consulter. La décision finale est tout de même reliée à ce qu'il faisait vivre à sa conjointe. La nuance est illustrée dans le propos qui suit : « Disons que je la voyais malheureuse ça faque disons que, inconsciemment je l'étais... mais elle m'a pas fait de menace où si tu fais pas ça je m'en vas ou, ça pas été ça. Elle était pas loin de ça mais elle était pas rendue là encore ». (Entrevue 2)

C'est après la séparation avec sa conjointe que ce sujet a réalisé l'importance de se mettre en action dans un processus thérapeutique. Il est à souligner que malgré l'échec de cette relation, le sujet désirait tout de même faire un travail de réflexion sur sa situation et les changements à y apporter.

Je savais qu'il fallait que j'y aille pis chûs allé. Je savais pas c'était quoi cette affaire-là, j'avais jamais vu de psy de ma vie. Mais je savais que c'était pour les hommes violents. Je savais c'était quoi mon problème pis ce qui se passait. On a parlé de ça. Pis l'intervenant savait que je le savais. Il s'agissait juste de trouver une manière de vivre pis de voir les choses... au lieu d'avoir peur de dire ma façon de penser. (Entrevue 5)

Nonobstant la position de la conjointe menant à la demande d'aide chez le conjoint violent, voici une réflexion émise par une personne qui nie l'influence directe de sa conjointe dans cette décision. Notons que l'homme et sa conjointe sont présentement séparés, mais que le désir de revenir en couple se fait sentir chez le sujet. Tout comme dans l'extrait précédent, le caractère volontaire en ce qui concerne la volonté de changer de comportement peut être identifié. Le cas présent démontre l'espoir face à la relation conjugale : « J'ai dis non mais on fait quoi ?! Qu'est-ce qui m'a motivé c'est que j'ai pas envie de tout perdre. J'ai pas envie de continuer de passer le restant de ma vie séparé de ma femme. Est-ce que c'est la seule motivation, non ». (Entrevue 6)

Dans une toute autre perspective, deux personnes ont développé au sujet de l'importance du rôle de leur père dans leur décision de consulter. Plus précisément, ce sont ici les pères qui ont exercé une pression suffisamment forte pour conduire les fils à se pencher sur l'importance de la consultation. Un de ces fils nous fait savoir ce qu'il a ressenti suite à l'intervention de son père : « J'ai pas aimé le moment non plus de la discussion que j'avais avec mon père pis ça, un des gros moments déclencheurs pourquoi j'ai été là, pis mon père, c'était tout simplement, justement des, t'es malade man, va te faire soigner ». (Entrevue 3)

Dans un commentaire succinct qui se rapporte à l'influence du père dans la démarche de demande d'aide, nous apprenons à quel point ce dernier a eu un impact sur la personne interviewée dans sa décision de consulter : « Mon père me disait simplement je te reconnais plus. T'es plus toi-même ». (Entrevue 6)

Dans l'extrait qui suit, le même sujet souligne la subtilité de l'intervention relevant de ses interactions avec certains, dont celle de son père.

Les gens sont assez prudents pour pas nommer le problème comme tel mais juste assez pour te faire réfléchir. Faque mon père m'a dit : « Trouve pas la cause pour, tu répètes la même erreur que ta mère ». C'est à dire, j'ai pris de la drogue, de la boisson, des choses que ma mère continue à faire. J'ai dis, donc euh, en quoi tu dis que j'ai un problème similaire à ma mère. C'est là qu'il est arrivé avec le mot violence. (Entrevue 6)

Toujours dans cette même séquence, il est évident à quel point les paroles de son père l'ont éprouvé : « Ça fait mal se le faire dire les premières fois. Parce qu'en tant qu'enfant, tu te dis je ne peux pas répéter ça ». (Entrevue 6)

D'autres personnes peuvent contribuer à influencer le conjoint violent dans sa décision de consulter. Dans l'exemple qui suit, des personnes proches du sujet lui ont fait savoir ce qu'elles pensaient de l'ampleur de son problème.

Des amis, trois ou quatre (...) m'ont aussi fait prendre conscience du problème. Le Seuil c'a été une idée d'un ami qui connaissait bien la ressource en ayant entendu parler par publicité. (...) Pis mes amis après ça ils ont arrêté de tourner autour du pot. Bon ben pour ton problème de violence, je te suggère d'aller voir le Seuil. Ils sont spécialisés dans les problèmes de violence». (Entrevue 6)

C'est par intérêt envers la personne interviewée que son ami l'invite à explorer la dimension de sa violence. D'ailleurs, celui-ci a finalement eu un impact sur le sujet : « Y me dit vas-y, moi ça m'a fait du bien... Vas-y rien que pour le fun. C'est là que j'ai dis ok. (...) Pis euh, un moment donné j'ai appelé ici au Seuil ». (Entrevue 8)

Dans l'optique où l'entourage du conjoint violent peut jouer un rôle dans sa décision de consulter, les enfants peuvent aussi aider à faire pencher la balance décisionnelle. Nous verrons plus loin dans un autre témoignage qu'un des sujets se considère plus heureux depuis que la relation avec ses enfants s'est améliorée à l'instar de son changement de comportement. On constate ici que la personne interviewée a été frappée par le positionnement de ses enfants face à la violence. Ainsi, cette attitude a eu un effet direct sur l'introspection qui devait suivre, menant à sa demande d'aide.

Quand je suis allé pour y parler j'ai commencé à être violent, verbalement et physiquement. Elle avait sa main sur ma poitrine et a dit non papa, pas ça. Là, j'ai arrêté. Là je m'étais dit j'ai un problème. (...) C'est là où j'ai fait le choix en disant, wow! Ça suffit! Je veux pas que mes enfants voient et vivent ça. (Entrevue 6)

2. LA MINIMISATION DES GESTES

Au cours des entrevues, il a été constaté à quel point certains hommes pouvaient être réfractaires à l'idée de consulter pour régler leurs problèmes. En effet, le passage qui mène à la décision de consulter implique souvent un sentiment d'insécurité. Pour le conjoint violent, la représentation de cette tendance relève d'une prédisposition à retarder le processus de la demande d'aide. Pour cinq des sujets de cette recherche, la minimisation des gestes de violence était significative lors du parcours les conduisant vers le changement de comportement. Les sujets font souvent référence à des situations qui peuvent aider à saisir le sens des sentiments de vulnérabilité et d'impuissance qui existent chez un conjoint violent qui chemine vers un changement de comportement. En soi, ce segment contribue à faire comprendre l'ampleur du sentiment de vulnérabilité face à la demande d'aide. Toutefois, les entrevues qui ont été menées permettent de constater que chacun des sujets a pris un certain temps pour balancer sa décision avant d'adhérer à l'option de consulter. Enfin, il ressort que, si le réflexe de se questionner sur sa dynamique de violence contribue à adhérer à une démarche d'aide, le questionnement qui perdure concourt aussi à ignorer le besoin d'aide. Ceci dit, les extraits qui seront présentés ici font remarquer de quelle manière les préjugés face à la consultation peuvent avoir des effets perturbateurs sur certains hommes.

La dimension suivante permet de saisir un contexte particulier dans le fait de retarder la décision de consulter. En effet, l'exemple qui suit nous renseigne sur une dynamique conjugale teintée d'une accumulation de frustrations. Un sentiment d'impuissance coïncide avec les conflits. En conséquence, une des personnes interviewées reconnaît qu'elle devait canaliser son impulsivité. À ce niveau, elle nous raconte sa peur de faire face à son impulsivité, qui lui dicte de toujours remettre la consultation à plus tard. L'esprit de branle-bas au sein de cette structure relationnelle se traduit dans la phrase suivante :

Quand que t'arrives pis tu montes dans les rideaux là, tu redescends; faut tu redescendes un moment donné parce que si tu montes toujours dans les rideaux ça marche plus. T'arrives jamais à arriver à une entente. Mais moé je voyais pas ça de même. Je suis quand même assez obstineux. (Entrevue 8)

Ainsi, ce qui ressort de ce contexte se veut le potentiel de décompensation psychique qui s'était emparé de la personne : « J'ai hésité à peu près six mois avant de consulter. Un moment donné t'accumules, t'accumules pis t'explores. Euh, J'ai déjà vu un moment donné que j'ai pensé de m'accrocher ». (Entrevue 8)

Le témoignage d'un autre sujet nous pousse à réfléchir à ce qui précède afin de mieux cerner sa version de ce qui l'a motivé à consulter. Quoique nuancé comme élément menant à la prise de décision de consulter, force est de constater que la déception de la conjointe a été associée à la demande d'aide.

Fait que, c'était de même à la dernière crise que j'avais fait. J'en avais fait d'autres avant mais cette fois-là j'avais réalisé, c'était comme euh, trop... Bon ben, c'avait été une période assez mouvementée disons. Euh, c'était pas facile ici mais c'était ça. Ça faisait 2 ou 3 ans que j'avais fait quelques crises; disons euh, quelques comportements inacceptables. Euh...pis là, c'est comme euh, je pensais que la solution c'était de faire quelque chose. Faque, c'est ça qui m'a décidé. Y'a personne qui m'a obligé de faire ça. (Entrevue 2)

Le sujet suivant a été capable d'admettre que son problème de violence avait pris forme avant la période de sa vie d'adulte. Pourtant, le passage à l'action de consulter ne viendra que beaucoup plus tard.

Je dirais que vers 13 ans, ma famille m'avait banni des jeux de famille, des jeux de société. Mon père m'a dit écoute t'es pas capable de jouer, (...) ça finissait avec une chaise de patio dans une fenêtre ou, c'était instantané, je jouais à un jeu, je perdais, quelque chose du genre, bon ben la porte, la table tournait de bord, le jeu se ramassait dans la poubelle. (Entrevue 3)

Dans ce qui suit, le sujet avait des résistances face à l'idée de consulter et ses appréhensions occupaient un grand espace. Les avertissements devenus des ultimatums de la part de sa conjointe ont conduit l'homme à une certaine précontemplation face à l'idée de consulter. Toutefois, son hésitation demeurait ancrée. La peur de devenir un objet d'analyse ajoutée à une

multitude de préjugés a eu un impact sur la personne de manière à faire perdurer le délai entre les avertissements et la démarche de consultation. Voici donc une série de commentaires émis par le sujet (Entrevue 4) :

Je sais pas, aller voir un psy, c'était pour les autres. Moé j'étais fort pis j'avais pas besoin de ça, c'est juste ça.

Quand tu viens à une rencontre, tu sais que tu vas te faire jouer dans tes bébittes là. C'est un peu une appréhension, c'est pas que tu viens ici de reculons, mais tu le sais que ça sera pas nécessairement agréable (...).

Une fois que j'étais embarqué dedans non. J'ai juste eu peur, tsé j'ai pas eu peur, je venais pas consulter parce que, j'en avais pas besoin selon moé, c'était pas pour moé voyons, c'est pour les autres.

Dans une toute autre optique, il peut être remarqué que les problèmes au sein du couple sont l'affaire de chaque individu.

Ah oui, c'est sûr que j'ai hésité longtemps avant de consulter pis la raison première ça été... Je me disais que j'étais pas le problème; j'étais conscient que j'étais une partie du problème. T'sé, j'avais pas de trouble avec ça. Sauf que je me disais que c'était pas moé le problème. Pis euh, chacun sa part... (Entrevue 7)

3. LA MOTIVATION EXTRINSÈQUE ET INTRINSÈQUE

Dans le cas des conjoints violents, il semble que la motivation extrinsèque s'associe principalement à la crainte de perdre leur conjointe. En effet, il paraît évident que la motivation extrinsèque joue un rôle dans l'amorce d'une demande d'aide. Celle-ci favoriserait l'implication du conjoint violent dans le processus thérapeutique. La motivation intrinsèque réfère quant à elle à un intérêt personnel grâce auquel le conjoint violent persévère dans le but d'atteindre un objectif. Au terme des entrevues, cet élément a fait surface à plusieurs reprises. C'est donc dire que ce volet constitue un facteur important au niveau de la poursuite d'une démarche d'aide. Il sera donc possible d'observer que la motivation intrinsèque est la pierre angulaire de la poursuite du processus de l'appropriation de la démarche d'aide.

Lorsque le conjoint violent est en mesure d'assumer sa responsabilité face aux actes de violence qu'il commet envers sa conjointe, il se met dans une position favorable relativement à la continuation de sa démarche d'aide. Cette transition bouscule le processus thérapeutique et pousse l'intervention à prendre une tout autre allure. En d'autres termes, le conjoint violent amorce une réflexion qui le conduit à mener sa démarche pour lui-même. À ce moment, afin d'entreprendre les actions menant au changement désiré, le conjoint violent en mutation se laissera toucher par sa vulnérabilité après avoir accepté de s'ouvrir aux sentiments mitigés en lien avec sa situation. Pour illustrer cette portion de la démarche réflexive, la cueillette de certains commentaires a été effectuée qui démontre la manière dont la nature de ces transformations a été vécue. Toutefois, avant de se pencher sur ces données, un regard sera porté sur un processus de conscientisation qui prend forme chez certains conjoints violents et qui favorise leur parcours de changement de comportement.

4. L'ESPACE DE RÉFLEXION ET LE LÂCHER PRISE

Avant de prendre la décision de consulter, plusieurs hommes reconnaissent qu'ils étaient sur le point de tout perdre. En ce sens, la motivation extrinsèque joue un rôle dans l'amorce de la demande d'aide. Mais par la suite, il ressort que l'aspect introspectif contribue aussi comme élément décisif dans la poursuite de la démarche. La prise de conscience face à la manifestation de la violence devient donc le fil conducteur qui mène à une quête personnelle comme motif de la consultation. La progression dirigeant l'homme vers un changement de comportement peut donc être associée à une ouverture à élever sa réflexion à un autre niveau. Cette transformation permet un regard sur soi ouvrant ainsi la voie à l'observation de sa situation ainsi qu'à la contemplation de l'objet du changement de comportement. Il existe donc une relativité entre le passage de cette pause dans le temps et cet intérêt d'adopter une attitude permettant à la personne d'avancer dans son cheminement. Les sujets apportent ainsi une compréhension de l'importance de savoir qu'il y a problème et ensuite, de connaître la manière de le traiter. Cette conviction peut contribuer au bon cheminement de la personne.

Le premier sujet raconte son expérience du passage de la motivation extrinsèque à la motivation intrinsèque. Avant de prendre la décision de consulter, le sujet a reconnu qu'il était sur le point de tout perdre. Par la suite, il ressort toutefois que l'aspect introspectif a contribué en tant qu'élément décisif dans le processus de sa démarche.

Pis euh, c'est ça quand t'es rendu collé au mur, un moment donné, tu fais pas rien qu'à penser à consulter. Quand t'es rendu à ce niveau-là, à penser à consulter, avant de faire ça, tu fais un examen de conscience toé même. Le film te déroule dans tête pis tu vas virer ben loin, tout ce que t'as fait, pis tout ce que les autres ont enduré pis tout, pis un moment donné tu te rends compte que c'est réellement pas logique. (Entrevue 1)

Toujours sur cette même lignée, il paraît indéniable que cet investissement sur le plan volontaire se soit transformé en intérêt personnel. Le sujet le traduit bien dans cet extrait :

La prise de conscience c'est ça, c'est une prise de conscience qui est totale. Pis dans mon cas, en tout cas moé, c'est je voulais donner un coup de barre pis virer à quatre-vingt-dix degrés. C'était sérieux mon affaire tsé pis je voulais pas, c'était pas juste pour faire plaisir aux autres, c'était pour me faire plaisir à moé aussi de consulter. (Entrevue 1)

Dans un cas similaire au précédent, une relation peut être observée entre la prise de décision de consulter et l'empressement de se mettre en action. Le sujet est depuis longtemps lucide face à sa difficulté ainsi qu'aux perturbations qui en découlent.

J'ai pas hésité du tout. J'ai euh, une fois j'ai enclenché la décision de faire quelque chose, là j'ai pas hésité pantoute. Même que ça pressait! Quand j'ai décidé de consulter, ça pas été long à régler. Ça s'est réglé tout de suite dans ma tête quand j'ai compris ça c'est la solution... j'ai pas eu aucune hésitation. Une fois j'ai décidé ça, c'était ça. (Entrevue 2)

Un autre sujet enchaîne sur des allégations démontrant une plus grande intégration en marge de son ressenti et de ses connaissances. Il avance les remarques suivantes pour illustrer sa pensée. (Entrevue 3) :

Y avait de la peur mettons, dans les yeux de ma blonde quand je me fâchais, pis une certaine dose de peur, pis cette dose de peur elle alimente la chicane. C'est ce que j'ai pu comprendre. Ça fait que je fais attention à ça. Je sais pas comment dire ça, c'est comme, comme je te disais tantôt, faut que tu gagnes la chicane.

Quand t'as pas vu cette petite dose de peur là, t'as pas gagné. Maintenant je comprends que le sentiment est désagréable.

Au cours de son cheminement, le sujet développe la capacité à décortiquer l'avènement d'une situation-problème (frustration face à la défaite ou différend avec sa conjointe) pouvant mener à une crise. Il fait donc preuve d'une efficacité dont la portée est considérable dans la résolution des impasses. Il est évident ici à quel point le choix de bouleverser ses points de repères stratégiques est crucial dans le cadre de son espace de réflexion :

Je pense qu'il faut que tout le monde embarque. Dans ma famille c'est la même affaire. Je leur ai dit regarde, à soir on va jouer à un jeu et je suis obligé de perdre. Les premières fois que j'ai joué, j'étais obligé de perdre, parce que je partais gagnant quand je jouais à un jeu, je suis pas capable... quand je joue je joue pour gagner. Faque là quand je jouais y fallait que je perde, faque ça fait différent, pis je l'ai essayé. Je disais pas que c'tait pour être facile pour moé de perdre au début, mais pis finalement, en sachant que j'allais perdre, qui était très difficile quand même, le jeu je l'ai quand même trouvé le fun. Même en perdant, je me suis rendu compte que finalement, c'est correct de jouer sans gagner. (Entrevue 3)

Il semble exister une constance lorsqu'il est question du sentiment d'insécurité face à ce que représente la consultation. Dans ce cas ci, le sujet fait référence à des insinuations qui aident à saisir le sens des sentiments de vulnérabilité et d'impuissance qui existent chez un conjoint violent qui chemine vers un changement de comportement. Néanmoins, le sujet fait preuve d'une attitude de lâcher prise qui lui permet malgré tout d'avancer.

Quand je suis embarqué, j'avais pas peur. (...) Te faire jouer, jouer dans tes bébittes, t'aime pas ça, c'est ça que t'aimes pas (...) Brailler devant quelqu'un que tu connais pas, quelque part... Oui, y avait des difficultés rencontrées, mais tsé, ben c'est ça, c'est pas facile. (Entrevue 4)

Dans le cas ci-dessous, la personne interviewée utilise des propos qui nous permettent encore une fois de saisir le sens de ces mêmes sentiments.

Je savais qu'il fallait que j'y aille pis chûs allé. Je savais pas c'était quoi cette affaire-là, j'avais jamais vu de psy de ma vie. Mais je savais que c'était pour les hommes violents. Je savais c'était quoi mon problème pis ce qui se passait. On a parlé de ça. Pis l'intervenant savait que je le savais. Il s'agissait juste de trouver une manière de vivre pis de voir les choses... au lieu d'avoir peur de dire ma façon de penser. (Entrevue 5)

Pour illustrer à quel point ce sujet était prêt à faire de l'introspection, il livre ici un exemple de ce qui peut être considéré un effort de prise de conscience menant vers le

changement. Son expérience renvoie à la création d'un espace de réflexion qui l'a aidé à avancer vers une nouvelle capacité d'ouverture au plan émotionnel.

La façon que j'ai enclenché le travail sur moi-même c'est par une retraite que j'ai décidé moi-même de faire. J'ai fait une retraite isolée; pas de télé, pas de téléphone, rien pendant trois jours. Juste ma femme savait où j'étais. J'ai réfléchi et tout ce que je vous dis, je l'ai même vécu. C'est écrit dans mon journal intime. C'est à partir de ce moment-là que j'ai un journal intime. J'ai commencé à écrire mes pensées, mes sentiments, les circonstances, tout ça là. Par la suite je savais que c'était pas terminé. Je savais que c'était juste un début. (Entrevue 6)

Au même titre que pour l'écoute d'un CD dont il a fait mention, le sujet parle d'un livre dont la lecture lui a été bénéfique. Il tient toutefois à souligner que le processus vers le changement de comportement était déjà enclenché au moment de la lecture.

Un livre m'a aidé pendant ma réflexion. Le titre est : Cessez d'être gentil mais soyez vrais. Ce livre-là m'a donné d'autres façons de me sensibiliser pour être moi-même. C'est-à-dire que si j'ai envie de pleurer, je pleure. Si ça sort, c'est comme ça. Pis je me sens pas coupable de le faire; ça c'est important. (Entrevue 6)

Dans la poursuite de ses idées, ce sujet a enchaîné sur le thème de la motivation à consulter en déclarant ceci :

Pour la motivation, c'est un ensemble de facteurs qui m'ont motivé à consulter. C'est un processus, y'a pas d'éléments déclencheurs. Je parle qu'à l'extérieur, c'est des facteurs. Le moment déclencheur venant de mon intérieur, c'est un choix. Un choix c'est instantané : on fait de quoi ou on fait rien. Intérieurement, c'est pas vivable. Ça c'est ma première motivation. Je me sens pas bien dans ma peau à cause de ce problème de violence. (Entrevue 6)

Ces propos permettent de se rendre compte que l'explication qui renvoie à la décision de consulter provient d'une multitude de facteurs. Il est toutefois évident que la volonté intérieure est au cœur de l'initiative de consulter. Le sujet ressent un malaise qui l'affecte et le pousse à avancer vers une prise en charge de sa personne. Bien sûr, certaines influences entrent en ligne de compte qui sont extérieures à la personne.

Il est ici plus aisé de comprendre la signification du terme processus. Dans l'esprit du sujet, le changement comportemental s'effectue grâce à la consolidation de plusieurs facteurs. Pour illustrer son point de vue au sujet du caractère volontaire de la prise de décision, le sujet interprète ses pensées à l'intérieur de cette partie du discours où il fait appel à des concepts touchant à l'éveil à la fois de sa spiritualité et de sa sensibilité. Il utilise des exemples pour expliciter certains éléments faisant référence au volet lâcher prise : « Ma sensibilité a changé. Maintenant, je suis plus sensible quand je vois quelqu'un qui est dans la souffrance ». (Entrevue 6)

Par rapport à l'aspect de son éveil spirituel, il est intéressant d'examiner la position suivante :

La croyance c'est un autre élément que les gens ont tendance à écarter. (...) Ce que je veux dire par croyance c'est le côté spirituel. C'est très important pour s'en sortir parce que faut pas se le cacher, seul à soi-même, ça peut devenir de l'auto-violence. Et là on se rapproche du suicide. (Entrevue 6)

Puisque le changement est susceptible d'englober une diversité de concepts, la notion de perception est résumée de manière à faciliter l'assimilation de la dynamique entourant le changement de comportement. Une fois de plus, il y a illustration du caractère renvoyant à une modification dans l'attitude de réceptivité de cette personne pour qui la capacité à se laisser toucher par ce qu'elle ressent a été déterminante : « Ma perception est en train de changer. Je sais très bien que si la perception change, le comportement aussi change. L'habillement change, ma façon de me tenir va changer ». (Entrevue 6)

La même personne emploie l'exemple suivant pour conclure l'explication de sa vision quant à une amélioration de sa situation : « J'ai arrêté de prendre du café. Y'a personne qui m'a dit d'arrêter d'en prendre. Mais je sais que le café cause du stress. Et le stress est un élément déclencheur de la violence aussi. (...) ». (Entrevue 6)

La contribution de la motivation intrinsèque s'articule ici à l'aide d'une distinction entre le cœur et la raison. Voici une réflexion extraite de ce que le sujet a rapporté : « Y'a une marge

entre la tête et le cœur. Pis cette marge-là, l'émotion bouge beaucoup plus vite que la raison ». (Entrevue 6)

Pour demeurer au diapason de la dynamique du changement de comportement au moment où les efforts sont mis en place, il est utile de s'attarder à la perception du prochain sujet. Ses dires permettent de saisir le passage de la motivation extrinsèque au constat intrinsèque afin de faciliter la compréhension de sa transition vers le changement.

La première chose, le déclencheur du fait que j'avais quelque chose à régler, pis ça ça m'a sauté dans face, c'est quand ma blonde m'a parlé de comment elle se sentait par rapport à ce que moé j'y faisais vivre. Du coup j'ai compris ça, ça comme euh, garde ça se peut pas t'sé. Je veux pas qu'elle vive ça, c'est clair t'sé. J'aimais ma femme pis tout là. Faque quand j'ai compris ça ça commencé toute de suite. Y'a ben des affaires qui ont changé subito-presto. (Entrevue 7)

Dans la mise en marche d'une telle détermination, le sujet démontre qu'il a pu avancer grâce aux témoignages de sa conjointe. La capacité à se laisser toucher a aussi pris une ampleur importante de sorte que la réflexion a pu être amorcée lors du déroulement préliminaire de la prise de position de la conjointe.

Mais je te dirais que on a eu des bonnes communications avant que je commence la thérapie. Pis ça ça m'a aidé gros. T'sé ça m'a fait comprendre plein de choses faque je savais vraiment où je voulais aller. J'savais pas mal où euh, quelles informations aller chercher pis euh, qu'est-ce qui allait pas. T'sé euh, j'en ai appris plus tard mais tu sais je veux dire euh, le point de départ, je le connaissais pas mal. (Entrevue 7)

La première chose avec laquelle le conjoint devait composer était donc de comprendre ce qui se passait. De façon imminente, il a utilisé ce moment pour faire un constat de ses attitudes, un bilan sur la souffrance qu'il engendrait et une introspection sur le travail sur soi devant être fait. Cette initiative lui a permis de faire un rapprochement entre la manifestation de ses gestes et leurs conséquences. Toutefois, ce qui l'a fait vibrer au départ se dégage dans ce propos : « La position de ma femme m'a fouetté, point! C'est ça qui a été la taloche qui dit euh, allumes t'sé là. Y'a de quoi qui marche pas. ». (Entrevue 7)

Dans l'ensemble du témoignage subséquent, il est intéressant de constater que le sujet réussit à saisir la signification des accrochages au sein de son couple. La pression revient en tant qu'objet d'observation pour mener sa réflexion à un niveau supérieur. C'est grâce au cadre de la consultation que se sont faits les apprentissages.

Comme Daniel m'a dit, il dit faut tu regardes, dans un couple t'es deux. C'est quoi deux ? Deux personnes c'est deux êtres différents. C'est comme une médaille; t'as deux côtés d'une médaille. Tout le monde sont à 50 % corrects 50 % pas corrects. Y'a surtout essayé de me faire comprendre ça pour que j'en parle à ma conjointe. (Entrevue 8)

Le sujet fait savoir que son attitude d'ouverture a mené à une conscientisation qui a porté fruit.

Je me suis mis à travailler ça moi-même tranquillement. J'étais seul à travailler. J'étais le seul à venir consulter. Parce que je me suis tellement fait dire que c'était moé qui était en faute. Mais je me suis aperçu qu'à force de travailler pis de travailler pis de travailler euh, y'a pas juste moé qui est le problème. (Entrevue 8)

Dans le même ordre d'idées, le sujet peut admettre ses tords tout en reconnaissant ceux de son ex-conjointe. C'est là que la conscientisation entre en ligne de compte.

J'ai des problèmes, oui c'est vrai, j'ai un certain caractère, j'ai une certaine manière de vivre que oui, je peux me corriger. Pis que oui, y'a certaines affaires que je peux faire pis que d'autres, regarde, arrête de forcer pour ça, tu vas penser à toi un peu. Mais, c'est que t'es pas tout seul. Y'a un autre être qui faut qu'y mette de l'eau dans son vin. Mais là je me suis aperçu avec le temps que ça marche pas, elle veut pas... (Entrevue 8)

5. LES HYPOTHÈSES SECONDAIRES

En cours d'exploration du phénomène de changement de comportement chez le conjoint violent, chaque individu donne par son récit une occasion de mieux comprendre sa situation. Les témoignages font état des circonstances pouvant contribuer à cette transition qui permet à l'homme d'évoluer vers un point de rupture entre la manifestation des comportements violents et la cessation de ceux-ci. Un certain consensus peut être observé, qui mène à constater que le cheminement se matérialise à l'aide d'un certain nombre de motifs. La description que chacun fait de son expérience de changement de comportement est appuyée en partie par la présence de

ces motifs. Le positionnement de la conjointe peut constituer l'élément déclencheur vers une démarche de changement. Également, d'autres éléments peuvent servir de support au conjoint violent en route vers sa démarche. Dans cette partie, un ensemble de repères ayant été significativement importants dans l'expérience du cheminement de chaque sujet sera présenté.

5.1 Le rôle de la famille et de l'entourage

Certains témoignages démontrent que des membres de la famille, des amis et des collègues de travail peuvent contribuer à persuader le conjoint violent d'entreprendre une démarche thérapeutique visant à mettre fin à ses comportements violents. Mais c'est décidément le rapport avec la conjointe qui influence la majorité des personnes interviewées à faire ce choix. Cela dit, il arrive aussi que tous les membres de l'entourage jouent un rôle de support lors du processus de changement. Ce soutien fait souvent office d'appréciation comme en témoignent certains sujets.

Le segment suivant démontre comment le sujet se sent lorsqu'il considère les bénéfices se rapportant à sa vie de couple et le support qu'il a reçu de sa famille élargie.

(...) Pis je m'aperçois aussi que les enfants se sont rendus compte qu'il y a un gros changement pis ils ont l'air plus heureux avec ça parce que je me suis fait dire par sa famille à elle que j'étais plus le même. Pis, ils me l'ont signalé, pis ils me l'ont dit, pis ils sont fiers de ça. Ils sont tous contents pis leurs attitudes ont changé avec moé. On communique plus de la même façon. C'est un plus. Ils sont heureux de la voir heureuse, pis les rapports sont excellents. (Entrevue 1)

En termes de bénéfices secondaires tels que l'écoute et le support et l'encouragement de l'entourage, il ne faut pas oublier la présence de la reconnaissance du changement de comportement chez la conjointe et les enfants du sujet.

Aucune question. Les gens alentour de moi. Pas mal ça. Naturellement après une crise ou un excès de rage, qu'est-ce qui arrive, c'est que tu vois les gens alentour de toi comment y réagissent à ça, soit qui sont tristes, soit que bon, y sont stressés, quelque chose de même pis toé tu finis par comprendre que t'es pas agréable. Ma conjointe. Oui, ma conjointe. Oui, ma famille, mon père, mon frère, ils ont pas mal tous eu une occasion pour me le dire. (Entrevue 3)

À cet effet, le sujet suivant mentionne : « Y'a ma conjointe, probablement les enfants aussi qui ont remarqué. (...) Oui, ben elle voit que je vais mieux, y'a pas autant de brettage... elle voit ben que ça va mieux même si elle le nomme pas toujours ». (Entrevue 4)

Pour illustrer le sens accordé au regard positif que porte sa nouvelle conjointe sur la situation, le sujet décrit en quoi cet encouragement le touche.

Je sais pas si elle (ex-conjointe) sait que j'ai changé. Mais avec ma conjointe que j'ai là, ça marche pas pareil comme avec l'ancienne. C'est la nouvelle qui est chanceuse, pas la vieille en fin de compte dans le fond. Parce que les changements que j'ai eus c'est pas elle qui les a vus. C'est la nouvelle conjointe qui l'a là. Pis ça va pas mal mieux. (Entrevue 5)

D'autres participants mentionnent les observations positives qui renvoient aux transformations engendrées par le changement de comportement : « Ma vie c'est plus satisfaisant qu'insatisfaisant. Quelques-uns de mes chums ont trouvé que j'ai changé. Je parais plus heureux, plus souriant, plus de joie de vivre, joker ». (Entrevue 5)

Le sujet parle d'emblée du rôle que joue son entourage immédiat. Ce support lui apporte une vision qui coïncide avec celui qu'il était avant que la violence ne prenne place et son potentiel à changer de comportement.

On découvre à un moment donné que ce que les autres nous montrent, c'est une affirmation de ce que j'étais déjà. Donc, vu que j'étais dans un processus de me sortir du problème de violence, je me disais qu'il y avait assez de personnes qui me disaient que j'ai telle ou telle qualité. Maintenant, j'y crois et je le prends... C'est comme redécouvrir qui j'étais. (Entrevue 6)

Par cette attitude, le sujet annonce que pour parvenir à retirer des bénéfices en voie vers le changement, il incombe qu'il y ait une relation de transparence entre le thérapeute et le client : « Ça me dérangeait pas de parler avec Daniel. Il me disait crisse toé du monde ostie, là. Tout le monde parle faque parle toé tout ». (Entrevue 5)

Le fait de pouvoir discerner sa situation par le biais du commentaire encourageant d'une amie peut aussi être aidant lors du processus de changement. Un autre constat peut être établi en

fonction de l'aspect relationnel avec certains membres de l'entourage du sujet desquels il a reçu des éloges : « La femme de mon ami m'a dit ça fait du bien d'entendre quelqu'un qui veut vraiment se sensibiliser. Je lui ai dit, ben oui, tant mieux si je sers d'exemple pour toi. Moi, ça m'encourage beaucoup d'entendre ça ». (Entrevue 6)

5.2 La signification de la violence

Tout au long de son parcours, le conjoint violent vit des expériences qui l'aident à mieux comprendre sa réalité et celle des autres. C'est en s'ouvrant à des éléments contextuels dans le cadre de sa thérapie qu'il se responsabilise face à l'étendue de la problématique de la violence. C'est aussi en cette occasion que le conjoint violent porte sa réflexion sur des conditions de vie meilleures et dont il souhaiterait que ses proches puissent bénéficier. Tout en articulant ce désir, le conjoint violent réfléchit à ses gestes qui portent atteinte au bien-être de l'autre. C'est de cette façon qu'il s'approche de la vérité concernant sa dynamique. Comme il a plus de recours pour comprendre sa réalité, il développe aussi la capacité de se mettre à la place de l'autre à l'instar de l'ensemble de la dynamique conjugale.

Le sujet partage plus particulièrement ses croyances dans une ébauche sur la peur : « La peur est un élément de la violence. Les gens sont violents parce qu'on a peur. Peur de se faire avoir, peur de pas être aimé, peur de se faire rejeter... En tous cas, la liste est longue ». (Entrevue 6)

On s'aperçoit que la vulnérabilité chez ce sujet le motivait à blesser autrui au lieu de s'exposer lui-même au sarcasme. Mais c'est cette même sensibilité qui l'a mené à faire des constats : « J'ai un humour assez blessant aussi envers les gens, mettons. (...) Maintenant j'ai un certain filtre. Mais des fois même si tu veux pas être blessant, ben tu peux l'être. On connaît pas vraiment toute la sensibilité des gens, faque j'ai appris à ça ». (Entrevue 3)

En énumérant certaines attitudes qui ont eu pour effet de brimer certaines libertés chez son épouse, le sujet reconnaît en quoi ses agirs ont été des manquements envers elle.

Pis c'est toutes des libertés qu'elle a jamais eues. Bon, je l'attachais pas, mais je faisais pas exprès pour l'envoyer. Elle, partir pour aller passer trois jours chez sa mère, j'aimais pas ça. J'étais possessif, pas jaloux, mais possessif, pis là elle a son ancienne liberté. (Entrevue 1)

C'est en reflétant l'ensemble de ses propres expériences de vie que la personne explique ses perceptions touchant la violence et la colère. Elle fait toutefois des précisions qui distinguent chacun de ces concepts.

La violence, ça arrive pas comme un cheveu sur la soupe. Les gens imaginent que c'est un comportement impulsif. La violence n'est pas un comportement impulsif. La violence est un comportement problématique qui dure depuis des années. C'est familial. C'est sûr que les réactions ça de l'air être impulsif. Mais c'est pas impulsif. Moi je crois pas en tous cas. Donc c'est un symptôme de l'extérieur. (...) Ce qui devient de la colère c'est qu'à un moment donné, on nourrit cette colère sans vouloir parce que l'autre a pas voulu écouter. Donc, on a une frustration (...) pis là on sort des mots assez grossiers. C'est là qu'on tombe dans la violence parce qu'on commence à traiter l'autre de noms. Et si l'autre continue, ben ça va un peu plus loin. Et si ça continue à pas vouloir discuter ça va plus loin et là ça arrête plus. (Entrevue 6)

Avec l'aide d'un exemple concret, le sujet souligne qu'il a été saisi par une expérience qui lui a servi à mieux assimiler l'ampleur du tord qu'il causait avant d'entreprendre sa démarche d'aide.

Où j'ai vraiment pu voir une différence, c'est que j'étais justement en famille, mon frère, mes tantes jouaient aux cartes et j'ai réussi à me contrôler. Pis une de mes tantes de 74 ans s'est fâchée en jouant, pis vraiment fâchée, pis c'est là que j'ai vu le visage du monde à table, pis qu'est-ce que ça faisait le silence, le malaise pis tout ça. Elle, bon elle a garoché un jeu de cartes là, moé c'était pire que ça faque je pouvais juste me dire wow, je pouvais ben en scraper une soirée moé, quand je me fâchais. Tsé, c'est pas une violence, meurtrière, écoute je sais pas ce que le monde y vivent dans la rue, pis qui se font tirer dessus peuvent vivre, mais ma violence, le sentiment désagréable que je pouvais occasionner chez certaines personnes, la peur aussi, là je le voyais plus dans les yeux des personnes. (Entrevue 3)

En rétrospective, le sujet reconnaît l'ampleur de ses attitudes ayant une incidence sur sa relation avec son épouse.

Oui, je me suis rendu compte pendant la thérapie que je prenais toute la place. Je pense que l'espace que je prenais c'était tout le rond. C'était à moé; ma femme avait pas de

place là-dedans... ma femme de la liberté elle en avait pas. Aujourd'hui elle a sa liberté, elle a toute sa liberté. (Entrevue 1)

5.3 Les trajectoires

Les récits enregistrés semblent soutenir que le changement se vit par étapes et à des périodes où les éléments transitoires font éclore des apprentissages parfois nouveaux. Les formes de changements permettent à ceux qui les ont vécus de découvrir des horizons centraux qui mènent surtout à une meilleure découverte de soi et de l'autre. Mais plus important encore, les découvertes aident ces hommes à comprendre en quoi il peut y avoir compromission de leurs acquis. Face à cette possibilité, il leur semble impératif de ne pas perdre le fil de leurs gains, mais plutôt de travailler à déployer leurs énergies pour maintenir le cap sur leurs objectifs qui peuvent basculer à n'importe quel moment.

Nous pouvons qualifier ce qui suit d'exemple où le sujet a retrouvé un équilibre dans sa vie après avoir compris en quoi il pouvait se permettre de respecter ses limites : « Mon attitude a changé parce que je comprends que maintenant je peux dire : ooh, ça c'est pas mon problème ». (Entrevue 2)

Des apprentissages concernant le mode relationnel entre son ex-conjointe et lui-même permettent maintenant à ce sujet de compter sur ses connaissances sur soi : « Si tu trouves le début, tu vas être capable de comprendre la patente, tes problèmes dans le fond. Si tu sais pas d'où ça part tu vas avoir de la misère à savoir ce que t'as. J'ai l'impression que ça reflète que je chûs ben dans ma peau ». (Entrevue 5)

Une des personnes interviewées émet cette nuance :

Je peux être en colère mais pas être agressif. Voilà ce que je veux dire par un cheminement progressif. Si je dis ça je le sens parce que vu que je suis plus à l'écoute de moi-même, je le sens si je deviens agressif ou si c'est de la colère. Ça c'est l'important. C'était pas évident avant. Au début, j'étais pas capable de faire ça. (Entrevue 6)

En s'attardant au paradoxe entre la joie et la déception, le sujet rappelle que la nature de ses émotions intervient à l'occasion, ce qui n'est pas sans rappeler les sauts sur un tremplin : « Quand je vis une émotion négative ou que le sentiment de rejet est proche, ça s'entremêle entre le changement positif et l'émotion négative ». (Entrevue 6)

Plus loin, il annonce : « Le changement est un processus qui n'est jamais fini. Pis quand on dit c'est fini, c'est là où ça peut aller mal généralement ».

Et quand les moments sont plus durs, le sujet est en mesure de faire la part entre ce qui lui incombe et ce dont il peut faire abstraction : « À ce moment-là, je me demande des questions pertinentes : pourquoi je lâcherais ? Qu'est-ce qui est en train de se passer en ce moment ? ». (Entrevue 6)

Chez le sujet qui parle de son expérience de parcours, le travail sur soi sert de tremplin vers l'exploration des facettes directement liées à la construction de sa violence :

Quand j'ai réalisé les points qui faisaient en sorte que je pouvais corriger certaines affaires assez vite et qui feraient en sorte que ça m'aiderait dans mon cheminement à moé, j'en ai réglé quelques-uns assez vite pis euh, Daniel s'en est aperçu justement que j'avançais rapidement et ça avait avancé pas mal. (Entrevue 7)

5.4 Les gains et les bénéfices

L'ensemble des entretiens avec les personnes interviewées renvoie à la notion des gains obtenus parallèlement à la poursuite du travail d'introspection. En considérant que le cheminement menant au changement de comportement requiert une quantité d'efforts, le conjoint violent peut entrevoir les résultats de ses efforts, quoique fragmentés, au fur et à mesure que ses actions prennent forme. Cette dimension tend ensuite à faire éclore une représentation qui permet à la personne de se souscrire à des envergures positives qui jusque-là étaient presque inexistantes. Essentiellement, il y a révélation chez la personne en transition qu'elle peut non seulement cheminer, mais aussi être digne de recevoir le support de sources intermédiaires, tels les membres de sa famille. Un autre aspect évocateur important est associé aux gains et rehausse

l'estime de soi chez l'homme qui a appris à supprimer ses comportements violents. Il s'agit de son engagement à se déployer dans un tout nouveau cadre d'apprentissage et de changements ayant un impact direct sur l'élargissement de ses outils dans le « comment faire » et l'enrichissement dans le « savoir être ».

Chez les personnes interviewées, il se dégage une satisfaction généralisée dans les témoignages rattachés aux gains. En effet, puisque chaque expérience est unique, il y a ici une possibilité d'apprendre en quoi la notion du gain apporte des avantages.

La poursuite de la démarche menant au changement de comportement est supportée par des motivations personnelles, mais également par l'obtention de bénéfices. C'est devant la perspective d'une éventuelle rupture maritale que le sujet ressent le besoin de changer. Quant aux gains, il est capable de faire plusieurs constats :

- Meilleure qualité de la vie familiale;
- Bien-être psychologique de son épouse;
- Bien-être psychologique de son épouse contribuant à l'épanouissement du sujet;
- Reconnaissance de ses enfants et des autres membres de son entourage relativement aux changements.

6. LES CONSTATS AU NIVEAU DU PARCOURS DU CHANGEMENT

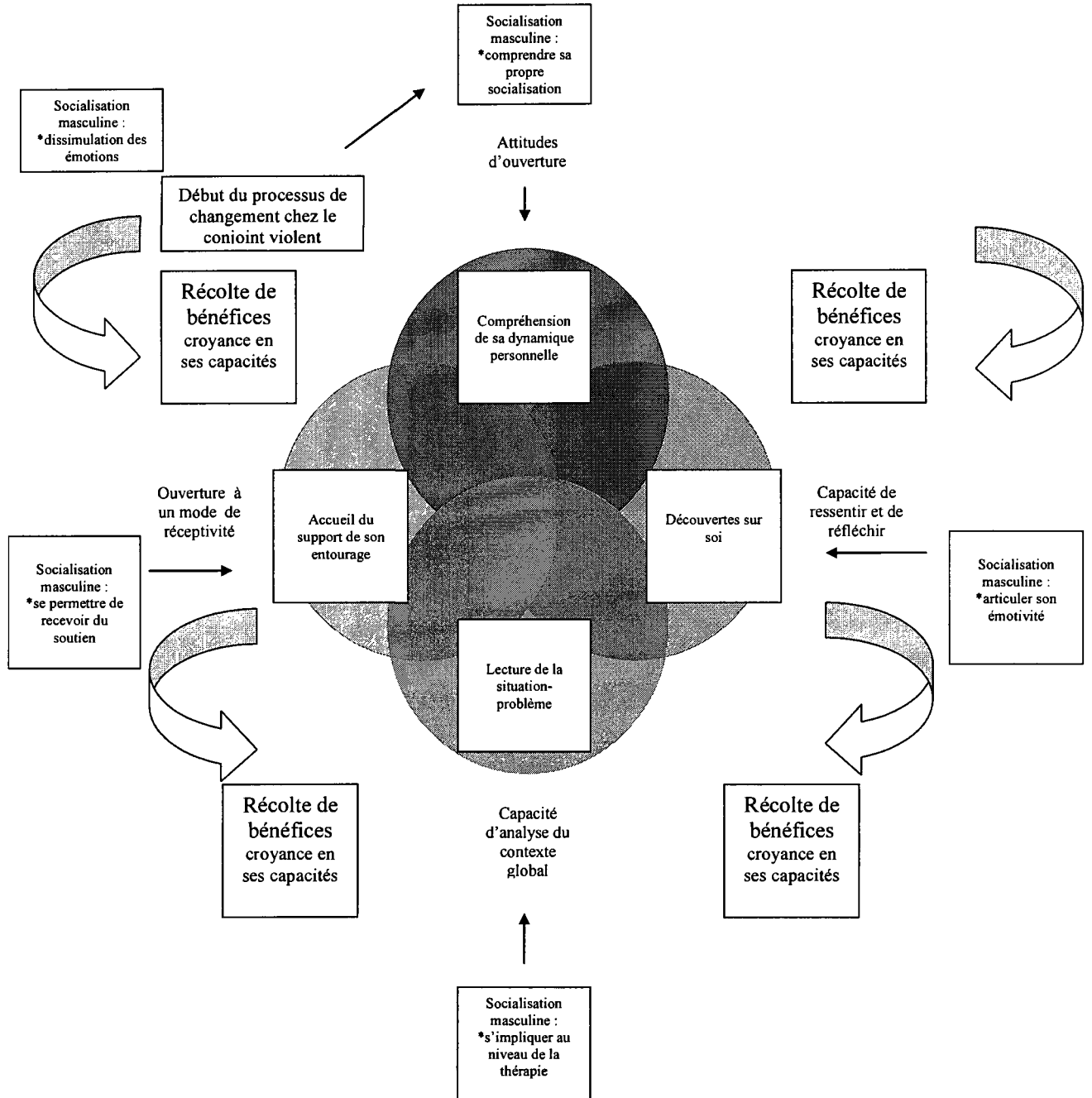
L'étendue de ce travail d'exploration permet d'accéder à la perspective selon laquelle les acquisitions s'obtiennent par le biais des expériences de vie. Il va sans dire que chaque personne détient son répertoire propre qui lui permet de comprendre en quoi consiste sa dynamique personnelle. Cette dernière évoque un ensemble de connaissances de sa propre situation globale, parfois déjà intégrées mais souvent nouvelles. Néanmoins, l'issue de ce rapprochement par rapport à sa dynamique crée une plus grande capacité d'analyse du contexte de la situation-problème qui est en place. Le conjoint violent en processus de changement peut alors s'initier à de nouvelles réalités, en commençant par le regard sur soi. Cette forme de questionnement laisse à la personne le choix d'explorer des dimensions personnelles qui jusque-

là avaient été soit masquées ou dissimulées pour éviter des remises en question propices à faire basculer le fonctionnement relationnel déjà installé. Il est donc possible de postuler qu'avec sa nouvelle attitude d'ouverture, le conjoint violent est en cheminement. Mais pour éclairer cet énoncé dans un sens plus tangible, il faut comprendre que le cheminement se concrétise lorsque le conjoint violent se rend compte de l'ampleur de son problème. Les conséquences de ses actions prennent alors une autre allure, car l'appropriation de sa responsabilité lui permet de prendre conscience qu'il a porté atteinte à autrui. Dans la majorité des cas, les conjointes sont les premières à subir les frasques malhabiles de leur conjoint. Cela dit, avec l'aide thérapeutique, les représentations de la violence s'inscrivent dans un contexte où il devient possible d'accroître le champ des connaissances sur les incidences de ces actes.

Pour aller de l'avant dans le processus du changement, le conjoint violent reçoit un support thérapeutique lui permettant de brosser un tableau de sa situation globale. En considérant la nature de ses besoins et l'ampleur de la situation, il peut faire des constats sur sa dynamique. Dans un deuxième temps, il traversera une période pendant laquelle la réflexion sera mélangée au ressenti. Les attitudes de réceptivité étant en branle, cette mouvance aidera l'homme à se diriger davantage vers son essence propre et ainsi vivre une démonstration qui le prépare à découvrir une composante plus harmonieuse de sa personne. En soi, sa force s'acquiert grâce à l'appui qu'il reçoit des personnes qui le supportent. Malgré cette dimension qui demeure importante à ses yeux, il semble exister une plateforme qui conduit le conjoint violent à un plus haut niveau de satisfaction lorsqu'il mène sa quête de changement. À la différence de certains traits qui ont pu l'ébranler, le conjoint violent doit ici pouvoir dire haut et fort qu'il possède certaines facultés qui résonnent face à sa capacité à réussir à « s'en sortir » par lui-même. Après tout, il existe, à des degrés différents, une variété de traits que le conjoint violent a adoptés tels que l'égoïsme, l'envie, le ressentiment, l'impatience, la procrastination, la susceptibilité, l'apitoiement, les masques, les peurs, l'égoïsme, etc. Mais pour parvenir à gérer et même à supprimer certains sinon tous ces traits, le conjoint violent doit découvrir un autre côté de sa personnalité. Cela joue grandement en sa faveur puisque l'auto détection au sens global devient une sorte de locomotive qui le propulse à se dévoiler afin de se recréer. La trajectoire qui est alors prise pousse la personne à croire qu'elle détient les capacités de changer ses comportements. C'est d'ailleurs précisément ce constat qui l'amène à prendre contact avec la

configuration intrinsèque de sa personne. L'accessibilité à cette nouvelle dignité permet à l'homme en transition de mieux comprendre en quoi il a de la valeur. Puisque la combinaison de sa compréhension et de ses actions fait de lui une personne ayant évolué, le conjoint violent, comme n'importe quel autre individu, ressent une satisfaction face à ces efforts qui sont déterminants. Le soulagement et le sens de l'accomplissement font maintenant partie d'un répertoire qui a été modifié depuis le jour où l'homme a décidé de faire un travail sur lui-même. Et pour préserver cet apaisement, il continuera à compter sur ses nouveaux acquis tout autant qu'il saura accepter et apprécier le support de ceux qui l'appuient dans l'intégralité de son renouveau.

FIGURE 2
Le parcours de transition



Les 4 dimensions

Tout d'abord, il faut comprendre que le parcours qui mène à un changement ne s'accomplit pas de manière uniforme. Plusieurs lignes de pensées ont pris forme suite à des interventions mêlées aux réflexions ouvrant la voie à l'introspection. Pour le conjoint violent en transition, cet amalgame d'idées contribue à faire éclore des changements sur le plan émotionnel. Mais le spectre qui permet une telle évolution renvoie à la notion d'une attitude initiale d'ouverture.

6.1. Les attitudes d'ouverture

Il va sans dire que l'ouverture mène à la naissance du processus de changement. Avant d'espérer des résultats palpables, le conjoint violent aura saisi que le point de départ commence par une volonté d'accepter ce qui lui arrive. Cette considération aide le conjoint violent à vivre l'instant présent au moment de sa décision de consulter. Dans cette perspective où il se transporte davantage dans l'acceptation, le conjoint violent récolte ce que sa motivation est disposée à saisir. Plus précisément, cette dernière lui apporte une occasion de revoir certaines erreurs et certains choix qui se sont avérés douteux dans le cadre de sa relation de couple, processus qui débouchera ensuite sur une vue d'ensemble de sa situation globale incluant son fonctionnement précédant la relation de couple.

La compréhension de sa dynamique personnelle

Comme il est sur une lancée qui implique souvent un éventail d'idées pouvant à la fois le confronter et l'aider, le conjoint violent est exposé à une véritable représentation de soi. S'il réussit à maintenir non seulement une motivation à changer mais aussi une volonté à se comprendre, il pourra entrer dans un mode de volonté du savoir qui l'aidera à récupérer certaines connaissances là où il avait été récalcitrant jusque-là. Il est question ici de patterns renvoyant à l'histoire sociale et familiale. À ce même titre, un regard plus juste sur la dynamique conjugale peut prendre forme et ce, de manière à donner un sens aux attitudes et comportements du conjoint violent.

Dans l'extrait qui suit, il paraît évident que l'investissement sur le plan volontaire s'est transformé en intérêt personnel.

La prise de conscience c'est ça, c'est une prise de conscience qui est totale. Pis dans mon cas, en tout cas moé, c'est je voulais donner un coup de barre pis virer à quatre-vingt-dix degrés. C'était sérieux mon affaire tsé pis je voulais pas, c'était pas juste pour faire plaisir aux autres, c'était pour me faire plaisir à moé aussi de consulter. (Entrevue 1)

En ce qui touche à une meilleure connaissance de soi, le sujet a pris conscience qu'il était centré sur lui-même. Le changement de comportement l'a aidé à inverser cette tendance dans la mesure où il est disposé à s'investir davantage au niveau de ses relations. Ainsi, être à l'écoute d'autrui représente un aspect positif dans la qualité de ses relations.

Ben ça m'a aidé, oui parce que avant ça j'étais, mes sentiments, j'étais pas un gars démonstrateur. C'est la fête à quelqu'un, c'est ben banal, c'était la fête à quelqu'un, on lui dit bonne fête pis ça finissait là. Mais je pense qu'aujourd'hui, je vais plus loin. Je pense plus, les sentiments sont plus comme ils étaient, c'est pas juste au niveau de la fête, c'est au niveau de la discussion avec quelqu'un. Ça discute pas de la même manière. Avant ça, je discutais avec quelqu'un, coudonc on parle ensemble, mais quand c'est fini, c'est fini. Mais là me semble je parle avec quelqu'un pis je m'intéresse plus à lui. C'est pas juste discuter pis se regarder, pis après ça c'est fini, on oublie tout ça. Je voudrais en savoir plus. (Entrevue 1)

À partir du moment de la prise de décision, la personne suivante n'a plus eu de doute sur l'importance de consulter. Elle était depuis longtemps lucide face à sa difficulté et aux perturbations qui en découlaient. C'est comme si la dimension « espace de réflexion » était latente jusqu'au moment où le sujet était déterminé à se mettre en action.

J'ai pas hésité du tout. J'ai euh, une fois j'ai enclenché la décision de faire quelque chose, là j'ai pas hésité pantoute. Même que ça pressait! Quand j'ai décidé de consulter, ça pas été long à régler. Ça s'est réglé toute de suite dans ma tête quand j'ai compris ça c'est la solution... j'ai pas eu aucune hésitation. Une fois j'ai décidé ça, c'était ça. (Entrevue 2)

En termes de connaissance de soi, un autre sujet démontre que la confiance peut se bonifier à force d'intégrer une représentation plus juste de qui on est :

Ben, j'apprenais mieux à me connaître avec la thérapie. C'est pas que j'apprenais des trucs ben précis mais juste me connaître. Je sais pourquoi j'agissais mettons de telle

façon. C'est tout simple, c'est souvent niais, mais c'est ce qui fait que t'agis probablement de telle façon. (Entrevue 4)

Il poursuit son idée en indiquant comment une attitude d'ouverture peut être porteuse de réussite.

Tu prends connaissance de qui t'es, comment t'a vécu. Je sais que je fais ça à cause de ça pis t'essayes de mieux contrôler tes émotions pis tout ça. On apprend pourquoi on a ces types de comportement là pis ta confiance monte. C'est le fun, tu vois des résultats finalement, tranquillement pas vite, pis t'apprends à mieux te connaître, pis ça va bien mieux.

En mettant en lumière la portée de l'éducation du sujet, il est alors frappant de constater à quel point son influence lui a créé des entraves face à son rapport avec autrui : « Quand on est jeune pis on est habitué de se faire fermer la gueule pis pas dire notre façon de penser ben plus tard on reste pareil. J'ai toujours eu peur de déplaire au boss, peur de déplaire à ma blonde, peur de déplaire à tout le monde ». (Entrevue 5)

Dans l'analyse de cette portée qui s'étend sur l'ensemble des interactions du sujet, il est plus facile de comprendre le phénomène de violence qui a pris forme. Comme le sujet devait se désengager dans l'expression de son ressenti, mais aussi de ses opinions et de ses goûts, une accumulation de frustrations planait en permanence. Maintenant, une meilleure compréhension se dégage à travers l'expérience de sa capacité à s'ouvrir aux autres tout en ayant plus de discernement pour soi : « Quand tu commences à accumuler là pis à pas régler des trucs pis accumuler pis d'accumuler... pis clow, un moment donné ça déclenche mais c'est tout d'un tas. Pis c'est là que la violence ça se fait ». (Entrevue 5)

Nonobstant les conséquences menant à la rupture, le sujet apporte quelques précisions sur les façons dont il a fait des apprentissages et des gains par rapport à la consultation. Non seulement il a vite compris l'importance de prendre du recul face à un événement de violence, mais il a aussi saisi cette occasion pour diriger sa réflexion vers l'ensemble de sa dynamique.

Je savais qu'il fallait que j'y aille pis chûs allé. Je savais pas c'était quoi cette affaire-là, j'avais jamais vu de psy de ma vie. Mais je savais que c'était pour les hommes violents.

Je savais c'était quoi mon problème pis ce qui se passait. On a parlé de ça. Pis l'intervenant savait que je le savais. Il s'agissait juste de trouver une manière de vivre pis de voir les choses... au lieu d'avoir peur de dire ma façon de penser. (Entrevue 5)

C'est donc avec l'aide de la consultation que le sujet a développé des outils sur le plan de la communication. D'ailleurs, la consultation l'a aidé à reconnaître la présence de la problématique de violence.

(...) mais la consultation m'a quand même fait grandir, ça m'a fait réaliser des affaires. Daniel me faisait comprendre des petites choses. Ce que je comprends c'est que les frustrations non réglées peuvent amener quelqu'un à être violent. Si y'aurait pas de frustration ben on serait pas violent comme ça été dans mon cas quelques fois. (Entrevue 5)

Pour cette personne, le positionnement de sa conjointe renvoyait directement au phénomène du rejet et aux répercussions y étant associées dans son passé. Le passage suivant donne une idée de ce que le sujet a pu subir sur le plan psychologique dans le cadre de son éducation. Son cheminement personnel l'a aidé à identifier ce point saillant : « (...) je commençais à penser à toutes sortes de choses négatives quand elle voulait pas me parler. Donc, le rejet, le jugement, tout ça relié à cette décision-là ». (Entrevue 6)

À l'opposé de cette dernière citation, le sujet enchaîne ensuite sur le thème de sa motivation à consulter. Il est évident que le besoin d'élever ses connaissances de soi demeure primordial.

Pour la motivation, c'est un ensemble de facteurs qui m'ont motivé à consulter. C'est un processus, y'a pas d'éléments déclencheurs. Je parle qu'à l'extérieur, c'est des facteurs. Le moment déclencheur venant de mon intérieur, c'est un choix. Un choix c'est instantané : on fait de quoi ou on fait rien. Intérieurement, c'est pas vivable. Ça c'est ma première motivation. Je me sens pas bien dans ma peau à cause de ce problème de violence. (Entrevue 6)

Dans une situation semblable mais chez un autre sujet, la progression a été faite en fonction du besoin de celui-ci de saisir ce qui était problématique au sein de son couple. À partir de là, les efforts ont pu engendrer des solutions à sa problématique.

Ça partit rapidement du fait que j'ai senti, j'ai écouté ce que ma blonde m'a dit, j'ai compris ce qu'elle sentait par rapport à ce que moi j'y donnais pis euh, ce que j'apportais, ça d'y faisait vivre ça donc ça m'a fait comprendre plein de choses. Ça décollé là solide là. (Entrevue 7)

Le sujet fournit ainsi une sorte d'avant-propos qui illustre que le fait de savoir qu'il y a un problème et la façon de concevoir celui-ci doivent jouer un rôle de premier plan pour bien cheminer : « C'est pas le cheminement qui est dur, c'est qu'il faut que tu saches ce que tu veux si tu veux vraiment l'atteindre ». (Entrevue 7)

Pour demeurer au diapason de notre préambule, il importe ici de s'attarder à la perception du sujet pour ainsi mener à une compréhension de sa conduite vers le changement :

La première chose, le déclencheur du fait que j'avais quelque chose à régler, pis ça ça m'a sauté dans face, c'est quand ma blonde m'a parlé de comment elle se sentait par rapport à ce que moi j'y faisais vivre. Du coup j'ai compris ça, ça comme euh, garde ça se peut pas t'sé. Je veux pas qu'elle vive ça, c'est clair t'sé. J'aimais ma femme pis tout là. Faque quand j'ai compris ça ça commencé toute de suite. Y'a ben des affaires qui ont changé supito-presto. (Entrevue 7)

Il sera illustré plus loin à quel point le sujet a tiré profit du positionnement de sa conjointe de manière à se remettre en question au départ. De façon imminente, il a utilisé ce moment pour faire un constat de ses attitudes, un bilan sur la souffrance qu'il faisait vivre et une introspection sur le travail devant être fait sur lui-même. L'ensemble de cette initiative lui a permis de faire un rapprochement entre la manifestation de ses gestes et leurs conséquences.

Puisque la conscientisation face à ses tords s'est réalisée rapidement, le sujet fait remarquer que son besoin de cheminer aurait pu se limiter uniquement à sa prise de conscience. Cependant, il avait choisi d'approfondir certaines données se rapportant à sa situation. Le tout lui a permis d'avancer sur un parcours chargé d'embûches, mais surtout, lui a servi de tremplin vers l'exploration des facettes directement liées à la construction de sa violence.

Quand j'ai réalisé les points qui faisaient en sorte que je pouvais corriger certaines affaires assez vite et qui feraient en sorte que ça m'aiderait dans mon cheminement à moi, j'en ai réglé quelques uns assez vite pis euh, Daniel s'en est aperçu justement que j'avançais rapidement et ça avait avancé pas mal. (Entrevue 7)

Concrètement, le sujet témoigne de l'importance d'aller plus loin dans ses apprentissages. Il précise que pour réussir à obtenir des résultats positifs, l'aide demeure un atout précieux : « Sauf que là euh, t'sé, tu peux faire un boutte tout seul. Mais ça prend quelqu'un qui a des connaissances pis qui peut te diriger dans des secteurs que tu connais pas. C'est ce qui fait en sorte que Daniel m'a aidé ». (Entrevue 7)

En soi, comprendre une dynamique où le parcours de fonctionnement est erroné est devenu ici un objet de travail pour le sujet. En ce sens, chercher à modifier sa conduite, mais surtout à comprendre la provenance de la problématique ont été des moments forts pour le sujet. Plusieurs parties du récit pourraient être utilisées pour témoigner de ce sentiment, dont celle-ci : « Je suis capable de comprendre ce qui se passe. De dire non (à certaines demandes) pis je suis capable de comprendre pourquoi certaines affaires me choquent. Pis ça m'amène à pas me choquer autant. Plus facile de compréhension envers moi-même. Ça ça l'aide gros ». (Entrevue7)

Dans un même ordre d'idées, il apparaît que cette personne peut admettre ses tords tout en reconnaissant ceux de son ex-conjointe. La conscientisation entre alors en ligne de compte après que le sujet ait enclenché une ouverture plus grande face à sa situation.

J'ai des problèmes, oui c'est vrai, j'ai un certain caractère, j'ai une certaine manière de vivre que oui, je peux me corriger. Pis que oui, y'a certaines affaires que je peux faire pis que d'autres, regarde, arrête de forcer pour ça, tu vas penser à toi un peu. Mais, c'est que t'es pas tout seul. Y'a un autre être qui faut qui mette de l'eau dans son vin. Mais là je me suis aperçu avec le temps que ça marche pas, elle veut pas. (Entrevue 8)

Lorsque le conjoint violent procède à une démarche de changement au niveau de ses comportements, il se voit rapidement confronté à sa propre réalité. À partir du moment où celui-ci conclut que sa démarche comporte toutes les caractéristiques d'une occasion d'évoluer, ses attitudes d'ouverture prennent forme. Il se permet alors de faire les pas nécessaires qui l'aideront à avancer dans des zones qui, souvent, auront été peu fréquentées jusque-là.

6.2 La capacité de ressentir et de réfléchir

Pour le conjoint violent, l'expérience de la consultation a pour effet de le situer sur le plan de la reconnaissance des attitudes et des gestes de violence qu'il a manifestés. En soi, l'étape de la responsabilisation s'avère importante autant pour entrevoir la fin de la violence que pour mettre en lumière des atouts qu'il aura développés et qui l'aideront à résoudre des problématiques comme celle de la violence. Plus précisément, un intérêt marqué envers sa situation procurera au conjoint violent des outils qui élèveront à la fois sa sensibilité et son raisonnement. En bout de ligne, la façon dont il percevra ses anciens patterns en relation avec ce qu'il est devenu à travers son expérience thérapeutique contribuera à la crédibilité de sa personne.

Les découvertes sur soi

Alors que les apprentissages dans le cadre thérapeutique lui auront procuré le désir de comprendre la nature de sa problématique, le conjoint violent aura développé une souplesse lui permettant de découvrir d'autres facettes de sa personne. Une certaine gradation du degré de prise de conscience de sa dynamique personnelle crée une mutation le renvoyant à des éléments intrinsèques. Ainsi, la personne qui consulte pour un problème de violence conjugale réalise à travers son passage qu'il ne suffit pas de revoir et de modifier ses actions. Le choix de surmonter ses difficultés le conduit simultanément à la possibilité de « grandir » grâce à ses propres dispositions. Les attributs le caractérisant autrefois s'érodent au fur et à mesure que l'homme se familiarise avec ce qu'il possède en tant que qualités humaines.

Avant de prendre la décision de consulter, le sujet reconnaissait qu'il était sur le point de tout perdre. En ce sens, la motivation extrinsèque a joué un rôle dans l'amorce de la demande d'aide. Par la suite, il ressort toutefois que l'aspect introspectif a contribué en tant qu'élément décisif dans sa démarche. La prise de conscience face aux manifestations de violence psychologique est devenue le fil conducteur qui mène à une quête personnelle comme motif de consulter. On constatera l'accent mis sur une conceptualisation renvoyant au besoin de se découvrir davantage.

Pis euh, c'est ça quand t'es rendu collé au mur, un moment donné, tu fais pas rien qu'à penser à consulter. Quand t'es rendu à ce niveau-là, à penser à consulter, avant de faire ça, tu fais un examen de conscience toé-même. Le film te déroule dans tête pis tu vas virer ben loin, tout ce que t'as fait, pis tout ce que les autres ont endurés pis tout, pis un moment donné tu te rends compte que c'est réellement pas logique. (Entrevue 1)

Cette nouvelle disposition qui permet à la personne de se recentrer sur son ressenti et ses pensées contribue à engendrer la notion de bénéfices pouvant être obtenus grâce au changement comportemental.

Ça rend la vie plus agréable. Si tu discutes avec quelqu'un, pis que ton discours n'a pas d'intérêt envers lui là, ben lui quand il se revire de bord, il t'oublie pis c'est pas long. Mais si tu t'intéresses à lui, ben quand tu le rencontres, il te reconnaît. C'est tout ça tu développes; comment je dirais ça, on développe un centre d'intérêt. (Entrevue 1)

Au lieu de se laisser submerger par l'envie de trouver la réponse au problème d'autrui ou de répondre à une attente qui le contrarie, le sujet comprend qu'il a un problème au niveau de sa perception. Au moment où il fait ce constat, il est en période de réflexion. S'étant initialement laissé guider par les conseils de son intervenante, il renonce ensuite à certaines croyances préétablies. L'espace dans lequel il y a eu bouleversement dans ses idées a occasionnée de l'ambivalence, ce qui lui a été profitable.

Le changement de comportement y'est dû à mon changement de perception de mon environnement. Quand j'ai consulté, j'ai compris que les problèmes des autres, ça leur appartenait pis que j'en avais assez de régler des problèmes des personnes qui avaient aucun pouvoir face à leur problème. Avant, je comprenais pas ça moi. Quelqu'un qui me parlait d'un problème de quelqu'un, je pensais qu'il voulait que j'y trouve une solution, t'sé. Mais dans le fond, c'tait une mauvaise perception. (Entrevue 2)

Plus précisément, le sujet se sent libre à partir du moment où il adhère à l'idée que les problèmes des autres appartiennent aux autres et qu'il n'est pas dans l'obligation de les régler. Le bénéfice généré l'aide à comprendre qu'il a toujours le choix de s'investir ou non dans la quête d'une solution ou, simplement, de refuser d'être à l'écoute de l'autre si cela ne lui convient pas. Enfin, pour arriver à faire avancer ses perceptions, le sujet doit passer par l'étape de la compréhension tout en se donnant le droit de ressentir ses limites : « Mon attitude a changé parce que je comprends que maintenant je peux dire : ooh, ça c'est pas mon problème ». (Entrevue 2)

Ces choix permettent donc de faire baisser toute forme de pression. En bout de ligne, le libre choix aide à désamorcer la frustration qui rongait tant le sujet dans le passé : « Je suis capable de combattre les rages, les rancœurs, toutes sortes d'affaires de même. Temps en temps, y'a des petites affaires où ce que t'accumules, t'accumules. Avant, j'étais des jours, des semaines de temps sans parler à personne. Là c'est fini ». (Entrevue 2)

En terminant, le sujet apporte une nuance dans le cadre de son positionnement face au libre choix. La mise en application des attitudes d'ouverture reflète bien son cheminement sur différentes découvertes.

Lorsque t'es en face d'un problème, le tien ou celui d'un autre, t'as le choix sur la façon de dealer avec. Que ce soit facile ou difficile euh, peu importe, c'est pas ça qui est important. Ce qui est important c'est que t'aies le choix. Je suis parti avec ça. C'est ça que j'ai retenu. C'est ce qui a de plus fondamental dans toutes mes rencontres. (Entrevue 2)

Dans le cas suivant, on s'aperçoit que la vulnérabilité du sujet le motivait à blesser autrui au lieu de s'exposer lui-même au sarcasme. C'est toutefois cette même sensibilité qui lui permet de faire une découverte importante sur sa personne et qui l'amène à faire ce constat : « J'ai un humour assez blessant aussi envers les gens, mettons. (...) Maintenant j'ai un certain filtre. Mais des fois même si tu veux pas être blessant, ben tu peux l'être. On connaît pas vraiment toute la sensibilité des gens, faque j'ai appris à ça ». (Entrevue 3)

Le témoignage du sujet permet de comprendre que la situation-problème provient de son impuissance à gérer ses élans de frustration à l'intérieur de certains contextes particuliers. Dans ce cas-ci, cette facette était retrouvée lorsqu'il ressentait de la vulnérabilité devant une situation donnée. Simultanément, il se percevait comme une cible face à autrui. La compréhension de cette manifestation a dirigé le sujet à prendre conscience de la fragilité qui l'habite. Compte tenu de la persistance du problème, l'entourage du sujet a été l'élément mobilisateur dans sa décision de consulter.

Aucune question. Les gens alentour de moi. Pas mal ça. Naturellement après une crise ou un excès de rage, qu'est-ce qui arrive, c'est que tu vois les gens alentour de toi comment y réagissent à ça, soit qu'y sont tristes, soit que bon, y sont stressés, quelque chose de

même pis toé tu finis par comprendre que t'es pas agréable. Ma conjointe. Oui, ma conjointe. Oui, ma famille, mon père, mon frère, ils ont pas mal tous eu une occasion pour me le dire. (Entrevue 3)

Le sujet a la capacité de décortiquer l'avènement d'une situation-problème (frustration face à la défaite ou différend avec sa conjointe) pouvant mener à une crise. Sur ce, il fait preuve d'une efficacité dont la portée est considérable sur la résolution des impasses. Mais avant d'atteindre une meilleure compréhension de ce qu'il devait faire pour changer, le sujet devait se laisser confronter et ressentir ses propres limites.

Les premières fois que j'ai joué, j'étais obligé de perdre, parce que je partais gagnant quand je jouais à un jeu, je suis pas capable... quand je joue je joue pour gagner. Faque là quand je jouais y fallait que je perde, faque ça fait différent, pis je l'ai essayé. Je disais pas que c'tait pour être facile pour moé de perdre au début, mais pis finalement, en sachant que j'allais perdre, qui était très difficile quand même, le jeu je l'ai quand même trouvé le fun. Même en perdant, je me suis rendu compte que finalement, c'est correct de jouer sans gagner. (Entrevue 3)

Face au succès de sa thérapie, certains éléments significatifs ressortent dans le témoignage du sujet. Dans son interprétation des bénéfices, il existe une perception des gains se situant à des niveaux qui permettent au sujet d'exploiter certains de ses apprentissages. Non seulement il a appris à croire en lui-même, mais il a aussi l'occasion de faire une démonstration de ses acquis auprès de l'ensemble de son entourage. Dans cette même veine, le sujet souligne qu'il a été saisi par une expérience qui lui a servi à mieux assimiler l'ampleur du tord qu'il causait avant d'entreprendre sa démarche d'aide. Cela illustre donc que la personne conçoit bien en quoi ses attitudes pouvaient brimer autrui.

Des gains sociaux, je pense je vais me sentir plus prêt d'aller faire des activités en groupe (...) Où j'ai vraiment pu voir une différence, c'est que j'étais justement en famille, mon frère, mes tantes jouaient aux cartes et j'ai réussi à me contrôler. Pis une de mes tantes de 74 ans s'est fâchée en jouant, pis vraiment fâchée, pis c'est là que j'ai vu le visage du monde à table, pis qu'est-ce que ça faisait le silence, le malaise pis tout ça. Elle, bon elle a garroché un jeu de cartes là, moé c'était pire que ça faque je pouvais juste me dire wow, je pouvais ben en scraper une soirée moé, quand je me fâchais. Tsé, c'est pas une violence, meurtrière, écoute je sais pas ce que le monde y vivent dans la rue, pis qui se font tirer dessus peuvent vivre, mais ma violence, le sentiment désagréable que je pouvais occasionner chez certaines personnes, la peur aussi, là je le voyais plus dans les yeux des personnes. (Entrevue 3)

Le sujet enchaîne avec une autre allégation démontrant son intégration d'un cadre de référence sur l'empathie. L'expérience est concluante par le biais de sa déduction en rétrospection des querelles avec sa conjointe. Il avance la remarque suivante pour nous illustrer sa pensée :

Y avait de la peur mettons, dans les yeux de ma blonde quand je me fâchais, pis une certaine dose de peur, pis cette dose de peur elle alimente la chicane. C'est ce que j'ai pu comprendre. Ça fait que je fais attention à ça. Je sais pas comment dire ça, c'est comme, comme je te disais tantôt, faut que tu gagnes la chicane. (...) Quand t'as pas vu cette petite dose de peur là, t'as pas gagné. Maintenant je comprends que le sentiment est désagréable. (Entrevue 3)

Parallèlement à la présence de ce sentiment d'insécurité existe un sentiment de satisfaction connexe aux progrès. Inversement à la présence de cette frayeur omniprésente dans toute la sphère de la décision de consulter, on remarque l'acquisition du discernement qui fait surface au cours du passage du refus et de la peur à l'achèvement de la démarche. En soi, cette traversée a permis à la personne de mieux se connaître. D'ailleurs, son témoignage met en lumière plusieurs aspects qui peuvent être attribués à la dimension des bénéfices rattachés aux efforts de changement.

Les gains, ben je suis plus patient, je me connais beaucoup mieux, je sais pourquoi j'agis des fois de telle et telle façon et comment essayer d'éviter de retomber comme avant et tout ça. Je me connais mieux pis je me sens mieux dans certaines situations pis je sais que okay faut laisser passer ça, pas attacher trop d'attention, des fois, à des petits détails qui faisaient que j'accumulais toujours de la frustration que je laissais pas sortir. (Entrevue 4)

Le sujet explique à quoi les avancées de la thérapie lui ont servi en relation avec sa conjointe.

Je suis plus patient, moins agressif, je vois les petites frustrations que j'accumulais auparavant pis que des fois je faisais sortir sous forme de grosses colères, mais là je les laisse sortir plus facilement, je communique un peu plus, ben plus qu'avant, avant je gardais tout pour moi. Ben oui, j'ai toujours un peu de difficulté des fois, surtout avec ma conjointe, de dire les choses que ça fait pas mon affaire, mais souvent je prends le temps de le dire, pis des fois je lui dis ça va sortir comme ça mais faut que ça sort parce que sinon ça va être pire tantôt. (Entrevue 4)

Tel que mentionné dans l'extrait suivant, les gains appréciables sont en lien direct avec le concept d'apprentissage sur soi.

Moi, je le ressens le changement dans mon attitude. Moi je me sens mieux. Je vois quand ça commence à aller mal, pis je vois pourquoi je feel pas, je feel tout croche, tandis qu'avant quand je feelais pas, ben tu viens en crisse. Moi je me sens mieux, je pense que c'est ça qui est le principal. (Entrevue 4)

L'ensemble de ses acquisitions fait que cet autre sujet est en mesure d'apprécier l'évolution de sa situation et la transformation de sa personne. Il se concentre sur ce qu'il doit faire dans le but de poursuivre le travail sur lui-même. À la base, le sujet se permet de s'exposer par le biais de l'affirmation de soi parce qu'il comprend concrètement les répercussions qui peuvent survenir dans le cas contraire.

Si tu veux changer c'est toi qui est responsable de ça. Changer ou pas changer, c'est un choix. Peur de déplaire ou de vouloir changer c'est un choix. Pour moi c'était pour le mieux. J'avais rien à perdre. C'tait mieux pour moé de changer anyway faque... Ça me dérangeait pas de parler avec Daniel. Il me disait crisse toé du monde ostie, là. Tout le monde parle faque parle toé tout. Ça prend pas une permission pour ça là. Donne tes idées. Ceux qui les prennent ils les prennent, ceux qui les prennent pas, qu'ils les prennent pas (...) Y'a pas de bagarre à cause que tu donnes ton idée. (Entrevue 5)

La notion de regret prend de l'ampleur dans les expériences dont le sujet témoigne.

C'est sûr que ça m'arrivera plus une affaire de même (épisode de violence envers sa conjointe) parce que je sais pourquoi c'est arrivé. Y'a fallu que je vive une affaire malheureuse pour que je vienne mieux. Mais j'ai compris ben des choses. Chûs pas un homme violent. C'est que je parlais pas assez, j'étais trop renfermé. (Entrevue 5)

Tout au long du parcours du sujet, un caractère positif survole son existence grâce à une meilleure estime de lui-même.

Tu gagnes de la confiance. Tu gagnes tout à être heureux. Quand t'es heureux tu gagnes de la confiance, tu vas t'exprimer, tu vas rire. C'est de que j'avais pas avant ça. Si tu trouves le début, tu vas être capable de comprendre la patente, comprendre tes problèmes dans le fond. Si tu sais pas d'où ça part tu vas avoir de la misère à savoir ce que t'as. J'ai l'impression que ça reflète que je chûs ben dans ma peau. (Entrevue 5)

Au sens large, cet autre sujet avait des idées bien pointues. Pour resituer ses croyances d'avant la thérapie, il souligne ce phénomène de cause à effet. Toutefois, la réflexion faite à l'intérieur de sa thérapie ne cadre plus avec ce qui suit. Il a donc avancé à l'égard de son ressenti : « Un des problèmes qu'on a dans la violence c'est de penser que les gens nous aiment pas » (entrevue 6). Plus loin, les propos recueillis témoigneront de ce passé en jetant un regard sur certains aspects ayant eu un impact sur ses rapports avec les autres.

Dans l'esprit du sujet, le changement comportemental s'effectue grâce à la consolidation de plusieurs facteurs. Pour illustrer son point de vue au sujet du caractère volontaire, il interprète ses pensées en faisant appel à des concepts touchant à la fois à l'éveil de sa spiritualité et de sa sensibilité. Il utilise aussi des exemples pour expliciter ces éléments : « Ma sensibilité a changé. Maintenant, je suis plus sensible quand je vois quelqu'un qui est dans la souffrance » (entrevue 6).

Il enchaîne ensuite sur l'aspect de l'émotivité.

La croyance c'est un autre élément que les gens ont tendance à écarter. (...) Ce que je veux dire par croyance c'est le côté spirituel. C'est très important pour s'en sortir parce que faut pas se le cacher, seul à soi-même, ça peut devenir de l'auto-violence. Et là on se rapproche du suicide. (Entrevue 6)

Et puisque le changement est susceptible d'englober une diversité de concepts, sa notion de perception est résumée de manière à pouvoir mieux assimiler la dynamique entourant le changement de comportement : « Ma perception est en train de changer. Je sais très bien que si la perception change, le comportement aussi change. L'habillement change, ma façon de me tenir va changer ». (Entrevue 6)

La prise de contact du sujet avec son émotivité contribue à faire comprendre ce que pouvait représenter une partie de ses craintes, résultat de son éducation. Pour le sujet, un grand nombre d'objets entrent en ligne de compte lorsqu'il est question de comprendre ce que représente la violence dans sa vie. Elle prend plusieurs formes absolues, autant au niveau des prémices que des effets. Mais dans l'unisson de ses réflexions, le sujet partage plus

particulièrement ses croyances dans une ébauche sur la peur : « La peur est un élément de la violence. Les gens sont violents parce qu'on a peur. Peur de se faire avoir, peur de ne pas être aimé, peur de se faire rejeter... En tous cas, la liste est longue ». (Entrevue 6)

Dans la mise en marche d'une telle détermination, le sujet suivant démontre qu'il a pu avancer à force de tenir compte des témoignages de sa conjointe. La capacité à se laisser sensibiliser a aussi pris une ampleur importante de sorte que la réflexion a pu être amorcée lors du déroulement préliminaire de la prise de position de celle-ci.

Mais je te dirais que on a eu des bonnes communications avant que je commence la thérapie. Pis ça ça m'a aidé gros. T'sé ça m'a fait comprendre plein de choses faque je savais vraiment où je voulais aller. J'savais pas mal où euh, quelles informations aller chercher pis euh, qu'est-ce qui allait pas. T'sé euh, j'en ai appris plus tard mais tu sais je veux dire euh, le point de départ, je le connaissais pas mal. (Entrevue 7)

Dans le témoignage qui suit, le sujet nomme ses apprentissages sous forme de réflexion. Il est possible de constater que la compréhension de sa dynamique l'a mené à utiliser des arguments menant à des situations positives dans sa situation conjugale.

(...) des rencontres où chacun travaillait sur son bord parce que au départ, faire une thérapie euh, t'as beau essayer de changer mer et monde là, mais si tu chemines pis que l'autre pour x raisons chemine pas euh, un moment donné vous êtes plus au même niveau. Toé t'apprends des choses sur toé pis t'avances, pis t'avances. Pis l'autre dans sa tête est correcte est correcte pis peu importe que ça soit le gars ou la fille là. Là un moment donné, en rencontrant quelqu'un, elle a réalisé qu'elle aussi elle a des affaires à rencontrer pis euh, y'avait des limites à des places qu'elle aurait pas dû y avoir pis pour x raisons elles se sont créées au fils des ans. Faque on a cheminé les deux euh, moé avant pis elle après pis ça fait en sorte qu'on a réussi à se rejoindre plus facilement. (Entrevue 7)

En d'autres circonstances, cette transformation se traduit dans la façon de s'adapter du sujet.

Je te dirais que si je me sens soit menacé ou soit euh, colérique ou quoi que ça soit, je vais reculer à place pis euh, t'sé je vais prendre deux secondes pour moé pis si pour x raisons je sens que l'environnement est malsain ou quelque chose de même euh, t'sé je vais aller dans ma chambre pis j'écoute la télé une demi-heure. (Entrevue 7)

Lorsque le sujet réfère au bien-fondé de sa démarche personnelle, il démontre par la phrase suivante que le parcours demeure le sien : « (...) sauf que moé dans le fond euh, peu importe ce que j'ai gagné je le donnerai pas ». L'indication à l'effet qu'il a compris où il devait se situer dans ce nouveau rapport à sa conjointe se reflète ici : « Faque un moment donné faut tu mettes des limites pis de dire moé j'chu sur ce bord là de la track pis si elle vient me rejoindre, tant mieux. Pis si pour x raisons son cheminement à elle est ailleurs, je peux pas rien faire » (entrevue 7).

Le sujet est donc apte à utiliser ces nouvelles données pour se demander ce qui se trame à l'intérieur et comment il serait possible de dénouer le contexte en question : « Mais ça me permet aujourd'hui de comprendre que telle chose m'affecte, me dérange mais jusqu'à quel point, t'sé ? Jusqu'à quel point ça va changer quelque chose dans ma vie ? Mon boss veut telle affaire, ma blonde veut telle affaire, les enfants... ». (Entrevue 7)

La capacité du sujet à exprimer son ressenti n'est plus facultative et devient importante pour lui.

Entre aujourd'hui et avant c'est qu'aujourd'hui si je me choque, je m'en aperçois. Je le ressens : Ça ça me choque! Pis avant je m'aurais juste choquer, j'aurais crié haut et fort ce que j'avais à dire peu importe qui aurait été là... Y'a des choses qui m'affectent pis je vas le dire là; garde, telle chose, ça j'aime pas ça. (Entrevue 7)

Le fait de mieux se connaître procure un sentiment de confiance chez le sujet tout en rehaussant sa sensation de pouvoir apporter des solutions à ses difficultés : « Mon cheminement m'a permis de comprendre que quand qu'y m'arrive quelque chose qui me dérange, relaxe; prend ton temps, respire une couple de shots mais penses-y comme faut pis demande toé si ça vaux-tu vraiment la peine que tu te choques t'sé ? ». (Entrevue 7)

En somme, le sujet a réussi l'essentiel dans son expérience thérapeutique, et il en parle avec le sens du devoir accompli : « (...) comprendre c'est quoi tes problèmes, les résoudre pis vivre avec les solutions que t'as créées ». (Entrevue 7)

Comme il est devenu apparent que la démarche menant au changement pouvait aussi procurer des avantages à d'autres plans qu'au niveau du changement de comportement, le conjoint violent aura aussi exploré d'autres facettes de sa personne. Tout d'abord, cette diversité sur le plan des découvertes lui aura fourni l'opportunité de s'initier à une meilleure connaissance de lui-même. Pour les conjoints violents, cette situation pèsera dans la balance face à leur intérêt d'assimiler et de nourrir des capacités humaines inhibées chez certains d'entre eux. Une reconstitution de leurs capacités leur permettra alors de progresser vers d'autres défis.

6.3 La capacité d'analyse du contexte global

La décision de consulter est un phénomène dont les raisons varient d'une personne à une autre. Pour certains hommes qui consultent pour un problème de violence conjugale, la compréhension de leurs erreurs est déjà en branle depuis un certain temps. Néanmoins, le milieu thérapeutique apporte un climat propice à l'exploration des perceptions portées sur l'objet de la consultation. Quoique ce dernier élément soit fort valable, il ressort que pour le conjoint violent qui se penche sur le problème exposé, une compréhension étendue de la problématique demeure prépondérante pour la mise en place d'un changement réel. Non seulement il fera des progrès par l'entremise de ses apprentissages sur soi, mais il fera aussi des liens entre sa dynamique personnelle et sa situation défailante. Une collecte de données sur l'état des choses dans le contexte de ses relations conflictuelles entraînera une capacité d'analyse sur la dimension globale de son fonctionnement.

Une lecture de la situation-problème

Comme il désire remettre en place des pièces manquantes dans sa quête vers l'obtention d'un fonctionnement équilibré, le conjoint violent apprend tout d'abord à faire face à ses erreurs de parcours. En soi, cette étape lui permettra de se diriger vers des réussites qui l'aideront dans d'autres sphères telles que l'estime de soi. Toutefois, le conjoint violent qui conçoit les avantages reliés au changement de son comportement évitera une simple réduction de ses méfaits; il sera porté à émettre un regard sur ses torts ainsi qu'un sens à ses agirs. Cela dit, il tiendra bien entendu compte des circonstances menant à ses écarts de conduite. En somme, le conjoint violent

en changement reconnaît ce qui a causé une érosion dans sa situation de couple tout en étant capable de dire ce qu'il a fait pour apporter des modifications à la situation.

Dans le cas d'une des personnes interviewées, c'est en rétrospective que le sujet reconnaît l'ampleur de ses attitudes ayant une incidence sur sa relation avec son épouse. Voici en quoi le contexte conjugal était dysfonctionnel :

Oui, je me suis rendu compte pendant la thérapie que je prenais toute la place. Je pense que l'espace que je prenais c'était tout le rond. C'était à moé; ma femme avait pas de place là-dedans... ma femme de la liberté elle en avait pas. Aujourd'hui elle a sa liberté, elle a toute sa liberté. (Entrevue 1)

Grâce au support constructif dispensé par l'intervenante du Seuil et à l'avantage d'une relation thérapeutique positive, le sujet a appris à composer avec le fait qu'il avait des choix. La confiance mutuelle joue pour beaucoup dans une démarche thérapeutique. Dans le cas présent, la qualité de la relation avec l'intervenante aurait entraîné le désamorçage des résistances de la part du client. Une fois cette situation atteinte, le sujet aurait appris, à travers sa propre lunette, à mieux analyser la situation-problème qui causait un désagrément.

C'est Joyce, c'est elle qui m'a ouvert les portes, qui m'a tout expliqué (...) Quand on pense qu'on est obligé, c'est là que ça devient frustrant parce que c'est les autres qui décident pour toi. Un être humain a toujours le choix. Sinon t'es pas un être humain.(...) Toi t'es pris comme prisonnier de la situation. Mais dans le fond, t'es pas un prisonnier. Quand j'ai commencé à faire le lien entre ce qu'elle disait et ce qui se passait, j'ai dit : ooooh. (Entrevue 2)

Le témoignage du sujet permet de comprendre que la situation-problème provient de son impuissance à gérer ses élans de frustration à l'intérieur de certains contextes particuliers. Dans ce cas-ci, cette facette était rencontrée lorsque le sujet ressentait de la vulnérabilité devant une situation donnée. Simultanément, il se percevait comme une cible face à autrui. La compréhension de cette manifestation a dirigé le sujet à prendre conscience de la fragilité qui l'habite. Compte tenu de la persistance du problème, l'entourage du sujet a été l'élément mobilisateur dans sa décision de consulter.

Aucune question. Les gens alentour de moi. Pas mal ça. Naturellement après une crise ou un excès de rage, qu'est-ce qui arrive, c'est que tu vois les gens alentour de toi comment

y réagissent à ça, soit qu'y sont tristes, soit que bon, y sont stressés, quelque chose de même pis toé tu finis par comprendre que t'es pas agréable. Ma conjointe. Oui, ma conjointe. Oui, ma famille, mon père, mon frère, ils ont pas mal tous eu une occasion pour me le dire. (Entrevue 3)

C'est en faisant un exercice pour repérer les circonstances reliées à l'accroissement de son stress ayant un effet direct sur la relation conjugale que le sujet a compris la signification de ses limites. La pression ressentie face à l'occupation de deux emplois l'a mené à réaliser qu'il était fragile. Ainsi, c'est grâce au temps d'arrêt que la thérapie lui a procuré que le sujet a pu identifier qu'il y avait une anomalie dans sa conduite. Ceci dit, sa conception de la valorisation se portait sur sa productivité comme employé.

C'est que je faisais deux emplois. Je faisais ma job la semaine, je faisais une job de fin de semaine plus toutes les responsabilités qu'une maison amène, que mes enfants amènent, que mon chien amène, que ma piscine amène, bon en tout cas, à ce que j'ai pu comprendre pis que j'ai testé, en diminuant de beaucoup mes heures de travail, j'avais plus le sentiment de dire crisse, ben toute la semaine je suis écoeuré, tsé. Là j'ai plus de patience à donner à ma famille, je pense qu'on a tous un bout du rouleau, pis je pense moé que je l'atteignais à chaque semaine. (Entrevue 3)

Pour ce sujet, des lectures sur la nature de ses problèmes ont été impératives. Il est maintenant en mesure de saisir les effets du repli sur soi. Par peur de subir les conséquences d'une explication ou d'un avis, un dysfonctionnement s'est rapidement installé au chapitre de la communication et il s'est fait sentir au sein de la relation de couple : « Pis là à force de pas vouloir qu'on chicane; si je réponds on va chicaner. Si je répondais pas on chicanait pas, ça passait vite... si je répondais ça finissait plus tout le questionnaire t'sé. Faque j'aimais mieux pas répondre, pas m'ostiner ». (Entrevue 5)

Aujourd'hui, le sujet est à même de faire le constat de ses erreurs passées. Il est capable de comprendre les principaux fondements ayant conduit à ses attitudes et à certains gestes. Qui plus est, le sujet peut maintenant mettre des mots, un sens à ses agirs :

J'aurais dû arriver pis régler les affaires sur le coup, comme ça, j'aurais eu ben moins d'un gros tas pis cette situation-là ben, ça aurait peut être pas arrivé de même non plus. C'est l'accumulation de petites choses qui fait qu'à un moment donné, en tout cas dans mon cas, ça fait ça. (Entrevue 5)

Plus spécifiquement, le sujet donne une explication sur sa vision des correctifs à apporter dans ses rapports avec autrui, incluant sa présente conjointe. Cette vision le supporte dans la démarche du changement de comportement. Ainsi, le stade où le sujet devait accéder au sens de ce qui se passait dans sa vie était d'une grande importance.

Faut prendre les choses au jour le jour. C'est à tous les jours qu'il arrive différentes patentes. Des fois ça arrive que c'est des vieilles patentes que t'as déjà vues pis dans ce temps-là tu parlais pas pis astheure tu parles. Ça m'aide à arranger les choses avec ma conjointe. Par exemple, là je sais que je peux donner mon idée ou mon point de vue au lieu de pas le donner. (Entrevue 5)

Dans un témoignage qui mène le sujet à faire une comparaison entre son thérapeute et sa mère, il distingue l'accueil réceptif du thérapeute qui contraste avec la conduite de sa mère. Le sujet est donc capable de faire des liens entre ses comportements et le stigma que lui faisait ressentir sa mère. Cela supporte donc l'idée qu'il est apte à comprendre l'association entre ses antécédents et la situation-problème actuelle : « C'est sûr que quand j'étais violent, j'avais tendance à dire que j'chûs un bon à rien. Mais ça ça fait partie de mon background familial. Ma mère me traitait toujours de bon à rien durant ma jeunesse ». (Entrevue 6)

Tout comme le sujet mentionnait dans un extrait antérieur, le changement implique une variété de facteurs. Cependant, ce premier demeure lucide face au petit nombre d'éléments nécessaires à l'établissement d'une communication saine. À travers le commentaire qui suit, il appert que le sujet comprend la signification de la violence ainsi que son envergure.

La communication c'est quelque chose que j'essayais de faire moi-même dans la famille, avec ma femme et mes enfants. Je m'étais fait mal compris. Souvent, on me disait que j'étais contrôlant mais pas dans toutes les circonstances. La communication pour moi c'est quelque chose qui est super important. Tellement important que pour moi, ça se résume à pas grand-chose : clair, net et précis. Si y'a pas ces trois éléments là ensemble, c'est très difficile de ne pas avoir de frustration qui mène à la colère. (Entrevue 6)

Le sujet continue sur cette lignée en expliquant les raisons voulant que cette frustration fasse éclore la violence.

Ce qui devient de la colère c'est qu'à un moment donné, on nourrit cette colère sans vouloir parce que l'autre a pas voulu écouter. Donc, on a une frustration (...) pis là on

sort des mots assez grossiers. C'est là qu'on tombe dans la violence parce qu'on commence à traiter l'autre de noms. Et si l'autre continue, ben ça va un peu plus loin. Et si ça continue à pas vouloir discuter ça va plus loin et là ça arrête plus. (Entrevue 6)

Une réflexion de la sorte a pu être consolidée par de nouveaux apprentissages face au trouble de violence propre au sujet.

Je peux être en colère mais pas être agressif. Voilà ce que je veux dire par un cheminement progressif. Si je dis ça je le sens parce que vu que je suis plus à l'écoute de moi-même, je le sens si je deviens agressif ou si c'est de la colère. Ça c'est important. C'était pas évident avant. Au début, j'étais pas capable de faire ça. (Entrevue 6)

Une autre personne interviewée fait part de son analyse de la situation-problème. Ce segment laisse présager que le temps est un élément qui a été omis en vue d'entreprendre une communication saine. Comme le sujet identifie cet objet de façon explicite, nous croyons que la formulation ci-contre fait foi de son opinion :

Faque le temps de communication était quasiment pas là parce que quand t'es avec ta blonde pis les trois petits sont dans le salon, on s'entend que la discussion sérieuse ça va attendre. Faque y'a ben des choses qu'on se disait pas pis qu'on aurait dû se dire pis prendre du temps pour nous autres pis partir pis on va aller prendre un café une heure pis euh, si y'a quelque chose qui va pas, on s'en parle. (Entrevue 7)

Force est de constater que la communication saine passe par un climat approprié. « (...) la communication était pas là au départ parce que étant donné que j'étais fatigué euh, j'étais là mais j'étais pas là ». (Entrevue 7)

Ce sont des observations de cette nature qui ont généré la prise de conscience sur ce qui était en train de se produire en termes de refoulement.

C'est un paquet de choses que je ressentais pas. Quand tu te sens pas agressif, tu te sens pas fatigué... J'étais conscient que j'étais fatigué mais avec tous les problèmes que ça engendrait, je les entendais pas donc je sentais pas que j'avais un problème. Donc euh, ça faisait pas de trouble. Après ça quand tu réalises que t'as tout ça, tout le restant vient avec pis tout est facile après. (Entrevue 7)

Le sujet fait surtout allusion aux changements reliés à son occupation dans le domaine de l'emploi. Il évoque aussi ce rapport direct dans le commentaire suivant :

J'ai pas besoin d'avoir tout le poids de l'entreprise sur mon dos euh, c'est pas de ma faute si y prennent tant de contrats. T'sé y'a ben des affaires que je comprenais pas. Faque ça ça changé; en changeant ma cédule de travail pis mon euh, mon corps était plus en forme, mon esprit était plus en forme, tout le restant s'est placé. C'est sûr qu'il y a des efforts à faire à des places; y'en a d'autres qui se sont placés tout seul. T'sé les enfants étaient plus proches, ils me sentaient plus en forme donc ils se sont rapprochés encore plus. (Entrevue 7)

Il est clair que le sujet a saisi en quoi consistait la situation causant problème au sein de la famille. Il décrit ensuite les mesures prises pour minimiser l'espace occupé par son travail.

Je te dirais que le fait que j'étais plus présent à la maison, moins fatigué parce que je rentrais moins de bonne heure pis j'ai pris des décisions qui faisaient en sorte que ma cédule de travail serait plus courte. Au lieu de faire 12-13 heures par jour, je vais n'en faire 9-10 pis bon, quand ça adonne pis quand ça adonne pas, ça adonnera pas. (

Entrevue 7)

Un portrait juste de ce que le sujet vivait est explicité et permet de constater qu'il a compris l'ampleur du problème.

Les raisons, que j'ai apprises au travers de ma thérapie : la fatigue qui engendrait la mauvaise humeur, l'intolérance. Tout me dérangeait. Il (thérapeute) m'avait déjà donné des bonnes infos. Faque ça ça m'avait aidé gros. Mais le but premier c'est de savoir euh, c'est quoi la raison qui fait en sorte que t'es comme ça. Quand tu sais ça, ça t'aide déjà. Parce que, moé j'étais un gars qui travaillait gros, qui me levait à deux ou trois heures du matin, qui rentrait à maison à 5-6 heures le soir à tous les jours, des fois samedi et dimanche euh, je dormais pas beaucoup euh, des valises en dessous des yeux. Pour ça que l'intolérance pis la fatigue pis tout le kit, ça embarquait en ligne de compte. Faque un moment donné t'as plus de tolérance, t'as plus rien, euh, tout te dérange. Ça sonne à porte, le téléphone sonne AHHH NON... (Entrevue 7)

Ce sujet avait de la difficulté à exprimer ses sentiments de frustration sur un ton approprié, et cela, même s'il subissait ces pressions avec constance. Sa lecture du problème de la cellule familiale se lit comme suit :

Mon beau frère, sa femme et leurs enfants, 365 jours chez nous. Ça euh, y'avait jamais de vie intime, jamais, jamais, jamais. La maison était tout le temps pleine au bouchon. Jamais que je chu arrivé chez nous que y'avait pas personne. C'était à temps plein. Si c'était pas la sœur, c'était des amis, d'autres amis, toujours du monde sur son bord. (Entrevue 8)

Non seulement le sujet devait composer avec le sentiment d'intrusion, mais il lui était imposé d'assumer une multitude de responsabilités seul vis-à-vis du fonctionnement global de la famille. Ce long extrait fait foi de cette situation :

Mme travaillait de nuit, de jour, de soir, c'était jamais pareil, c'était sur les shifts. Euh, j'avais toujours les enfants. Je devais toujours m'occuper des enfants pis je pensais pas à moi autrement dit. Je m'occupais juste des enfants, juste des enfants, juste des enfants. Juste à elle, juste à elle, juste à elle. Pis quand ça venait le temps pour moi, ben, c'était tellement frustrant, qu'elle disait tout le temps non, que je pouvais rien faire. J'ai même perdu beaucoup d'heures d'ouvrage en overtime à cause de ses shifts à elle. Ça m'a apporté une autre frustration. Tout ça c'est de l'accumulation. (Entrevue 8)

Et en ce qui concerne la vie de couple, voici ce que le sujet a affirmé : « On se voyait jamais. La vie commune de couple chez nous, y'en avait pas. C'était la vie familiale avec son bord seulement ». (Entrevue 8)

Dans l'ensemble du témoignage subséquent, il est intéressant de constater que le sujet réussit à saisir la signification des accrochages au sein de son couple. La pression revient en tant qu'objet d'observation pour mener la réflexion à un niveau supérieur. C'est grâce au cadre de la consultation que se sont faits les apprentissages : « Comme Daniel m'a dit, il dit faut tu regardes, dans un couple t'es deux ». (Entrevue 8)

Ceci dit, le sujet démontre que cette conscientisation a porté fruit.

Je me suis mis à travailler ça moi-même tranquillement. J'étais seul à travailler. J'étais le seul à venir consulter. Parce que je me suis tellement fait dire que c'était moé qui étais en faute. Mais je me suis aperçu qu'à force de travailler pis de travailler pis de travailler euh, y'a pas juste moé qui est le problème. (Entrevue 8)

Un discernement relativement à la dynamique conjugale a pu être fait grâce à l'aide thérapeutique. C'est aussi dans cette veine que le sujet est parvenu à réaliser que des facteurs de

stress avaient un ancrage au sein de la problématique de la violence. Mais son incapacité à dénoncer le sentiment d'injustice faisait en sorte que le point culminant était presque toujours tout près d'être atteint.

J'accumulais beaucoup, donc beaucoup d'accumulation. Accumulation de rage, de comment je pourrais dire ça... insatisfait. Je ne sais pas si c'est le bon terme mais je te dirais plus de... incompris. Euh, je demandais quelque chose peu importe la situation pis c'était toujours non. Je me sentais comme un rien. (Entrevue 8)

Il aurait été difficile pour le sujet de faire valoir son ressenti face à la situation. Le sentiment de ne pas avoir de pouvoir décisionnel le poussait à préférer la subordination à la manifestation de la violence. Il explique d'ailleurs son choix dans un extrait qui sera examiné plus loin. D'après les propos du sujet, il peut être stipulé que celui-ci était la cible de violence psychologique de la part de son ex-conjointe, d'où son hésitation à s'affirmer. Il apporte d'ailleurs une certaine précision qui colle à sa réalité.

J'ai toujours dit l'expression que je me suis senti chez nous pareil comme un bibelot. T'sé le bibelot y'est là là, sur le bureau ou sur le coin du meuble, tu le tasses pour l'épousseter une fois par jour mettons-là, une fois par semaine ou whatever. J'existais dans cette maison-là pour les autres. T'es là, paie pis fais les affaires, occupe-toi des enfants; c'était de même que je me sentais. (Entrevue 8)

On peut considérer que les efforts déployés par le conjoint violent ont mené ce dernier à convoiter les étapes de réalisation dont il est fier. Non seulement il se connaît mieux, mais il est à même de pouvoir redresser sa situation tout en maîtrisant plusieurs de ses concepts. Le pouvoir de donner un sens à l'ensemble de sa situation sera un aspect non négligeable chez la personne et ce, autant dans la finalité de sa démarche que dans la consolidation de ses acquis.

6.4 L'ouverture à un mode de réceptivité

Lorsque le conjoint violent est aux prises avec des pensées qui reflètent la misère qu'il fait vivre à sa conjointe et à son entourage, il se voit plongé dans un dilemme dont lui seul peut trouver l'issue. L'homme prête alors une attention particulière à certaines personnes de son entourage et sa réflexion peut être déterminante dans la suite de ses décisions. En outre, le

conjoint violent qui reçoit des remarques, des blâmes et des conseils de ses proches est confronté à ses propres actions. Selon l'ampleur du message et sa conception, il peut se produire un phénomène de stigmatisation qui lui est envoyé comme étiquette de désapprobation. C'est donc dire que pour avancer vers le changement de comportement, le conjoint violent aura reçu de la rétroaction face à ses gestes de violence autant que des mots d'encouragement devant les changements qu'il aura apportés au sein de sa démarche.

L'accueil du support de son entourage

La consultation consiste à mettre en perspective plusieurs dimensions d'ordre personnel chez la personne qui consulte pour un problème de violence conjugale. Tandis que la personne avance à mesure que ses repères se consolident, l'entourage est à même de faire des constats sur l'amélioration de la situation. Ces mêmes contextes qui débouchaient autrefois vers des échecs sont maintenant mis en lumière grâce au travail accompli par le conjoint violent. Conséquemment, la focalisation portant sur le progrès devient la nouvelle mire. De cet angle, ces personnes voient les bienfaits du changement et la transposition positive qui en résulte. C'est ainsi que se produit la manifestation des compliments et éloges ainsi que du soutien qui permet à l'homme de se voir sous la même loupe que ceux qui l'observent cheminer. On peut considérer que cet appui s'ajoute au caractère positif du changement de comportement, dans la sphère de la récolte de bénéfices.

Le segment suivant démontre comment le sujet se sent lorsqu'il considère les bénéfices se rapportant à sa vie de couple et le support qu'il a reçu de sa famille élargie.

(...) pis je m'aperçois aussi que les enfants les enfants se sont rendu compte qu'il y a un gros changement pis ils ont l'air plus heureux avec ça parce que je me suis fait dire par sa famille à elle que j'étais plus le même. Pis, ils me l'ont signalé, pis ils me l'ont dit, pis ils sont fiers de ça. Ils sont tous contents pis leurs attitudes ont changé avec moé. On communique plus de la même façon. C'est un plus. Ils sont heureux de la voir heureuse, pis les rapports sont excellents. (Entrevue 1)

Une autre des personnes interviewées témoigne de l'ouverture de la part des siens. Sa famille accepte de s'impliquer dans un contexte où le sujet se développera dans un exercice

menant au changement de comportement : « Je pense qu'il faut que tout le monde embarque. Dans ma famille c'est la même affaire. Je leur ai dit regarde, à soir on va jouer à un jeu et je suis obligé de perdre ». (Entrevue 3)

En terme de bénéfices secondaires tels que l'écoute et le support et l'encouragement de l'entourage du sujet, il ne faut pas oublier la présence de la reconnaissance du changement de comportement de la part de sa conjointe et de ses enfants : « Y'a ma conjointe, probablement les enfants aussi qui ont remarqué ». (Entrevue 4)

Pour le sujet, le soutien de sa conjointe et de leurs enfants est perçu comme un avantage : « Oui, ben elle voit que je vais mieux, y'a pas autant de brettage... Elle voit ben que ça va mieux même si elle le nomme pas toujours ». (Entrevue 4)

Dans ce qui suit, le sujet fait référence à une sorte de libération ressentie suite à des apprentissages faits lors de la période de consultation. Des personnes qui le connaissent ont vu le changement positif chez lui et c'est avec une attitude de triomphe que le sujet décrit son état actuel : « Ma vie c'est plus satisfaisant qu'insatisfaisant. Quelques-uns de mes chums ont trouvé que j'ai changé. Je parais plus heureux, plus souriant, plus de joie de vivre, joker ». (Entrevue 5)

Pour illustrer le sens accordé au regard positif que porte sa nouvelle conjointe sur la situation, le sujet décrit en quoi cet encouragement le touche.

Je sais pas si elle (ex-conjointe) sait que j'ai changé. Mais avec ma conjointe que j'ai là, ça marche pas pareil comme avec l'ancienne. C'est la nouvelle qui est chanceuse, pas la vieille en fin de compte dans le fond. Parce que les changements que j'ai eus c'est pas elle qui les a vus. C'est la nouvelle conjointe qui l'a là. Pis ça va pas mal mieux. (Entrevue 5)

Par cette attitude, le sujet illustre que pour parvenir à retirer des bénéfices allant vers le changement, il incombe qu'il y ait une relation de transparence entre le thérapeute et le client : « Ça me dérangeait pas de parler avec Daniel. Il me disait crisse toé du monde ostie, là. Tout le monde parle faque parle toé tout ». (Entrevue 5)

Les expériences que ce sujet a traversées lui ont fait prendre conscience de l'importance du soutien familial : « La famille représente l'amour inconditionnel » (entrevue 6). D'autres personnes qui lui sont proches lui ont fait savoir ce qu'elles pensaient de l'ampleur de son problème. Elles ont ainsi contribué à ce que ce dernier se prenne en main pour entreprendre sa démarche de consultation.

Des amis, trois ou quatre qui font partie de cette organisation m'ont aussi fait prendre conscience du problème. Le Seuil c'a été une idée d'un ami qui connaissait bien la ressource en ayant entendu parler par publicité. À ce moment-là on nommait le nom de la violence. On nommait les noms par leur nom. Moé, on ne me cachait plus rien. C'était clair, c'était admis de ma part que j'avais un problème de violence. Pis mes amis après ça ils ont arrêté de tourner autour du pot. Bon ben pour ton problème de violence, je te suggère d'aller voir le Seuil. Ils sont spécialisés dans les problèmes de violence. (Entrevue 6)

Ce sujet annonce que pour parvenir à retirer des bénéfices dans sa route vers le changement, il incombe qu'il y ait absence de tout caractère jugeant, surtout de la part du thérapeute : « Je sentais qu'il y avait pas de jugement de sa part. Il m'a dit que j'étais dans la bonne direction et de continuer (...) ». (Entrevue 6)

Un autre élément a eu un impact sur le parcours du sujet lorsque son père lui a présenté le témoignage enregistré sur CD d'un homme qui avait fait un cheminement relativement à la violence : « Mon père c'est une personne qui me connaît bien (...) » (entrevue 6). Le fait de pouvoir discerner sa situation par le biais de ce récit témoigne du besoin d'appui lors du processus de changement. Un autre constat peut donc être établi en fonction de l'aspect relationnel avec certains membres de l'entourage du sujet desquels il a reçu des éloges : « La femme de mon ami m'a dit ça fait du bien d'entendre quelqu'un qui veut vraiment se sensibiliser. Je lui ai dit, ben oui, tant mieux si je sers d'exemple pour toi. Moi, ça m'encourage beaucoup d'entendre ça ». (Entrevue 6)

Les propos ci-dessus démontrent que l'explication qui renvoie à la décision de consulter provient d'une multitude de facteurs. Force est toutefois de constater que la volonté intérieure est au cœur de cette initiative. Le sujet ressent le malaise qui l'affecte et qui le pousse à avancer vers une prise en charge de sa personne. Bien sûr, certaines influences entrent en ligne de compte qui

sont extérieures au sujet, comme dans le cas présent où le conjoint parle d'emblée du rôle que joue son entourage immédiat.

On découvre à un moment donné que ce que les autres nous montrent, c'est une affirmation de ce que j'étais déjà. Donc, vu que j'étais dans un processus de me sortir du problème de violence, je me disais qu'il y avait assez de personnes qui me disaient que j'ai telle ou telle qualité. Maintenant, j'y crois et je le prends... c'est comme redécouvrir qui j'étais. (Entrevue 6)

La motivation permettant à cette personne de poursuivre sa thérapie se manifeste dans la section suivante.

Prendre des décisions aidantes m'a aidé de toutes sortes de manières. Je te dirais que tout ce qui englobe la vie familiale a changé. Euh, je te dirais que les enfants euh... surtout au début ça a paru plus peut-être là, ils ont euh, ils ont vu tout de suite qu'il y avait un changement. (Entrevue 7)

Toujours dans la mire des bénéfices soutirés par la relation avec les siens, ce même sujet ajoute : « Ma plus vieille qui était assez... elle s'était éloigné depuis un boutte; pas en tant que relation père-fille mais en tant qu'amie proche là, elle s'est rapprochée assez vite pis y'a ben des affaires qui ont changé... Ça pas de prix... ». (Entrevue 7)

Toujours faut-il que la conjointe soit collaboratrice face à de telles circonstances.

Ma blonde elle sait, elle me voit aller; bon elle comprend que je veux être tranquille deux minutes. Elle voit que telle chose m'a fait réagir mettons pis au lieu de parler pis de dire des conneries là, on se regarde pis on se comprend bien. Pis des fois on se regarde pis on s'en va prendre un café ou ben je m'en vais dans chambre. (Entrevue 7)

Ce qui peut être particulièrement intéressant dans ce que le sujet raconte se situe au niveau de la façon dont les expériences de l'un ont eu un impact sur l'autre. En transparence, le positionnement de la conjointe a influencé le sujet dans son désir de faire un travail d'introspection. Parallèlement, le progrès dans les nouvelles acquisitions a eu pour effet de la conduire à faire un cheminement de son côté. Dans la citation suivante, nous obtenons avec justesse la pensée du sujet.

Ma blonde a vu du changement; elle a apprécié mais ça va plus loin que ça. Elle aussi elle en avait de besoin pis euh, comment communiquer pis tout le kit faque elle aussi elle avait rencontré quelqu'un dans son cheminement à elle. Ça fait en sorte que, on en a fait un travail commun (...). (Entrevue 7)

De par son ressenti relativement à cet espace où les réponses face aux attentes sont parfois moins mesurables que ressenties, le sujet a avancé dans sa capacité à être à l'écoute de soi, mais aussi de l'autre. Il a alors appris que les conceptions de l'un ne sont pas toujours simultanées à celles de l'autre : « Au début, on s'en allait plus vers une séparation. Ça c'est si je changeais pas, pis avec les menaces pis tout ce qui venait avec (...) Ma blonde, comme être humain, appréciait ce que je faisais (...) ». (Entrevue 7)

Un autre des sujets interviewés indique à maintes reprises qu'il n'a jamais été violent physiquement ou verbalement envers son ex-conjointe. Toutefois, même s'il a pu contrôler certains élans d'agressivité dus à ses frustrations, il en ressort que le fait de refouler son irritation a eu un effet direct sur sa vulnérabilité psychologique. En ce sens, le sujet comprenait mal les enjeux qui avaient finalement porté atteinte à son équilibre psychique, jusqu'au jour où un ami lui a suggéré de chercher de l'aide : « Y me dit vas-y, moi ça m'a fait du bien... vas-y rien que pour le fun. C'est là que j'ai dit ok ». (Entrevue 8)

Le conjoint violent en démarche thérapeutique aura reçu plusieurs témoignages sous de nombreuses formes de la part des personnes qui lui sont proches. Les moments où les témoignages se font entendre peuvent varier tout comme les réactions de ceux qui les reçoivent. Ces variations s'expliquent par le fait que les membres de l'entourage, tout autant que les conjoints violents, sont sujets à revivre des épisodes de violence du passé. Toutefois, il appartient au conjoint violent de décortiquer les messages d'appui de sorte que sa motivation soit accompagnée d'un sentiment de soutien loyal de la part des siens.

6.5 La socialisation masculine et les transformations

Le parcours de transition chez le conjoint violent s'articule autour d'une dynamique générée par des expériences et des apprentissages enrichissants. Cette transition est assujettie à des changements importants qui font que ces nouveaux aspects culturels viennent faire basculer les repères identitaires auxquels l'homme est habitué. La démarche au sein de laquelle le conjoint violent acceptait de revoir ses agissements sous un angle différent coïncidait avec sa perception du monde jusque-là ancrée en lui et représentée selon ses croyances. On parle ici de la socialisation masculine. C'est donc dire que lorsque le conjoint violent accepte de se remettre en question, cela affecte plus que ses attitudes et ses comportements; la décision touche indéniablement l'expression de ses repères d'identification et provoque en quelque sorte une resocialisation envers des rôles et des modèles masculins qui contrastent avec ceux qu'il avait mobilisés auparavant. Bien que des changements significatifs soient en branle au moment de la thérapie, les actions concrètes apparaissent lorsqu'il y a émergence et interaction de nouveaux éléments représentatifs d'une réalité masculine plus holistique qui redéfinit la masculinité comme étant liée à des comportements non violents et à autre chose qu'à l'agressivité.

CONCLUSION

De manière générale, cette recherche de nature qualitative a permis de recueillir bon nombre d'éléments à propos de la manière dont les conjoints violents perçoivent leur cheminement de changement de comportement. Contrairement à un grand nombre d'études où les données quantitatives sont en prépondérance, cette étude vise plutôt à faire ressortir le vécu de chacun des sujets. En voulant privilégier une approche qualitative, l'exploration de l'expérience humaine de chacune des personnes interviewées a été faite. Ainsi, un éclairage a pu être porté sur des concepts qui jusqu'ici, avaient été peu examinés. Ceux-ci font état du parcours de changement de sorte que la dimension humaine est omniprésente. Les expériences sont ainsi directement associées à cette subjectivité qu'il est souhaitable de retrouver dans les récits de recherche.

Cette recherche a permis de mettre en évidence les capacités de changement de comportement de huit personnes à l'intérieur de leur propre cheminement. Comme il est question ici du changement autant dans les comportements que dans les attitudes chez les personnes rencontrées, la recherche fournit des indications qui révèlent en quoi certaines attitudes peuvent être reliées au changement de comportement. Décidément, nous retrouvons dans plusieurs témoignages la présence d'un raisonnement qui nous aide à mieux comprendre l'intérêt d'une attitude d'ouverture pour se diriger vers le changement. Devant cette situation, le conjoint violent bénéficie de ce levier pour gouverner ses choix de changement face à la vie, aux autres et à soi-même.

Dans un volet particulièrement révélateur, il est ressorti que la présence de la motivation extrinsèque (peur de perdre sa conjointe) favoriserait l'implication du conjoint violent dans le processus thérapeutique. Ce faisant, une transformation se produit entre les motivations extrinsèque et intrinsèque et cette répercussion contribue à créer ce qui constitue probablement la pierre angulaire de la présente recherche. La motivation *intrinsèque* prend forme et représente alors un élément important dans la poursuite de la démarche d'aide. Ainsi, il ressort que l'aspect introspectif relativement aux raisons qui incitent un conjoint violent à poursuivre sa démarche devient un élément décisif dans la volonté de changement personnel. Enfin, la socialisation masculine dont la vision sociétale renvoie parfois à des croyances qui stigmatisent certains types d'hommes aide à mieux comprendre la dimension de la vulnérabilité et du sentiment d'insécurité chez ceux-ci.

Selon tous les hommes rencontrés, la violence conjugale a eu des répercussions sur leur vie et ce, de façon indéniable. Dans certains cas, il y a eu séparation avec la conjointe, et dans d'autres cas, le retour en couple s'est effectué, mais avec un sentiment de malaise compte tenu de certains événements associés à la violence. Plusieurs soulignent toutefois que les apprentissages leur ont donné l'occasion de s'engager dans les méthodes de changement nécessaires pour mieux fonctionner en couple. À leur manière, ces hommes constatent l'importance de porter un regard sur la violence conjugale au sens large. Certains conjoints évoquent des situations relevant de leur vécu psychosocial, tels ceux qui sont issus d'un milieu où une pression se rapportant au genre a pu se faire sentir au cours de leur éducation. Dans ces conditions, la personne affectée par des croyances ou des perceptions ressent les contrecoups d'un amalgame de standards indiquant une route bordée d'anicroches représentant la masculinité. Par conséquent, les implications au niveau de l'intervention clinique doivent tenir compte de la configuration personne-situation dans sa totalité. À notre avis, ce volet permettra d'obtenir une description plus juste de l'histoire de ces hommes qui ont parfois un passé à la fois trouble et complexe. Le concept du rôle est un autre élément à considérer dans l'intervention. Il est important de miser sur un facteur en lien avec celui de la socialisation masculine, soit la compréhension des modèles culturels auxquels certains conjoints violents ont été exposés et, dans certains cas, le sont toujours. Cet aspect dynamique englobe une dimension culturelle qui peut influencer les attitudes, les valeurs et les comportements de certains.

Pour mieux comprendre le phénomène de la violence conjugale et aider les conjoints violents, il est fondamental de se référer aux perceptions et aux attentes de rôles influencées par les antécédents culturels ainsi qu'au système de valeurs des conjoints violents, ceci afin de mieux incorporer l'individualisation de la personne. Une telle approche se souscrit à une optique où l'intervenant déploie ses efforts dans le but de conscientiser et d'engager le conjoint violent à comprendre la nature de ses difficultés. Il va de soi que l'intervention mise à orienter le conjoint violent vers l'adoption d'un répertoire de comportements autres que ceux qu'il a appris à utiliser. Mais cette approche ne doit pas seulement porter son attention sur des modalités de changement sous forme de conditionnement. Même s'il est important d'identifier les comportements à éliminer, il faut préserver la perspective de la réflexion et de la compréhension. À ce même titre, il faut éviter de porter le regard uniquement vers les répercussions de la violence, car cela pourrait créer un effet de limitation de la prise de conscience de la personne, passant outre les éléments significatifs concernant sa situation, sa personne et l'histoire de ses conditionnements antérieurs. Ces façons de faire provoqueraient un écart par une déviation du caractère unique des individus en thérapie, comprenant toute la richesse qui s'y rapporte. L'intervention doit plutôt mettre en valeur l'importance d'amener le conjoint violent à comprendre sa situation. Il serait préférable de l'aider à réfléchir pour mieux se percevoir au sein de sa propre dynamique afin qu'il puisse prendre des décisions en accord avec sa nouvelle manière de voir sa situation et celle des autres.

Lorsqu'il s'agit de dégager une description du conjoint violent typique, la croyance populaire tend à utiliser des métaphores qui témoignent surtout d'une absence d'empathie chez ces personnes. Il faut alors se rapporter à des contextes où il a pu y avoir présence de gestes d'inconduite considérés disgracieux, blâmables, et à la limite, condamnables. Ce regard du conjoint violent peut prendre tout son sens dans certains contextes. Cependant, nonobstant le potentiel et parfois la réalité de certaines situations déplorables, le regard d'une personne peut s'avérer réduit. Étant donné que la spécificité de la présente recherche est l'exploration du changement de comportement, il a été déterminé que la personne se situe sur un parcours menant au changement. Par conséquent, nous sommes exposés au point de vue subjectif des personnes interviewées. Face aux expériences multidimensionnelles comprises à l'intérieur de leur vécu psychosocial, la présente étude réfère à la compréhension de la manière dont les personnes se

sont comportées dans telles situations et en quoi elles ont compris que leurs choix étaient répréhensibles. C'est donc dire que les constats se penchent ici sur les apprentissages de ces personnes en passant par les leçons qu'elles en ont tiré. Sur ce, devons-nous poursuivre dans une direction de style simpliste pour tenter de découvrir qui est le conjoint violent ? Car en s'éloignant de la périphérie de l'ensemble des particularités de ces personnes, nous risquons de prendre le large en oubliant de considérer le phénomène de la personne en mouvement.

Une vision rigide du conjoint violent ne tiendrait compte que des épisodes ou encore d'un incident dans sa vie. Cela pourrait avoir comme effet de freiner la diffusion d'informations nous permettant d'atteindre la perspective d'agir sur le phénomène de la violence conjugale. En contrepartie, c'est avec une ouverture d'esprit face à la compréhension de l'objet que la vision sociétale au sujet de la violence conjugale se donnerait des moyens pour mieux traiter cette problématique. Peu d'études mettent en évidence la vulnérabilité chez le conjoint violent. Sur ce, nous considérons que notre étude est profitable dans la mesure où elle fournit un éclairage nouveau sur cette dimension souvent négligée à l'intérieur des pratiques d'intervention. Et pourtant, s'il existe une fragilité chez les hommes, elle se situe entre autres au niveau du sentiment de vulnérabilité, bien que la société ait tendance à repousser ce concept et que les intervenants l'excluent souvent comme élément pouvant faire partie du problème. La reconnaissance de cette sensibilité est de nature humaine et, par définition, est présente autant chez l'homme que chez la femme. En estimant la présence de la vulnérabilité chez les personnes en quête d'un plus grand équilibre de vie, les intervenants contribueraient à faire en sorte que les services d'aide aux hommes les desservent avec une approche sensible au genre masculin.

Les professionnels qui travaillent auprès d'une clientèle de conjoints violents devraient être conscients de la socialisation masculine. En intervention, ils devraient être habilités à comprendre le fonctionnement du client et à travailler de concert avec lui au niveau des objectifs visés et des moyens envisageables de changement. Ils devraient être capables de donner leurs impressions sous forme d'analyse incluant leurs indications pouvant mener aux modifications souhaitées. Le tout devrait être fait en gardant à l'esprit que le conjoint violent présente souvent des mécanismes de défense. Cette partie de l'intervention se joint bien sûr aux attitudes de support qu'on retrouve dans une relation d'aide et auxquelles plusieurs de nos sujets ont fait

référence lors des entrevues. D'autre part, l'intervenant doit être conscient de ses propres croyances à propos de la violence conjugale. Ses capacités à se positionner à l'intérieur de son cadre d'intervention devraient être aussi importantes que ses techniques d'intervention. De la même manière, la vigilance devrait toujours être de mise dans les cas où il y aurait présence de préjugés ou des attitudes pouvant s'y rattacher. Ces actes de conduite favoriseraient l'établissement d'une relation de respect mutuel entre l'intervenant et la personne dans une démarche de changement. Ainsi, en réponse aux dispositions bienveillantes de l'intervenant, le client serait porté à lui témoigner sa confiance. Cet aspect revêt une grande importance, car c'est la clef permettant à l'intervenant d'accompagner adéquatement la personne dans son cheminement.

Comme nous le disions précédemment, les intervenants ont un rôle important dans la démarche de la clientèle. L'orientation de leurs actions doit se faire avec objectivité et discernement pour mieux maîtriser le phénomène de la violence conjugale, sujet souvent considéré tabou. À ce niveau, il en ressort que les entrevues menées auprès de nos participants permettent de dégager plusieurs commentaires positifs à l'égard des intervenants thérapeutiques. Chez ces hommes en transition, un des éléments leur ayant permis de progresser vers le changement comportemental a été le soutien de la part de leur intervenant. Le sentiment que l'intervenant avait confiance en leurs capacités à saisir le problème et à apporter des changements là où il était nécessaire de le faire a semblé stimuler plusieurs des personnes rencontrées, d'où la portion du cheminement qui renvoie la personne à un sentiment d'appropriation plutôt que d'appréhension face à son problème.

Les témoignages nous démontrent que la relation thérapeutique demeure significative pour le conjoint violent en cheminement. Pas à pas, ce dernier réalise qu'il est en train de mettre certains sentiments d'impasse de côté. Avec l'aide lui permettant de s'ouvrir à l'intervenant, la confiance s'installe progressivement. Globalement, les témoignages nous mènent à stipuler que le conjoint violent qui a enclenché une démarche de changement avec sérieux aura eu l'occasion de plonger dans ce que nous pouvons considérer comme une complexité d'explications ayant contribué aux changements envisagés. Nonobstant le degré et la nature des motivations parfois mitigées en début de processus, il appert selon plusieurs explications que ces hommes sont

réellement à la recherche d'autres façons de se comporter. Pour y arriver, ils articulent leurs expériences de telle manière que nous avons constaté le développement d'un ancrage se rapportant à des bénéfices successifs à la poursuite de leurs efforts. En tenant compte de ces observations, la présente étude nous indique que le travail thérapeutique laissant place à l'expression des pensées et des émotions a conduit à une ouverture vers la motivation intrinsèque. Dans le cas de notre étude, il est possible de constater en quoi l'aspect introspectif, qui se veut une observation de sa propre conscience, joue un rôle de premier plan. Puisque la motivation intrinsèque réfère à un intérêt personnel à l'intérieur duquel le conjoint violent persévère dans le but d'atteindre un objectif, nous avons pu constater un phénomène d'embranchement, mais sans trajectoire précise. En ce sens, les participants ont ressenti des émotions face aux objectifs de changement atteints, entre autres grâce aux capacités de réflexion portant sur la connaissance de soi. Il est donc important de considérer le fait que les conjoints violents comprennent leur situation globale en incluant la portée de leurs interactions avec leur entourage.

Collectivement, les rencontres avec les participants nous ont permis de comprendre l'importance de la présence de personnes significatives relativement à l'ensemble du parcours de changement. Que ce soit de la part d'un membre de la famille ou d'un ami ou d'une amie, le conjoint violent a souligné ce fait lorsqu'il a pu bénéficier d'une forme d'accompagnement. Mentionnons ici que le support a été significatif peu importe l'étape à laquelle il se trouvait dans sa démarche. Toutefois, les témoignages nous ont surtout fait voir une dimension où l'homme ressentait qu'on l'appuyait lors de la poursuite de consolidation de ses acquis obtenus à l'intérieur de son cheminement. Lorsqu'il est question de la conjointe de l'homme, les récits que nous avons obtenus confirment que le conjoint violent qui consulte le fait habituellement dans le but d'éviter que sa relation de couple continue d'être compromise. Cependant, plusieurs passages de nos entrevues dénotent que ces intentions se transforment au cours de la démarche. Pour ainsi dire, le conjoint violent en quête d'un équilibre dans sa vie de couple se retrouve souvent face à la possibilité de se découvrir à des niveaux différents de ceux qu'il prétendait rencontrer au début de sa démarche. Il serait question ici de comprendre que cette pluralité de découvertes rejoint la diversité des trajectoires de chaque personne. En parallèle, lorsqu'il est question de comprendre la réaction de l'homme qui a cheminé dans une perspective de changement de comportement, on

remarque que le travail sur soi lui procure l'opportunité de réfléchir à la situation de ses enfants. Par la suite, les affranchissements menant aux changements positifs dans sa vie l'auront aidé à considérer les bénéfices de son rapport avec les siens et à poursuivre les efforts essentiels à la confirmation des fruits du changement comportemental. Proportionnellement à ces données, il se dégage un désir de se surpasser qui s'installe lorsqu'il y a satisfaction dans la quête de changement. Certaines indications réfèrent aussi à un sentiment d'accomplissement lorsque la personne avance dans la généralité des apprentissages. À leur manière, les participants ont souligné que le savoir faire dont ils ont été imprégnés est un élément d'apprentissage précieux.

Au cœur de notre objet d'étude, nous avons pu découvrir que le conjoint violent qui croit en ses capacités à modifier ses comportements et à relever des bénéfices rattachés à ses attitudes non-violentes se montre plus motivé à persévérer au sein d'une démarche d'aide. Ces gains appréciables, telle la croyance en ses propres capacités, permettent au conjoint violent de reconnaître sa responsabilité face à ses faits et gestes et ainsi obtenir de l'espoir dans sa quête de changement. L'ensemble de ces bénéfices, qui entrent successivement en ligne de compte, aident le conjoint violent à prendre conscience des avantages (estime de soi, résultats concrets et soutien de son entourage) rattachés à ses efforts de changement.

Nous avons constaté que peu d'études se sont penchées sur la prévention de la violence conjugale. De plus en plus de recherches de nature quantitative nous aident à saisir l'ampleur du phénomène, mais sans qu'elles dévoilent un état de la situation selon les explications des personnes concernées. Tout comme le mouvement féministe a fait avancer la cause des femmes, il serait pertinent de porter un plus grand intérêt aux hommes, dans le but de rompre une fois pour toute cette violence au masculin ! Et puisque les besoins de compréhension du phénomène de la violence conjugale sont encore considérables, il serait impératif d'entreprendre des recherches à ce sujet.

Dans un même souffle, nous croyons en la congruence de se concentrer sur les composantes de la socialisation masculine pour mieux comprendre les besoins et les résistances de certains hommes. Cela procurerait un canevas plus étendu sur le vécu psychosocial des conjoints violents permettant ainsi de mieux comprendre leurs perceptions, leurs croyances et leurs valeurs. Dans cette lignée, l'initiative favoriserait l'ensemble de la pratique d'intervention auprès des hommes là où le défi de leur venir en aide serait abordé avec un sentiment de sincérité et d'espoir.

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE. *Modèle d'organisation de services en matière de violence sexuelle et de violence conjugale vécue par les femmes : « En route vers l'an 2000... sans violence »*, Sherbrooke, 1998, 63 p.

ALBARELLO, Luc. *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique*, De Boeck Université, Paris, 1999, 193 p.

ALLIANCE DE RECHERCHE IREF / RELAIS-FEMMES. *L'analyse différenciée selon les sexes (ADS): où en sommes-nous dix ans après ?*, [En ligne], <http://www.relais-femmes.qc.ca/documents/publications/Rapport ADS.pdf> (Page consultée le 9 juin 2008).

ANDERSON, Kristen L. et Debra UMBERSON. "Gendering Violence: Masculinity and Power in Men's Accounts of Domestic Violence", *Gender & Society*, vol. 15, n° 3, 2001, p. 358-380.

CAMPEAU, Paule et Ginette BERTEAU. *Points de vue de gestionnaires sur l'insertion, la réalisation et le maintien d'un programme d'intervention de groupe auprès d'enfants exposés à la violence conjugale*, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), Coll. « Études et Analyses », Universités de Montréal et Laval, n° 39, 2007, 107 p.

CANTIN, Solange. « Les controverses suscitées par la définition et la mesure de la violence envers les femmes », *Service social*, vol. 44, n° 2, 1995, p. 23-32.

CAVANAUGH, Mary M. and Richard J. GELLES. "The Utility of Male Domestic Violence Offender Typologies", *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 20, n° 2, 2005, p. 155-166.

CENTRE DE LIAISON SUR L'INTERVENTION DE LA PRÉVENTION PSYCHOSOCIALES (2001 : MONTRÉAL ET QUÉBEC, QC). *Implantation d'un protocole de dépistage systématique des femmes victimes de violence conjugale : résultats et enjeux*, Montréal et Québec, Bibliothèque nationale du Québec, les 20 et 27 septembre 2000.

- COLLOQUE DE L'ÉQUIPE HOMMES, VIOLENCE ET CHANGEMENT. (2002 : SAINT-HYACINTHE, QC). *Entre les services et les hommes : un pont à bâtir*, Montréal, CRIVIFF, 2003, 172 p.
- COMMISSION GENRE ET VIOLENCE. (2005 : Paris). *Travaux préparatoires à l'élaboration du Plan Violence et Santé en application de la loi relative à la politique du 9 août 2004*, Commission «Violence et santé mentale», ministère de la Santé et des Solidarités, Paris, 2004, 80 p.
- CONNOLLY, Marie. "Developmental Trajectories and Sexual Offending", *Qualitative Social Work*, vol. 3, n° 1, 2004, p. 39-59.
- CONTRINO, Kathleen M., Kurt H. DERMAN, Thomas H. NOCHAJSKI, William F. WIECZOREK and Peter K. NAVRATIL. "Compliance and Learning in an Intervention Program for Partner-Violent Men", *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 22, n° 12, 2007, p. 1555-1566.
- DATE, Ann L. and George F. RONAN. "An Examination of Attitudes and Behaviors Presumes to Mediate Partner Abuse: A Rural Incarcerated Sample", *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 15, n° 11, 2000, p. 1140-1155.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre. *Recherche qualitative : guide pratique*, McGraw-Hill éditeur, Montréal, 1991, 142 p.
- DION, Julie. *L'intervention en matière d'agression sexuelle : un modèle sexuellement discriminant pour les garçons ?*, Thèse (M.A.), Université de Sherbrooke, 2003, 73 p.
- DUFRESNE, Martin. *Limites et risques de l'intervention psychologisante auprès des batteurs de femmes*, Le Collectif masculin contre le sexisme, 1995, 48 p.
- DULAC, Germain. *Intervenir auprès des clientèles masculines : théorie et pratiques québécoises*, Centre d'études appliquées sur la famille, AIDRAH, Montréal, 1999, 82 p.
- DULAC, Germain. *Les récits de vie des hommes sont-ils crédibles ?* In Welzer-Lang, Daniel (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Coll. « Féminin-Masculin », Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 79-88.
- DULAC, Germain. *Les demandes d'aide des hommes*, Centre d'études appliquées sur la famille, AIDRAH, Université McGill, Montréal, 1997, 39 p.
- ENOSH, Guy and Eli BUCHBINDER. "Strategies of Distancing from Emotional Experience. Making Memories of Domestic Violence", *Qualitative Social Work*, vol. 4, n° 1, 2005, p. 9-32.
- FUGATE, Michelle, Leslie LANDIS, Kim RIORDAN, Sara NAURECKAS and Barbara ENGEL. "Barriers to Domestic Violence Help Seeking", *Violence Against Women*, vol. 11, n° 3, 2005, p. 290-310.

- GADD, David. "Masculinities and Violence Against Partners", *Social & Legal Studies*, vol. 11, n° 1, 2002, p. 61-80.
- GENEST, Micheline, Annie LABRANCHE, Françoise ALARIE, Dominique GODBOUT, Louise RIENDEAU, Lucie HÉNAULT et Michèle ASSELIN. *Rapport du groupe de travail sur les services offerts aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants*, ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec, 2003, 39 p.
- GEWIRTZ, Abigail and Jeffrey L. EDLESON. *Young Children's Exposure to Adult Domestic Violence. Toward a Developmental Risk and Resilience Framework for Research and Intervention*, Ser. "Early Childhood, Domestic Violence, and Poverty: Helping Young Children and Their Families", University of Iowa, 2004, 38 p.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec, 1995, 27 p.
- HARRIS, Steven M. and Charette A. DERSCH. "I'm Just Not Like That. Investigating the Intergenerational Cycle of Violence", *The Family Journal*, vol. 9, n° 3, 2001, p. 250-258.
- HILL, James K. *Guide de traitement des victimes d'actes criminels : application de la recherche à la pratique clinique*, ministère de la Justice du Canada, Ottawa, 2004, 60 p.
- HILTON, N. Zoe and Grant T. HARRIS. "Predicting Wife Assault : A Critical Review and Implications for Policy and Practice", *Trauma, Violence and Abuse*, vol. 6, n° 1, 2005, p. 3-23.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (2003). *La violence envers les conjointes dans les couples québécois, 1998*, Publications du Québec, Québec, 151 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Aspects du contexte et des conséquences de la violence conjugale : violence situationnelle et terrorisme conjugal au Canada en 1999*, Publications du Québec, Québec, 2004, 22 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *La violence conjugale : des faits à rapporter, des mythes à déconstruire, une complexité à comprendre*, [En ligne], <http://www.inspq.qc.ca/violenceconjugale> (Page consultée le 24 avril 2006).
- JOHNSON, Holly. "Contrasting views of the role of alcohol in cases of wife assault", *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 16, n° 2, 2001, p. 54-72.
- KAUFMANN, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*, Éditions Nathan, Paris, 1996, 127 p.
- LALONDE, Micheline. *Étude des facteurs favorables à l'engagement dans une thérapie de groupe pour hommes violents selon le point de vue du client*, Mémoire (M. A.), Université de Sherbrooke, 1997, 113 p.

- LAROCHE, Denis. *La violence conjugale envers les hommes et les femmes au Québec et au Canada, 1999*, Institut de la statistique du Québec, Québec, 2003. 235 p.
- LEVESQUE, Deborah A., Richard J. GELLES and Wayne F. VELICER. "Development and Validation of a Stages of Change Measure for Men in Batterer Treatment", *Cognitive Therapy and Research*, vol. 24, n° 2, 2000, p. 175-199.
- LINDSAY, Jocelyn, Francine OUELLET et Marie-Christine SAINT-JACQUES. *Les groupes de traitement pour conjoints violents. Recension critique portant sur le traitement, son efficacité, sa mesure*, Coll. « Support à l'intervention », Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, Québec, 1991, 76 p.
- LINDSAY, Jocelyn, Daniel TURCOTTE, Lyse MONTMINY, et Valérie ROY. *Les effets différenciés de la thérapie de groupe auprès de conjoints violents : une analyse des facteurs d'aide*, Coll. « Études et Analyses », Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), Montréal, n° 34, 2006, 124 p.
- MACLEOD, Linda et Andrée CADIEUX. *La femme battue au Canada : un cercle vicieux*, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme au Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1980, 72 p.
- MACLEOD, Linda. *Pour de vraies amours : prévenir la violence conjugale*, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa, 1987, 191 p.
- MARKS, Cynthia R., Brian A. GLASER, Jana B. GLASS et Arthur M. HORNE. "Effects of Witnessing Severe Marital Discord on Children's Social Competence and Behavioral Problems", *The Family Journal*, vol. 9, n° 2, 2001, p. 94-101.
- MASCULINITÉS ET SOCIÉTÉ. (2007 : TROIS-RIVIÈRES, QC). *Les réalités masculines : comprendre et intervenir*. Université du Québec à Trois-Rivières, 8 mai 2007, 107 p.
- MAYER, Robert. *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Gaétan Morin éditeur, Boucherville, 2000, 409 p.
- MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA. *Violence conjugale : fiche d'information du ministère de la Justice du Canada*, Ottawa, 2005, 14 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. *La violence c'est pas toujours frappant mais ça fait toujours mal*, [En ligne], http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sociaux (Page consultée le 18 juin 2005).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *La violence conjugale. Statistiques 2000*, [En ligne], www.msp.gouv.qc.ca (Page consultée le 6 juin 2004).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *La violence conjugale. Statistiques 2000*, [En ligne], www.msp.gouv.qc.ca (Page consultée le 28 juin 2004).

- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *La violence conjugale. Statistiques 2001*, [En ligne], www.msp.gouv.qc.ca (Page consultée le 28 juin 2004).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *La violence conjugale. Statistiques 2002*, [En ligne], www.msp.gouv.qc.ca (Page consultée le 28 juin 2004).
- NANTEL, Yves et Éric GASCON. « Les difficultés masculines et l'intervention sociale : une question de lien ? », *Intervention*, n° 116, 2002, p. 103-111.
- NATIONAL INSTITUTE OF JUSTICE. *Do Batterer Intervention Programs Work? Two Studies*, U.S. Department of Justice, Washington, D.C., 2003, 10 p.
- OOMS, Theodora. *A Sociologist's Perspective on Domestic Violence: A Conversation with Michael Johnson, Ph.D., Center for Law and Social Policy. From the May 2006 conference sponsored by CLASP and NCSL : Building Bridges : Marriage, Fatherhood, and Domestic Violence*, Pennsylvania, U.S.A., 2006, 7 p.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *La santé à l'égard des femmes : un problème de santé prioritaire*, Organisation mondiale de la Santé, Genève, 1997, 38 p.
- OUELLET, Francine, Jocelyn LINDSAY et Marie-Christine SAINT-JACQUES. *Évaluation de l'efficacité d'un programme de traitement pour conjoints violents*, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, Québec, 1993, 263 p.
- POUPART, Jean, Lionel-Henri GROULX, Jean-Pierre DESLAURIERS, Anne LAPIERRE, Robert MAYER et Alvaro P. PIRES. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaétan Morin éditeur, Boucherville, 1997, 405 p.
- RINFRET-RAYNOR, Maryse et Solange CANTIN. *Violence conjugale : recherches faites sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Gaétan Morin éditeur, Boucherville, 1994, 513 p.
- RINFRET-RAYNOR, Maryse, Ariane RIOU, Solange CANTIN, Christine DROUIN and Myriam DUBÉ. "A Survey on Violence Against Female Partners in Québec", *Violence Against Women*, vol. 10, n° 7, 2004, p. 709-728.
- RONDEAU, Gilles, Serge BROCHU, Guy LEMIRE et Normand BRODEUR. *La persévérance des conjoints violents dans les programmes de traitement qui leur sont proposés*, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), Université de Montréal, Montréal, 1999, 143 p.
- RONDEAU, Gilles et Normand BRODEUR. *Évaluation du programme intégré d'intervention en violence familiale CLSC du Richelieu et CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts*, Coll. « Études et Analyses », Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), Montréal, n° 17, 2001, 61 p.

- RONDEAU, Gilles, Jocelyn LINDSAY, Serge BROCHU et Normand BRODEUR. *Application du modèle transthéorique du changement à une population de conjoints aux comportements violents*, Coll. « Études et Analyses », Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), Montréal, n° 35, 2006, 90 p.
- SCHECHTER, Susan. *Women and Male Violence. The Visions and Struggles of the Battered Women's Movement*, South End Press, Boston, 1982, 378 p.
- SÉMINAIRE CLINIQUE À L'ASSOCIATION À CŒUR D'HOMME (2008 : BÉCANCOUR, QC). *Évaluation de la dynamique de changement en groupe*, Bécancour, 1^{er} mai 2008, 21 p.
- SÉMINAIRE EUROPÉEN SUR LES RÉSISTANCES MASCULINES AUX CHANGEMENTS (2004 : TOULOUSE). *Les hommes en changement*, Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail, 2004, 191 p.
- SMITH, Roger. "A Matter of Trust: Service Users and Researchers", *Qualitative Social Work*, vol. 3, n° 3, 2004, p. 335-346.
- SOUTHERS, Linda Ruth. *Phenomenological ethnographic interviews with men who have battered and their intimate partners : the intervention experience and transition from battering to nonbattering*, Dissertation (Ph. D.), Saint Mary's University, 1999, 178 p.
- STATISTIQUE CANADA. *La violence familiale au Canada. Un profil statistique, 2001*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada (85-224-XIF), Ottawa, 2001, 61 p.
- STATISTIQUE CANADA. *La violence familiale au Canada. Un profil statistique, 2006*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada (85-224-XIF), Ottawa, 2006, 84 p.
- STATISTIQUE CANADA. *La violence familiale au Canada. Un profil statistique, 2007*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada (85-224-XIF), Ottawa, 2007, 55 p.
- TOLMAN, Richard M. et Jeffrey L. EDLESON. *Intervention for Men Who Batter: A Review of Research In* Stith, S. and Strauss, M., *Partner Violence: Prevalence, Causes and Solutions*, National Council on Family Relations, Minneapolis, 1995, p. 262-273.
- TREMBLAY, Gilles. *Perspectives longitudinales concernant la relation au père, la formation de l'identité et les comportements perturbateurs chez les garçons montréalais de milieux défavorisés*, Thèse (Ph. D.), Université de Montréal, 1999.
- TREMBLAY, Gilles, Marc-André MORIN, Valérie DESBIENS et Patricia BOUCHARD. *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), Coll. « Études et Analyses », n° 3, 2007, 63 p.

- TURCOTTE, Daniel, Germain DULAC, Jocelyn LINDSAY, Gilles RONDEAU et Sarah DUFOUR. « La demande d'aide chez les hommes en difficulté : trois profils de trajectoires », *Intervention*, n° 116, 2002, p. 37-51.
- TURCOTTE, Pierre. « Le rapport à la conjointe et la décision des hommes à entreprendre une démarche d'aide pour violence conjugale », *Intervention*, n° 116, 2002, p. 62-71.
- TUTTY, Leslie M. et Cathryn BRADSHAW. *Faire une différence : une approche qui porte fruits. La violence faite aux femmes et aux filles Pourquoi ça me concerne ?*, Fondation canadienne des femmes, Gouvernement du Canada, 2004, 37 p.
- WALTERS, Glenn D. "Developmental Trajectories, Transitions, and Nonlinear Dynamical Systems : A Model of Crime Deceleration and Desistance", *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, vol. 46, n° 1, 2002, p. 30-44.
- WIERZBICKI, Michael et Gene PEKARIK. "A Meta-Analysis of Psychotherapy Dropout", *Professional Psychology: Research and Practice*, vol. 24, n° 2, 1993, p. 190-195.
- 37^e RÉUNION DU CDEG. (2007 : STRASBOURG). *La protection des femmes contre la violence*, Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG), Strasbourg , Université d'Osnabrück, 13-15 juin 2007, 95 p.

ANNEXE A

Résumé sommaire de la recherche
(présentation à l'organisme le Seuil de l'Estrie)

Objectif : Explorer l'expérience subjective des conjoints violents dans leur cheminement de changement de comportement, pour dégager des éléments qui permettent de comprendre l'engagement dans un processus de changement.

Retombées au niveau de la pratique :

- Dans une perspective de conscientisation au sujet de la violence conjugale, permettre aux praticiennes et praticiens d'identifier des informations permettant de repérer des aspects de l'intervention à corriger ou à développer pour accroître l'efficacité de celle-ci.

Utilité pour les conjoints violents :

- La production finale du mémoire vise à inspirer le conjoint violent qui réfléchit à prendre part à la consultation, et cela afin qu'il prenne conscience des avantages pouvant être rattachés à ses efforts de changement et de ce fait, qu'il poursuive sa démarche de changement.

Méthodologie :

- Faire huit entrevues individuelles;
- Obtenir une description de la réalité des participants;
- Entrevues

Lieu : à l'intérieur des locaux de l'organisme le Seuil de l'Estrie ou selon la convenance du participant;

Durée : approximativement une heure à une heure trente minutes;

- Pour informations supplémentaires, contacter Louis Darish, étudiant à la maîtrise en service social : (819) 864-0219.

ANNEXE B

Profil des participants

Voici certaines caractéristiques représentatives relevant de l'échantillon non probabiliste :

- ❑ Statut socio-économique : 6 participants actifs sur le marché du travail / 2 participants à la retraite;
- ❑ Scolarité : six participants sont considérés comme ayant obtenu un diplôme d'études secondaires ou post-secondaires alors que deux participants n'ont pas complété de diplôme d'études secondaires;
- ❑ Consommation : aucun des participants n'affirme avoir une consommation abusive d'alcool et/ou de drogues.
- ❑ Dossier criminel : afin de ne pas causer un risque préjudiciable en matière de confidentialité, aucun participant n'a reçu une ordonnance du Tribunal ou ne détient un dossier criminel (antécédents judiciaires).

ANNEXE C

Lettre de consentement

Comme vous le savez, en matière d'objectifs, mon étude cherche à mieux comprendre le phénomène du changement de comportement chez le conjoint violent. Je tiens à souligner que nous ne sommes pas dans une démarche thérapeutique, mais plutôt dans un contexte de recherche non subventionnée. Celle-ci vise à explorer l'expérience subjective des conjoints violents dans leur cheminement de changement de comportement pour dégager des éléments qui permettent de comprendre l'engagement dans un processus de changement. Il existe un risque minimal à la possibilité que certaines confidences puissent faire émerger des émotions rattachées à la violence conjugale. En ce sens, tel qu'il est explicité au sein du formulaire de consentement, nous pourrions vous fournir les coordonnées d'organismes qui pourront vous offrir du support. Le cas échéant, vous serez en mesure de solliciter l'aide d'une ressource inscrite sur une feuille que nous offrirons aux participants.

Voici les aspects que nous allons respecter lors de la démarche :

- L'entrevue sera enregistrée sur bande audio;
- La confidentialité sera rigoureusement respectée en tout temps et en ce sens, seuls l'intervieweur et le directeur de recherche pourront savoir le contenu de cette rencontre;
- L'anonymat sera préservé tout au long de l'étude et après;
- Toutes les données seront conservées, sous clé, pendant une période n'excédant pas 5 ans;
- Après la période de 5 ans, les données seront détruites;
- Le participant pourra se retirer de l'étude en tout temps sans raison nécessaire.

ANNEXE D

Guide d'entrevue

Par rapport aux objectifs, est-ce qu'il y a quelque chose que vous aimeriez dire ?

A) Décision de consultation

1) Qu'est-ce qui vous a amené à constater que vous aviez besoin d'aide pour changer votre comportement ?

*Quels sont les éléments déclencheurs qui vous ont influencé à faire une demande d'aide ?

2) Est-ce que vous avez hésité longtemps avant de penser à consulter ?

*Qu'est-ce qui vous a amené à hésiter ?

*Est-ce qu'il y avait des résistances particulières ?

Si oui, aviez-vous tendance à minimiser la portée de vos gestes ou à jeter le blâme sur autrui ou sur des événements ?

*Aviez-vous des croyances particulières face à la thérapie ?

Ex : La thérapie, c'est pour ceux qui n'ont pas de volonté, c'est pour les « fous », etc.

*Aviez-vous des craintes face à la consultation ?

Ex : Exposer vos problèmes devant un groupe, dépendre de l'aide d'un intervenant, etc.

*Quelles étaient les raisons ou les arguments utilisés pour éviter de consulter ?

*Est-ce que l'appropriation de la démarche d'aide a été un élément positif face à la décision de consulter ?

*Quel effet cela a-t-il eu sur vous de savoir que vous étiez motivé à consulter ?

B) Motivations

1) Qu'est-ce qui vous a aidé à entreprendre votre démarche de changement de comportement ?

*Y a-t-il une personne qui vous a influencé à entreprendre votre démarche ? (Conjointe, enfant, parent, employeur.)

De quelle manière cette personne vous a-t-elle aidé ?

*Y a-t-il un événement particulier qui a eu un effet sur vous, soit à entreprendre ou à poursuivre votre démarche ?

(Le regard de votre conjointe ou de votre enfant, l'observation du sentiment de souffrance.)

De quelle manière cet événement vous a-t-il aidé ?

2) Pourriez-vous décrire en quoi le changement de comportement vous a été bénéfique ?

*Quels sont ces gains ?

(Estime de soi, soutien de son environnement, outils de communication, apprentissage de soi, signification de la violence.)

C) Le changement de comportement

1) Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsqu'on parle de votre changement de comportement ?

2) Comment percevez-vous ce changement ?

*Expliquez-moi ce qui a changé.

*Dans quelle mesure le caractère volontaire a-t-il de l'importance dans le changement ?

*Qu'est-ce qui vous a aidé à changer de comportement ?

*Avez-vous des craintes face au changement ?

*Dans votre cas, qui est responsable du changement de comportement ?

Si vous êtes responsable de votre changement de comportement, de quelle façon peut-on l'interpréter ?

3) Parlez-moi de votre parcours de changement ?

*Quelles étaient les difficultés rencontrées ?

*En quoi sentiez-vous de la satisfaction ?

*En quoi sentiez-vous de l'insatisfaction ?

D) L'espace de réflexion

1) Lors de la poursuite du changement comportemental, est-ce qu'il y a eu une période particulièrement intensive durant laquelle vous avez appris des choses sur vous ?

Si oui :

*Comment décririez-vous cette période sur le plan émotif ?

*Qu'est-ce qui a changé pendant ce moment ?

*Est-ce cela vous a aidé ? Si oui, de quelle façon ?

*Qu'avez-vous appris ?

*Avez-vous l'impression que cette période a transformé votre manière de voir les choses ?

Exemple : de mieux comprendre qui vous êtes et comment vous vous comportiez.

Si oui, comment cela vous a-t-il affecté ?

*Est-ce que votre attitude a changé ?

(Plus réceptif à transformer vos comportements)

E) Bénéfices

1) Pourriez-vous décrire en quoi le changement de comportement vous a été bénéfique ?

*Sur le plan individuel, quels sont les gains s'y rattachant ?

(Estime de soi au niveau de la valorisation, soutien de son environnement, outils de communication tels que l'écoute, ouverture à la connaissance sur soi telle que votre passé pour donner un sens aux agirs, signification de la violence, confiance de la part de votre conjointe, sentiment de regret envers celle-ci, etc.)

*Est-ce qu'il y a aussi des bénéfices pour votre réseau primaire (meilleure communication avec votre conjointe et votre famille) et votre réseau secondaire (meilleurs rapports avec vos amis, vos collègues, votre employeur, etc.) ?

2) Les bénéfices rattachés aux efforts de changement vous ont-ils aidé à poursuivre votre démarche thérapeutique ?

Ex : Le fait de reconnaître vos capacités à modifier vos comportements envers votre conjointe, de comprendre le contenu et le sens de l'historique de la violence et l'incidence de celle-ci.

ANNEXE E

Formulaire de consentement

Titre du projet

Exploration compréhensive du phénomène du changement de comportement chez le conjoint violent.

Responsable du projet

Louis Darish, étudiant à la maîtrise en service social, sous la direction de Roch Hurtubise, professeur au Département de service social de l'Université de Sherbrooke, sont responsables de ce projet non subventionné. Vous pouvez rejoindre M. Louis Darish au (819)864-0219 pour toute information supplémentaire reliée au projet de recherche.

Objectif du projet

L'objectif général de ce projet de mémoire consiste à explorer l'expérience subjective des conjoints violents dans leur cheminement de changement de comportement pour dégager des éléments qui permettent de comprendre l'engagement dans un processus de changement.

Raison et nature de ma participation

Il est entendu que votre participation à ce projet sera requise pour une entrevue d'environ deux heures. Cette entrevue aura lieu à votre résidence, ou ailleurs selon votre convenance, en fonction de vos disponibilités. Vous aurez à répondre à des questions permettant de parcourir vos expériences menant à la transition de conjoint violent à celui de conjoint non violent. Cette entrevue se divisera en deux parties. Dans la première partie, l'intervieweur (Louis Darish) vous exposera les objectifs et les avantages encourus

par la participation à cette recherche. Lors de la deuxième portion de la rencontre, vous serez convié à une entrevue d'environ une heure trente, où il y aura un entretien avec l'aide d'un guide d'entrevue. Il est à noter que cette entrevue sera enregistrée sur bande audio.

Avantages pouvant découler de la participation

Votre participation à ce projet vous permettra d'acquérir une meilleure connaissance de vous-même et de bénéficier d'une écoute attentive de votre vécu. De plus, elle favorisera un avancement sur le plan des connaissances concernant cette problématique et donc une aide pour d'autres hommes qui seraient tentés d'entreprendre une thérapie.

Inconvénients et risques pouvant découler de la participation

Vous aurez à donner de votre temps pour la durée des rencontres qui auront lieu. Il se pourrait que pendant la réalisation de l'entrevue (ou des questionnaires) vous ressentiez de la fatigue. Si c'est le cas, il vous sera possible de prendre une pause avant de continuer. Par ailleurs, il se pourrait, lors de l'entrevue, que le fait de parler de votre expérience vous mène à vivre une situation difficile, un stress psychologique ou des réminiscences (honte, culpabilité, tristesse, gêne, etc.). Dans ce cas, nous pourrions vous fournir les coordonnées d'organismes qui pourront vous donner du support.

Droit de retrait de participation sans préjudice

Il est entendu que votre participation au projet de recherche décrit ci-dessus est tout à fait volontaire et que vous restez, en tout temps, libre de mettre fin à votre participation sans avoir à motiver votre décision, ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Confidentialité des données

Les données recueillies seront conservées, sous clé, pour une période n'excédant pas 5 ans. Après cette période, les données seront détruites. Aucun renseignement permettant d'identifier les personnes qui ont participé à l'étude n'apparaîtra dans aucun rapport.

Résultats de la recherche et publication

Vous serez informé des résultats obtenus par l'entremise d'un compte-rendu que je vous ferai parvenir à la fin du processus de recherche. Aussi, vous devez savoir que l'information recueillie pourra être utilisée pour fins de communication scientifique et professionnelle. Dans ces cas, rien ne permettra d'identifier les personnes ayant participé à la recherche.

Identification du président du Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des lettres et sciences humaines

Pour tout problème éthique concernant les conditions dans lesquelles se déroule votre participation à ce projet, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet ou expliquer vos préoccupations à Mme Dominique Lorrain, présidente du comité d'éthique de la recherche, Lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke. Vous pourrez la rejoindre par l'intermédiaire de son secrétariat, en composant le numéro suivant : (819)821-8000 poste 2644, ou par courriel : Sylvie.Duguay@USherbrooke.ca.

Consentement libre et éclairé

Je, (prénom et nom en lettres moulées) _____,
déclare avoir lu le présent formulaire. Je comprends la nature et le motif de ma
participation au projet.

Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Signature du participant : _____

Déclaration du responsable

Je, (prénom et nom en lettres moulées) _____,
certifie avoir expliqué au participant intéressé les termes du présent formulaire, avoir
répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard et lui avoir clairement indiqué qu'il
reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche
décrit ci-dessus. Je m'engage à garantir le respect des objectifs de l'étude et à respecter la
confidentialité.

Signature du responsable du projet : _____

Fait à _____, le _____ 2007.